Université Dr Yahia FARES de Médéa
Faculté des lettres et des langues et des
Sciences sociales et humaines
Département de Français
-Ecole Doctorale-
Antenne de Médéa

Mémoire de magistère en langue française
Option : Didactique

THÈME

Pour une intégration de la compétence culturelle dans la compréhension de l'écrit en classe de FLE : application en 2ème année secondaire

Sous la direction du
Pr Djamel KADIk

Présenté par
Meriem Yasmina BENTOUNSI

Les membres du jury :

Président :	F. DAHOU	**Pr**	Université de OUARGLA.
Examinateur :	A. DAKHIA	**Pr**	Université de BISKRA.
Rapporteur :	D. KADIK	**Pr**	Université de MEDEA.

Octobre 2009

Dédicace

A ma fille chérie, *Roueya Ritedj*,

en espérant qu'elle égayera

notre foyer et m'apportera

bonheur et chance dans mes

études.

Aux deux hommes de ma vie :

- Mon père, qui représente pour moi l'homme à principes et aux grandes valeurs humaines. Il m'a toujours suivie et soutenue tout au long de mes études.

Il m'a inculqué l'amour du travail et du devoir bien accompli. Il m'a fait découvrir et aimer la langue française. Puisse Dieu lui accorder longue vie.

- Mon mari, qui a cru en moi dès les premiers jours de notre vie conjugale. Il m'a entourée et prodiguée tout le soutien nécessaire à la réussite dans mes études.

Merci pour ton dévouement et ta disponibilité indéfectibles.

- A mon autre père, El Hadj Salah, que je respecte tant
- A ma mère bien aimée, El Hadja, pour son soutien constant depuis toujours.
- A ma belle mère Faiza.
- A mon cher et unique frère, dont la tendresse est illimitée. Ainsi qu'a son adorable et aimable épouse et leurs enfants, Foufa et Abd El Moumen.
- A mes sœurs, Maimouna et Nadjoua qui m'ont entourée de tant d'affection tout au long de ma vie. Sans oublier Morad.
- A mes frères Djamel et Zouhir pour leur correction et leur gentillesse envers moi.
- Pour mes trois familles unies : Boutelhig, Bentounsi et Benchallel , chacun par son nom, qu'elles trouvent ici l'expression de ma profonde et sincère reconnaissance
- A mes éternelles amies : Nadia et Hanene, sans oublier leurs époux et enfants respectifs.
- A mes collègues et amies : Soulef, Halima, Bahia et Nadia.
- Une chaleureuse pensée pour tous ceux qui m'ont soutenue de près ou de loin.

Merci à tous !

Remerciements

- Mes plus vifs remerciements s'adressent à mon encadreur le Dr, KADIk Djamel, qui m'a largement soutenue, guidée et dirigée durant l'élaboration de mon travail. Ses relectures attentives, ses commentaires constructifs et ses précieux conseils ont été autant de stimulants pour moi.

Puissiez-vous trouver, ici, l'expression de ma parfaite reconnaissance.

- Je remercie l'honorable, Dr BOULEFRAD Fatiha, Directrice et Chef - responsable de l'Ecole Doctorale de Français de Médéa, pour son soutien moral et matériel qu'elle m'a prodiguée durant ma formation. Ainsi qu'à toute l'équipe du département de français pour toutes les facilités administratives qu'elle nous présente aimablement.

- A l'ensemble des enseignants de la post-graduation.

- A tous les collègues qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

- Aux élèves de la classe de deuxième année expérimentale du Lycée Hani Rabah, Khazrouna, wilaya de Blida.

Encore une fois, merci à vous tous !

Sommaire

Première partie

Compréhension de l'écrit : creuset où se moulent les compétences linguistique et culturelle. P 09

Chapitre I :

La compétence de compréhension de l'écrit dans l'enseignement / apprentissage du FLE. p 10

Chapitre II :

La compétence culturelle, point d'appui à la compréhension de l'écrit. p 45

Deuxième partie

La classe : lieu d'éclosion de la composante culturelle pour une meilleure compréhension de l'écrit. p 85

Chapitre I:

Attitudes des enseignements du secondaire vis-à-vis de l'intégration de la compétence culturelle dans l'approche des textes écrits. p 86

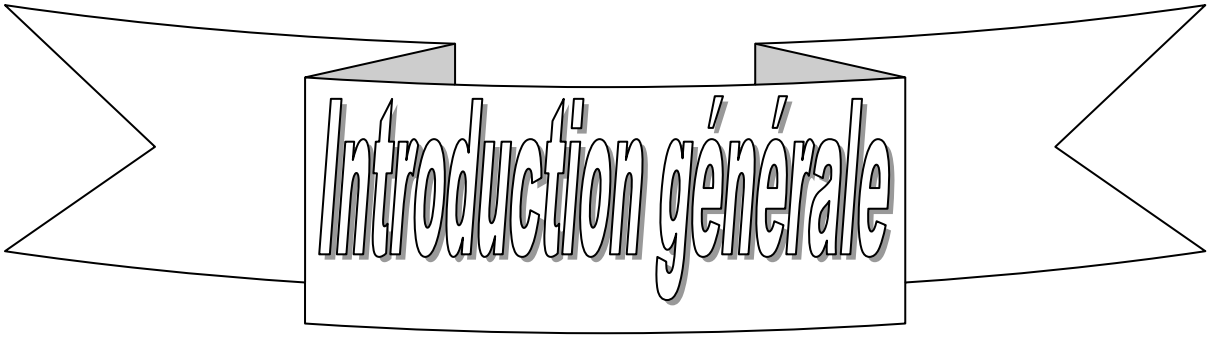
Chapitre II:

Le culturel au service des apprenants : application en classe de 2eme AS. p 116

Références bibliographiques

Annexe

Table de matières



« Ô frères ! ce qui a été utile à CHAWKI ,c'est le fait d'avoir connu les littératures d'autres nations dans une langue européenne, qui est le Français »

Abdelhamid Benbaddis

Nous assistons en ce début du siècle, à une avancée vertigineuse des Sciences et des Technologies, qui ont influencé considérablement les comportements de toutes les sociétés. Les distances sont réduites grâce aux moyens de transport, qui se déplacent à des vitesses incroyables ; aussi bien sur terre, sur mer ou dans l'espace.

Cette avancée technologique a engendré un rapprochement entre les peuples. Nous parlons maintenant de *village planétaire* pour désigner le monde.

Une discipline qui était jusque là peu connue est en phase de connaître un développement certain, il s'agit de : la communication. Devant les nouvelles donnes, cette dernière est appelée à jouer un rôle important aussi bien, dans le rapprochement que dans la compréhension entre les peuples.

Une des formes de communication et non des moindres, ont eux aussi -le son et l'image- contribué à l'essor culturel qu'a connu le monde, en cette fin du XX ^{e} siècle et au début du XXI siècle.

L'exigence de l'heure, étant mise pour la compréhension et l'ouverture sur soi et sur l'Autre, a poussé l'ensemble des Etats à accorder un intérêt constant, aux sciences humaines en général, à l'étude des langues /cultures en particulier, consacrant des programmes d'éducation adaptés aux spécificités de chaque pays.

Pour ce qui nous intéresse, cas de l'Algérie, deux facteurs essentiels ont favorisé l'apprentissage et la compréhension des langues étrangères. Nous noterons en premier lieu, sa position géostratégique, Nord -Sud entre d'une part, l'Europe et d'autre part, l'Afrique.

En plus d'une histoire plusieurs fois millénaires, rattachée à son appartenance au bassin méditerranéen, berceau des civilisations.

Ce sont là autant de paramètres qui ont favorisé les échanges entres les langues et les cultures dans cette région active du monde.

Le droit à l'enseignement étant obligatoire pour tous les enfants, des deux sexes, qui ont atteint l'âge de la scolarité. Partant de cette évidence, les intérêts de nos enfants sont protégés. Ainsi, l'élève doit suivre tout au long de sa scolarité, un enseignement au sein d'un établissement scolaire. A ce sujet, **Michaël Byram** souligne:

« *Les élèves fréquentent les écoles parce que la scolarité est obligatoire et apprennent une langue étrangère parce que celle-ci fait partie du programme qui constitue, en termes de sciences de l'éducation, un élément " normal" de l'enseignement de base »*[1].

Etant enseignante de français, dans un établissement scolaire, plus précisément en deuxième année secondaire, nous avons pu constaté, lors d'une séance de compréhension de l'écrit, que seul l'aspect linguistique de la langue est pris en considération. Quant à l'aspect culturel de celle-ci, il demeure négligé.

Si le texte proposé à l'étude est lu correctement, sa compréhension l'est moins. Ceci est du essentiellement aux textes qui ne comportent aucune donnée culturelle. La séparation du linguistique et du culturel dans la compréhension d'un texte écrit, nous a amené à nous intéresser à:

Les supports écrits imprégnés de données culturelles sont-ils un facteur déterminant dans l'enseignement/apprentissage du FLE en général, et dans une séance de compréhension de l'écrit en particulier, à nos apprenants ?

[1] M.Byram, C*ulture et éducation en langue étrangère*, Didier, Collection LAL, Paris, 1992, p16.

Puisque l'enseignement de la langue est dissocié de celui de la culture, l'enseignant doit, en l'absence de cette opportunité, déployer des efforts supplémentaires pour expliciter l'enseignement/apprentissage de la langue. C'est ce qu'affirme **Pierre Martinez** :

« Parmi les éléments que l'apprenant doit s'approprier dans le cadre de l'apprentissage d'une langue, non seulement des savoirs linguistiques et des compétences communicatives, mais également une manière d' être, des comportements culturels souvent indissociables de la langue, car inscrits dans la même langue »[1].

Tout ce que nous entreprenons vise l'amélioration du niveau d'acquisition du linguistique, sans pour autant, délaisser le culturel de cette langue, d'autant plus que nos apprenants possèdent une connaissance acceptable, de leur culture d'origine. Cet avantage leur permet de tirer plus de profit de la langue étudiée. C'est en ce sens que, **Geneviève Zarate** affirme que :

« *L'apprenant n'aborde pas l'apprentissage d'une culture étrangère vierge de tout savoir culturel »*[2].

Nous insistons sans relâche pour développer, chez nos apprenants la compétence culturelle nécessaire à travers la langue. Ceci ne serait possible que grâce à la volonté des responsables de l'éducation d'une part, ainsi qu'à la mobilisation des moyens humains et matériels conséquents, d'autre part. **Michaël Byram** illustre nos préoccupations par cette constatation :

[1] P. Martinez, *La didactique des langues étrangères*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1996, p04.
[2] G. Zarate, *Enseigner une culture étrangère*, Hachette, Paris, 1986, p24.

« L'étude de la culture a droit de cité au sein de l'enseignement des langues, non pas comme simple accessoire, non pas simplement en tant que moyen de créer une meilleure communication, mais comme faisant partie intégrante de l'ensemble avec ses objectifs et ses méthodes propres. L'étude de la culture a un rôle certain à jouer dans l'enseignement de la langue dans la mesure où les mots d'une langue étrangère renvoient à des significations à l'intérieur d'une culture donnée, créant ainsi une relation sémantique que l'apprenant doit comprendre »[1].

L'objectif essentiel que nous visons est d'amener l'apprenant, en classe de FLE, à comprendre un texte écrit en le plaçant dans son contexte culturel. A nous de présenter à l'étude des supports écrits imprégnés de données culturelles, relatives à la France et au français, par le choix de documents sélectionnés et appropriés.

La culture dont l'importance n'est plus à démontrer s'est imposée indiscutablement dans les rapports et les échanges entre les peuples. Elle fait désormais, partie du paysage spécifique propre à chacun des pays.

Pour répondre et faire face à cette nouvelle exigence, les responsables chargés de l'enseignement sont appelés à réfléchir aux voies et moyens nécessaires à la prise en charge de l'apprentissage de la langue-culture étrangère, car l'intégration de ces dernières demeure timidement abordée dans nos classes.

Toutes les conditions nous semblent réunies pour entreprendre avec nos apprenants un enseignement qui nous permet l'acquisition d'une compétence culturelle en vue d'une meilleure compréhension des supports écrits, dans une classe de FLE.

Réflexion faite, nous formulons les hypothèses suivantes:

[1] M.Byram, op, cit, p18.

- La séance de compréhension de l'écrit permet de doter nos apprenants, à la fois d'une compétence linguistique et culturelle dans une classe de FLE.
- L'exploitation de supports à connotation culturelle initie l'apprenant à comprendre la réalité étrangère, et de ce fait, au respect de l'Autre.
- Initier les apprenants à l'altérité tout en préservant notre identité.

Nous cherchons à travers notre étude à faire prendre conscience de l'importance fondamentale que chaque apprenant doit vouer à sa culture. Son appartenance à une entité culturelle bien définie lui permet d'affronter et de relativiser ses points de vue et d'envisager la connaissance de l'Autre par l'entremise des contenus linguistiques qui s'offrent à lui.

En prenant ainsi conscience de l'existence d'un univers culturel différent du sien, nous l'initierons à l'épanouissement ainsi qu'à l'ouverture sur le monde extérieur et de ce fait, son intégration harmonieuse au sein d'une société faite de tolérance et de respect mutuel.

Notre champ d'étude s'étalera sur deux parties qui complémentairement, répondront à nos préoccupations.

▪ La première est une partie théorique divisée en deux chapitres:

- Dans le premier, nous aborderons tout ce qui a une relation méthodologique renforçant la compréhension de l'écrit, en tant qu'une compétence à développer chez tout apprenant du FLE.

Ce chapitre lèvera le voile également sur l'ensemble des facteurs qui entrent dans les activités essentielles : l'acte de lire et l'acte de comprendre sans oublier l'approche

globale des textes écrits, ni l'implication des connaissances de l'apprenant dans la compréhension du support écrit.

Il sera aussi question de l'enseignant, pierre angulaire, de tout processus d'enseignement et son rôle déterminant dans la compréhension. Nous réserverons en outre, une part importante à la compétence en milieu scolaire.

- Dans le deuxième chapitre, nous consacrerons à la notion de culture toute l'importance qu'elle revêt.

Il sera de même pour l'interculturel, surtout que cette situation nous la vivons au quotidien dans nos classes. Quant à la compétence culturelle, nous la développerons en profondeur étant qu'elle constitue une des préoccupations majeures des enseignants du FLE.

Tout comme pour l'enseignant et l'apprenant, dont la complicité est réelle et engagée, nous accorderons à la classe, lieu d'éclosion du savoir toute la place qu'elle mérite.

▪ La deuxième est une partie pratique composée de deux chapitres :

- Le premier comprendra d'abord, un questionnaire que nous avons confectionné à l'intention des enseignants du secondaire du français langue étrangère (FLE), ainsi qu'un test qui nous permettra d'évaluer les connaissances des apprenants se rapportant à la France.

- Le deuxième chapitre sera consacré à l'application sur le terrain, dans une classe de deuxième année expérimentale. Nous expliquerons le déroulement des cours de compréhension de l'écrit en exploitant des textes supports à thématique aussi variée que diversifiée dans le but de proposer quelques pistes pour l'enseignement de la compétence culturelle.

Première partie

Compréhension de l'écrit : creuset où se moulent les compétences linguistiques et culturelles.

Chapitre I :

La compétence de compréhension de l'écrit dans l'enseignement / apprentissage du FLE

« Cesser d'apprendre, c'est commencer à vieillir »

Socrate

Introduction :

« Condamné au sens parce

qu'on est au monde »

M. Maleau – Ponty.

Nous avons élaboré un plan de travail, qui essaye de tenir compte des composantes qui ont un lien direct avec l'acte de lire dans sa globalité, ainsi que les phases qui doivent nous conduire à la compréhension de l'écrit.

Nous nous sommes astreinte, à nous imposer une méthode basée sur la rigueur afin de présenter un travail cohérent, où les informations que nous avons recueillies permettent d'atteindre l'objectif fixé, à savoir : la compréhension de tout support écrit dans une classe de FLE.

La concrétisation d'une entreprise de cette importance nous recommande de suivre les étapes qui nous paraissent nécessaires.

Nous sommes partie dans un premier temps, de la compréhension de l'écrit qui constitue l'activité de base pour tout apprentissage. Ensuite, nous avons jugé utile d'accorder au texte écrit toute l'importance qu'il mérite. Puis, nous nous sommes attardée sur l'implication des connaissances- nous entendons par là toutes les connaissances dont nous avons besoin pour susciter la compréhension-

Quant aux différentes structures du lecteur, elles sont abordées et développées, car elles permettent à nos apprenants une meilleure appréhension des supports écrits. Aussi, nous avons voulu que ce chapitre soit l'ossature sur laquelle reposerait tout le

poids de notre travail. C’est pour cela que nous n’avons pas omis de consacrer une place à l’imagerie mentale, dont les effets positifs sur la compréhension de l’écrit sont considérables.

Enfin, nous avons réservé la fin du présent chapitre à l’enseignant et à son intervention dans l’acte de compréhension en milieu scolaire.

I-1 De l'acte de lire à l'acte de comprendre :

Nous autres enseignants de langues, avons pour tâche essentielle, d'amener l'apprenant à communiquer aisément dans la langue qu'il a choisie d'apprendre. De ce fait, l'apprenant doit être capable de manier convenablement les quatre skills : la réception orale (la compréhension orale), la réception écrite (la compréhension écrite), l'actif oral (l'expression orale) et l'actif écrit (l'expression écrite).

Quelque soit la situation d'enseignement/apprentissage de la langue étrangère, l'apprenant doit pouvoir comprendre, d'une part ce qui est dit ou écrit. D'autre part, il doit exprimer correctement ce qu'il veut dire ou écrire.

Il est de règle établie, que tout enseignement/apprentissage du FLE en classe, nécessite un passage obligé par l'étude de la compréhension de l'écrit (C.E) des supports proposés.

Sans la compréhension, pivot essentiel de tout enseignement avec l'expression, l'apprentissage devient impossible voire nul. Comme nous l'envisageons, toute compréhension crée le terrain propice pour tout apprentissage.

Dès que nous sommes en face d'un texte, le processus se met en mouvement dans une synchronisation parfaite, qui aboutit logiquement à la compréhension.

Toute compréhension de l'écrit nécessite la lecture. C'est pour cela, que nous allons, dans un premier temps, nous interroger sur ce que nous entendons par l'acte de lire.

- **Eléments de définitions :**

Nous évoluons dans un univers où l'écrit tient une place importante. Nos villes se transforment en un lieu où l'écrit s'impose. Les spots publicitaires aux formes et aux dimensions imposantes se surpassent en styles et en couleurs. Leurs caractères phosphorescents ou lumineux nous captivent et nous livrent leurs informations savamment étudiées. Ce genre de lecture imposée nous domine. Nous dirons alors qu'il s'agit de lecture captivante. Par contre, nous cherchons la plupart du temps, des informations en rapport avec notre quotidien. Nous allons alors vers des lieux qui diffusent ces informations ayant trait aux annonces classées, aux offres et aux demandes d'emploi, ou vers les informations se rapportant aux rencontres sportives, culturelles, de loisirs ou autres. Dans ce cas précis, nous effectuons des lectures dites volontaires.

Parfois, pour assouvir nos passions respectives, nous effectuons des lectures plaisir qui nous donnent satisfactions personnelles. Ces lectures s'orientent le plus souvent vers les romans, les documentaires et autres informations spécialisées : littérature, art, culture, etc.

I-1-1 La lecture :

La lecture, constitue l'acte fondamental qui débouche sur l'identification des mots qui constituent un texte afin d'en tirer le sens.

La définition de la lecture énoncée par **R.Galisson** et **D.Coste**, confirme le rôle de cette activité, qui utilise en les combinant, les lettres, les phonèmes pour en tirer un message.

« La lecture : action d'identifier les lettres et de les assembler pour comprendre le lien entre ce qui est écrit et ce qui est dit »[1].

Cette activité complexe met en œuvre tout un processus mental qui aboutit en fin de compte au traitement de l'information.

En nous référant aux travaux de psychologues cognitivistes, nous distinguons trois niveaux de mémoire responsables de l'interprétation des données, fonctionnant comme suit :

- La réserve sensorielle : reçoit les premières données pendant une fraction de seconde.
- Ensuite, ces mêmes données transiteraient en un laps de temps dans la mémoire à court terme.
- Enfin, l'information se graverait à long terme, dans la mémoire.

Allant dans le même sens, **Smith** note que :

« Parler de traitement de l'information sous-entend l'existence d'un dispositif d'accueil, c'est-à-dire d'un centre de données vers lequel les informations convergent et que l'on appelle la mémoire. Les psychologues ont établi une distinction théorique entre trois niveaux de mémoire : la réserve sensorielle, la mémoire à court terme et la mémoire à long terme »[2].

[1] R.Galisson, D.Coste, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, « F », 1976, p312.
[2] Smith cité par C. Cornaire, *Le point sur la lecture*, CLE International, « Didactique des langues étrangères », Paris, 1999, p16.

C'est au niveau de cet extraordinaire laboratoire, de dimension très réduite et hautement sophistiqué, situé dans le cerveau humain que sont traitées toutes les données qui lui sont soumises.

Après avoir localisé le centre stratégique, où sont effectuées les opérations de mémorisation de toutes sortes d'informations. Nous enchaînons par la mise en valeur de la compréhension qui constitue un segment important dans notre travail.

I-1-2 La Compréhension :

Pour mieux appréhender la question de la compréhension, nous avons choisi la définition de, **R.Galissons** et **D.Coste :**

« Opération mentale, résultat du décodage d'un message, qui permet à un lecteur (compréhension écrite) ou à un auditeur (compréhension orale) de saisir la signification que recouvrent les signifiants écrits ou sonores »[1].

L'attitude d'un apprenant devant un support écrit est celle d'une personne qui cherche à en tirer le maximum d'informations du texte qu'il a sous les yeux.
L'apprenant interroge alors le texte. Ce dernier lui livre au fur et à mesure, des bribes de réponses qu'il emmagasine dans sa mémoire. Le dialogue ainsi engagé, donne toutes les informations contenues dans le texte, qui est en fin de compte le message d'une œuvre écrite. Dans le même sens, **Nuttall** souligne :

[1] R. Galisson, D. Coste, op, cit, p110.

« L'élève doit apprendre à extraire le message compris dans un texte. C'est de cet exercice que découle l'herméneutique. Cela implique le comprendre et l'interpréter. Pour cela, une sorte de dialogue s'engage entre le lecteur et l'auteur du texte. Ce dialogue est basé sur un jeu de questions et de réponses, une interrogation active du texte »[1].

Dans le **Programme National** élaboré par le Ministère de l'Education Algérien, l'accent est mis en évidence sur l'importance accordée pour développer la compétence de la compréhension de l'écrit, durant la scolarisation da l'apprenant. A cet effet, nous relèverons la place réservée à l'activité de compréhension des textes où il est clairement mentionné que :

« Comprendre c'est se poser en tant que lecteur, établir des interactions entre un discours et ses propres connaissances, que ces connaissances concernent le contenu, les structures typiques, le lexique, la syntaxe, la pragmatique. C'est ensuite, à partir de connaissances générales, élaborer des hypothèses, confirmer ou réfuter celles-ci sur la base des informations rencontrées dans le texte. C'est faire un aller-retour constant entre les différents niveaux de traitement de l'information (du mot, à la phrase, à l'énoncé, au texte, au contexte et vice versa) »[2].

[1] Nuttall, cité par, T. H. Sidibe, *Lecture et compréhension écrite. Que d'herméneutique*, in Revue Electronique Internationale de Sciences du Langage, n°08, 2007, sur : http://www.sudlangues.sn/ consulté le 19/12/2008.
[2] Programme du Ministère de L'Education Nationale, O.N.P.S, Mars 2005, p30.

I-2 La compréhension de l'écrit : activité fondamentale pour tout apprentissage en classe de FLE

Nous avons constaté que la lecture, varie selon la situation dans laquelle nous nous trouvons. C'est l'intérêt que nous accordons à celle-ci qui détermine le degré d'importance de l'information recherchée ou souhaitée. Tout est déterminé d'avance, dans l'intention communicative du lecteur. C'est à ce stade précis, qu'il arrive à donner une meilleure interprétation du texte. C'est ce que souligne remarquablement **Daniel Coste**.

« Il existe des situations de lecture [...] L'acte de lire s'inscrit dans un processus d'énonciation où le sujet lisant à ses propres intentions de communication qui contribuent de façon non négligeable à prêter son sens au texte »[1] .

Ce qui nous intéresse, nous enseignants de langues, c'est l'acte de lire conscient, voulu, désiré. C'est ce type de lecture que nous encourageons. Si nous arrivons à transmettre, en plus, à nos apprenants le goût de la lecture, nous atteindrons largement notre objectif.

L'enseignement / apprentissage du FLE, débute par un texte de référence, appelé communément le texte de base, qui nécessite en premier lieu d'être lu. La compréhension du texte en question s'appuie sur toutes les techniques d'apprentissage, comme par exemple : le lexique, la syntaxe, la sémantique, etc. A ce sujet, nous

[1] D. Coste, cité par S. Moirand, *Situation d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère*, Clé International, « Didactique des langues étrangères », 1979, p 18.

devons avoir présent à l'esprit, le moyen d'endiguer, de graver la compréhension, ultime objectif de notre mission.

Nous insistons en permanence sur la complexité due à la compréhension d'un texte écrit. Cet acte repose sur le cheminement de nombreuses étapes, respectant une logique allant de :

-En premier lieu, la mise en position de lecture. Celle-ci varie en général d'un texte à l'autre et selon l'objectif à atteindre.

- En second lieu, la construction de représentations mentales.

- Viendra en troisième position l'élaboration d'une interprétation des informations hiérarchisées et structurées.

- Enfin, l'exploitation des acquis antérieurs : la connaissance du monde, le vécu, la personnalité, etc.

Ce que nous venons de développer ci-dessus, trouve son illustration dans les propos de **Richard**, **Bonnet** et **Ghiglione** :

« Comprendre un texte, c'est construire une représentation, élaborer une interprétation, qui soit compatible à la fois avec les données de la situation […], avec la tâche à réaliser et avec les connaissances qui sont en mémoire »[1].

[1] J-F.Richard, C. Bonnet, R. Ghiglione, cité par N. Boudechiche-Hani, *Effet de la prise en compte du contexte linguistique et culturel de l'apprenant dans la construction des connaissances scientifiques en LE*, in Synergies Algérie. Langues, Cultures et Apprentissages, n°02, 2008, p156.

Par ailleurs, **Grasser**, **Millis** et **Zwaan** traitent la même question en ajoutant que :

« Il s'agit de construire au fur et à mesure de la lecture une représentation cohérente de son contenu »[1].

A cet effet, l'apprenant se doit d'établir les relations, qui existent entre les phrases successives, dite « *cohérence locale* », ainsi que celles qui relient les différentes parties du texte, ou « *cohérence globale* ». Cette dernière résulte du lien existant entre les différentes parties du texte.

Les uns, comme les autres, insistent sur la parfaite synchronisation qui existe d'une part, entre la représentation mentale et d'autre part, sur le traitement du contenu du texte. Si le contenu s'avère incomplet, le lecteur doit introduire des acquis linguistiques antérieurs, des connaissances personnelles contenues dans sa mémoire. C'est ce qui a été souligné avec insistance par **Ellis** (1997), **Cordier** et **Legros** (2005) :

« *Le lecteur doit incorporer des expériences précédentes en s'appuyant sur ses connaissances personnelles et encyclopédiques stockées dans sa mémoire et construites majoritairement dans son contexte linguistique et culturel »*[2].

[1] A. C.Grasser., K. K. Millis, R. A. Zwaan, cité par N. Boudchiche- Hani, op,cit, p156.
[2] S. Ellis, M. Cordier, D. Legros, cité par N. Boudchiche- Hani, op, cit, p 157.

Nous sommes parvenue graduellement à cerner les différentes étapes suivies pendant la lecture pour aboutir à la compréhension du texte, ainsi que les stratégies nécessaires à l'enrichissement des connaissances de la mémoire.

I-3 L'approche globale des textes écrits :

Faisant référence aux recherches menées en didactique de l'écrit, particulièrement celles de l'approche cognitive fondée essentiellement sur des principes psychologiques. Cette nouvelle approche, dont le maître mot est *l'apprenant*, met l'accent sur ses connaissances antérieures et sa vision du monde.

Nous avons jugé opportun de nous référer ci-contre à **Claudette Cornaire** :

« Pour comprendre l'apprentissage, il faut tenir compte de la structure cognitive étant le système de connaissances organisées en catégories de concepts ou en d'autres termes, l'ensemble du monde intérieur du sujet, sa « théorie du monde dans la tête », comme l'a dit Smith »[1].

La notion de compréhension est vitale pour tout apprentissage, elle en est même la clé de toute l'activité communicative. Cette constante renforce le lien existant entre l'apprenant et l'apprentissage. C'est ce que souligne d'ailleurs, **Claudette Cornaire** :

[1] C. Cornaire, op, cit, p 06.

« Pour les cognitivistes l'habileté à comprendre, à saisir un message, se trouve au cœur même de toute les activités de communication et d'apprentissage, et l'apprenant (avec son style cognitif particulier) en est l'élément principal »[1].

Malgré les insuffisances qu'on lui reproche, l'approche cognitive demeure importante, sinon incontournable pour la compréhension de tout message écrit.

A travers notre lecture se rapportant aux travaux menés par la spécialiste du domaine, **Sophie Moirand**, nous nous sommes imprégnée des techniques « *d'approche globale* » des textes écrits qu'elle propose et où elle insiste sur l'importance de réinvestir les stratégies de lecture que possède l'apprenant dans sa langue maternelle vers la langue étrangère. Selon elle, la lecture globale vise à :

« Transférer en langue étrangère des habitudes et des stratégies que le lecteur possède dans sa langue maternelle : perception globale des mots et des phrases, construction du sens grâce au repérage de l'architecture du texte et au savoir extra-linguistique, intention de lecture, etc. »[2].

Poursuivant ses propos, **Moirand** dit :

« Le « sens » d'un texte serait perçu au travers de son organisation linguistique et les articulateurs, les mots-clés, les relations anaphoriques sont alors autant de repères pour le lecteur, repères qui surgissent du contexte linguistique mais que

[1] C. Cornaire, op, cit, p 06.
[2] S. Moirand, op, cit, p23.

viendront éclairer le savoir antérieur du lecteur et ses connaissances extra-linguistiques. Après une première perception , très globale, réalisant un balayage de l'air du texte, le lecteur mobiliserait donc d'une part les données de son expérience du monde, de son vécu quotidien et d'autre part sa connaissance des modèles syntactico- sémantiques de la langue »[1].

L'objectif à ne pas perdre de vue, étant celui d'arriver à mener l'apprenant à aborder du mieux qu'il peut, à comprendre le texte linguistique. Pour **Jean-Pierre Cuq** la démarche proposée par **Moirand**, poursuit les étapes suivantes :

- Observation du texte : identification de tous les éléments constitutifs du texte.
- Lecture du texte orientée vers le repérage des mots- clés, de son architecture.
- Intervention des connaissances extra- linguistiques, à même, de clarifier la compréhension du texte.

Ces travaux s'inscrivent dans une optique didactique qui permettra à effectuer une lecture globale qui aboutira inéluctablement sur un savoir- faire. Cette démarche, outre qu'elle s'appuie sur les « stratégies » et « connaissances » citées dans le présent passage, vise l'interaction entre l'apprenant et le texte.

I-4 Implication des connaissances dans la compréhension :

La connaissance, fruit d'une stratégie hautement élaborée et d'intenses recherches dans grand nombre de disciplines relevant des sciences humaines. Nous

[1] S. Moirand, cité par J. P. Cuq in, op, cit, p23.

parvenons à celle-ci, par la lecture, qui nous permet, grâce à de nombreux processus psychologiques, linguistiques, et autres, de déboucher sur la compréhension. Cette dernière représente un passage obligé vers la mémoire.

I-4-1 Connaissances antérieures de l'apprenant : quel impact en compréhension ?

Si le rôle des connaissances en compréhension de texte est nouvellement expérimenté, l'idée dont il découle remonte déjà à longtemps

Les enseignants s'attellent à rétablir le lien entre les connaissances préalables des apprenants et les informations contenues dans le texte.

Les recherches menées dans cette discipline s'accordent toutes à affirmer que les connaissances des lecteurs sont un facteur déterminant dans la compréhension en lecture. L'expérimentation appliquée à deux catégories d'apprenants, a abouti aux observations et aux résultats suivants : les apprenants ayant plus de connaissances que d'autres sont capables d'en tirer le maximum d'informations et de les exploiter à bon escient. C'est ce que ressort de la citation de **Jocelyne Giasson** :

« Les élèves possédant des connaissances plus avancées sur un sujet comprenaient mieux l'information contenue dans un texte sur ce sujet, la retenaient mieux et étaient plus aptes à faire des inférences à partir du texte »[1].

[1] J. Giasson, *La compréhension en lecture*, De Boeck, 1990 [2000], p170.

I-4-1-1 Les connaissances sur la langue

Celles-ci s'avèrent d'une grande importance dans la compréhension de toute lecture. Dans son milieu familial, l'enfant développe quatre catégories de connaissances à savoir : les connaissances phonologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques.

L'ensemble de ces connaissances linguistiques permet aux futurs apprenants qui, confrontés aux écrits, font intervenir les liens existants entre l'oral et l'écrit d'une part, et le sens du texte d'autre part.

I- 4-1-2 Les connaissances sur le monde

Au départ, nous avons tous une relation étroite avec le monde qui nous entoure. Nous subissons l'influence de notre milieu social, dans lequel nous évoluons. Nous y puisons toutes nos connaissances.

Toutes ces données sont nécessaires à la compréhension des textes dans les situations de lecture. L'apport de ces connaissances à la compréhension, est mentionné par **Joceline Giasson** :

« Les connaissances que l'enfant a développées sur le monde qui l'entoure constituent un élément crucial dans la compréhension des textes qu'il aura à lire. En effet, en lecture, la compréhension ne peut se produire s'il n'y a rien auquel le lecteur puisse rattacher la nouvelle information fournie par le texte »[1].

[1] J. Giasson, op, cit, p 11.

Elle rattache la compréhension en premier lieu au texte et aux connaissances antérieures du lecteur :

« Pour comprendre, le lecteur doit établir des ponts entre le nouveau (le texte) et le connu (ses connaissances antérieures) »[1].

Nous sommes parvenue à admettre, après moults recherches menées par les spécialistes de la question, à mettre en évidence, l'apport positif des connaissances antérieures du lecteur dans la construction du sens, ainsi que l'acquisition de nouvelles connaissances. **Wilson et Anderson** résument bien la portée pédagogique de ces recherches :

« Pour que les élèves deviennent compétents, il faut que le programme scolaire soit riche en concepts de toutes sortes : histoire, géographie, science, art, littérature,…Toute connaissance acquise par un enfant, l'aidera éventuellement à comprendre un texte. Un programme vide de concept, qui ne repose que sur des exercices artificiels, a des chances de produire des lecteurs vides qui ne comprendront pas ce qu'ils liront. Ce qu'ils ne savent pas leur causera du tort »[2].

Dès que le lecteur fasse intervenir un champ aussi vaste que vairé de connaissances, ses chances de lecture auront plus de succès.

[1] J. Giasson, op, cit, p 11.
[2] P. Wilson, R. Anderson, cité par, J. Giasson, op, cit, p 12.

I-4-2 Les structures du lecteur

Dans une situation de lecture, le lecteur affiche un comportement, une attitude bien personnelle en fonction du texte. Le caractère personnel que possède chacun des lecteurs est appelé «structure ». Les lecteurs font intervenir dans l'acte de lire, différentes attitudes en fonction de l'intérêt qu'ils accordent à telle ou telle autre lecture.

I- 4-2-1 Les structures cognitives

Les structures cognitives constituent la somme des connaissances que possède chacun de nous, sur la langue et sur le monde. La compréhension se renforce en fonction du large éventail de connaissances détenues par l'apprenant.

L'ensemble de ces connaissances antérieures favorise l'apprentissage et assure une meilleure compréhension des textes soumis à l'apprenant. A ce propos, **M. Adams** et **B**. **Bruce** avancent que :

« La compréhension est l'utilisation de connaissances antérieures pour créer une nouvelle connaissance. Sans connaissances antérieures, un objet complexe, comme un texte, n'est pas seulement difficile à interpréter ; il est strictement parler sans signification »[1].

[1] M. Adams, B. Bruce, cité par J. Giasson, op, cit, p 11.

I- 4-2-2 Les structures affectives

Les structures affectives reposent essentiellement sur le vouloir et le pouvoir de tout lecteur en position d'apprentissage. En situation de lecture, l'individu adopte une attitude qui est en fonction avec ce qu'il veut apprendre et de ce qu'il attend de cette lecture, en un mot, l'intérêt qui en découle.

Nous avons remarqué, lors de séances de lecture (leçons de compréhension de l'écrit) en classe de FLE, que tout apprenant, grâce à des grimaces que nous pouvons facilement déceler sur son visage, selon l'enjeu que comporte le texte. L'apprenant est soit : attiré par le texte, dans ce cas précis il en est motivé. Dans cette situation, il effectuera une bonne lecture. Au cas où il affiche une indifférence, il lit dirons nous « il a la tête ailleurs ». S'il aborde la lecture avec une attitude dite de répulsion, l'apprenant affichera carrément un dégoût voire un malaise.

En bref, nous pouvons affirmer que chaque lecteur a des affinités qui lui sont propres en situation de lecture.

I- 5 Emergence de l'imagerie mentale :

De nos jours, la plupart des enseignants accordent un intérêt particulier pour le rôle de l'imagerie mentale dans le processus de lecture. A cet effet nous reproduisons ci-contre la définition avancée par **J. Giasson** :

« C'est la capacité de créer des images mentales fortes et claires. Cette capacité individuelle influence l'utilisation en lecture, car évidemment les lecteurs qui sont plus

aptes à créer spontanément des images utilisent ce processus dans leurs lectures plus que les individus qui ne « voient rien » dans leurs têtes »[1].

Le champ de prédilection de l'imagerie mentale recouvre plusieurs modalités, dont l'importance est soulignée par un grand nombre de chercheurs. Le processus visuel, est celui qui a le plus retenu l'attention des chercheurs grâce à son étroite relation avec la lecture. A ce titre, elle constitue l'un des points émergeants et le plus bénéfique qui aide la mémoire pendant le travail de lecture :

- En combinant judicieusement les détails en les intégrant dans des ensembles, elle augmente ainsi la capacité de la mémoire ;
- Elle permet de faire le lien entre les différentes phases de lecture : identification des mots et leur comparaison ;
- Elle intervient dans l'enregistrement et la conservation des informations tirées de la lecture ;
- Elle stimule l'intérêt et le plaisir chez le lecteur.

I- 5- 1 Les effets positifs de l'imagerie mentale en lecture :

Les capacités créées par l'imagerie mentale varient d'un lecteur à un autre. Elle détermine ainsi, les degrés d'aptitude, qui peuvent exister entre les lecteurs. En un mot, le lecteur qui crée intensément des images mentales fortes et claires, réussit mieux et plus que le lecteur dont le champ de visualisation est limité. Cependant, les

[1] J. Giasson , op, cit, p143.

Bons visualisateurs ne sont pas nécessairement de bons lecteurs ou ceux qui comprennent mieux le texte à lire.

Par contre, un lecteur entraîné à l'imagerie mentale, améliorerait considérablement la compréhension du texte.

Les spécialistes de la question, se rapportant à l'imagerie mentale, s'accordent tous à affirmer, après moult recherches menées dans le domaine que :

« Quelle que soit l'utilisation qui en est faite par le lecteur(spontanée ou consciente), l'imagerie mentale fait partie de l'essentiel des processus de lecture »[1].

I- 6 De l'information du texte aux connaissances :

En règle générale, le lecteur établit un lien étroit entre l'information dissimulée dans le texte et ses propres connaissances. L'intégration de toutes connaissances repose sur l'utilisation de tout un processus hautement élaboré.

Parfois, le lecteur peut se trouver dans une situation inconfortable devant un texte. Dans cette position particulière, le choix des connaissances antérieures étant non conforme avec le texte, l'éloigne considérablement de la compréhension.

Au cas contraire, la compréhension en bénéficie. **Jocelyne Giasson** illustre brillamment notre présent passage.

[1] J. Giasson, op,cit, p 144.

« Il arrive que certains lecteurs se perdent dans des élaborations fantaisistes qui les éloignent du but de leur lecture. Par contre, lorsque ces élaborations sont adéquates, leur présence facilite la rétention de l'information »[1].

I - 7 Intervention de l'enseignant dans la compréhension :

La société au sens large du mot, reconnaît tout en la respectant, la tâche ingrate mais combien indispensable de l'enseignant dans l'accomplissement de sa noble mission de guide et d'animateur au service des générations, en général et des apprenants en particulier.

L'enseignant restera pour nous tous le maître d'œuvre d'une action fondamentale dans la vie intellectuelle de la société. Répandre le savoir, n'est pas une mission facile. L'enseignant conscient de sa responsabilité est constamment à l'écoute des nouvelles découvertes pédagogiques. Ennemi juré de toute la « routine », il fait siennes toutes les nouveautés qui assurent à son enseignement le succès escompté.

Nous nous intéressons ici, aux tâches dévolues à l'enseignant de langue étrangère (le français).

Dans un premier temps, l'enseignant chargé de l'enseignement des langues se fixe des objectifs, à même de le guider, à accomplir des actes pédagogiques conformément à un Programme Officiel arrêté par la tutelle. Cette démarche initiée, incite l'apprenant à se mettre en position d'apprentissage.

Ne perdant pas de vue que l'essentiel pour un apprenant réside dans la compréhension de l'écrit. L'apprentissage étant un savoir-faire dont l'application suit

[1] J. Giasson, op,cit, p 144.

une progression minutieusement étudiée. Celle-ci devant déboucher, en fin de séance, sur la compréhension. L'impact du « projet » annoncé par **J.P Cuq** résume bien ce que nous venons de développer :

« Aider l'apprenant à construire le sens, c'est lui assigner un projet de lecture, défini par des objectifs, qui consiste à lui donner un certain nombre de tâches à réaliser et à le mettre dans une situation active. Pour développer l'apprentissage de la compréhension, il est important de mettre en place un parcours tout en segmentant les diverses activités à accomplir selon une progression »[1].

Méthodologiquement, l'enseignant suit les étapes suivantes pour atteindre son but ultime : mettre la compréhension à la portée des apprenants.

- La pré - lecture, ou la préparation à la lecture : partant de connaissances acquises antérieurement, cette étape permet à l'apprenant d'appréhender le texte à lire en y émettant des hypothèses. Dans cette phase, l'apprenant se familiarise avec le texte en le scrutant sous l'œil attentif de l'enseignant.
- Observation du texte : le balayage systématique du texte permet à l'apprenant d'anticiper sur le sens. Cette observation lui assure une meilleure appréhension.
- La lecture silencieuse : est une étape importante par laquelle l'enseignant amène grâce à de subtiles consignes, l'apprenant à élaborer la construction progressive du sens. Pour arriver à mieux cerner le texte proposé à l'étude, l'enseignant recourt à la lecture silencieuse faite par le maximum d'apprenants, afin de faire bénéficier

[1]J. P. Cuq , I. Gruca, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde,* PUG, Collection FLE ,2003, p 164.

l'ensemble. Il peut aussi, répartir le texte entre des groupes en leurs enseignant des tâches précises. L'objectif étant, comme à chaque fois, la compréhension approfondie du texte.

Pour mieux y parvenir, l'enseignant doit connaître le genre du texte qu'il enseigne. Parce que, chaque genre à sa rhétorique qui repose sur un choix et une organisation spécifique.

- Après la lecture : désirant s'assurer que les apprenants ont tiré le plus d'informations ; l'enseignant parvient, par le biais de commentaires, de discussions et autres activités, à évaluer les acquis extraits du texte.

Nous ne devons pas sous estimer ni l'âge, ni le niveau scolaire des apprenants dont nous nous occupons. Cependant, mêmes débutants, ces apprenants possèdent leur propre culture, une connaissance de leur milieu social, une base linguistique en langue étrangère, en plus de leur langue maternelle.

L'enseignant qui néglige l'apport socioculturel ainsi que les connaissances antérieures des apprenants, verra les résultats de son enseignement voués d'avance à l'échec. A ce propos, **Sophie Moirand** indique :

« Compte tenu de la spécificité des stratégies pédagogiques à mettre en œuvre dans l'enseignement d'une langue étrangère, on n'insistera enfin jamais trop sur la nécessité, pour l'enseignant, de connaître les habitudes d'enseignement et d'apprentissage du groupe d'apprenants dont il s'occupe. On a trop tendance à

considérer qu'ils sont vierges, parce que débutants, alors que, même à l'âge ou les élèves commencent, dans le secondaire, à apprendre une première langue étrangère, ils ont déjà une expérience du monde et du langage, une « culture » sociolinguistique, une image de leur langue et de celle des autres, voire même des idées toutes faites sur l'apprentissage des langues vivantes. Toute démarche pédagogique qui ne prend pas en compte ces données se heurte inévitablement à la résistances des enseignés »[1].

Nous constatons une étroite complicité entre l'enseignant et l'enseigné dans le processus d'enseignement / apprentissage de la langue étrangère. L'effort consenti par les deux partenaires est considérable. Si le premier rassemble les plus performantes stratégies pédagogiques, le second se doit de prouver toute sa disponibilité à recueillir et accepter de s'investir dans le projet et la progression arrêtés par l'enseignant en question.

Le résultat tant attendu à long terme par tout enseignant digne de ce nom, c'est de parvenir au transfert de l'apprenant en lecteur.

« Capable de garder l'utile et rejeter ce qui ne l'est pas »[2]

I- 8 <u>La compétence en milieu scolaire</u> :

Tout ce que nous avons traité précédemment vise à mettre en exergue le rôle de l'acquisition de la compétence, pivot de tout apprentissage.

[1] S. Moirand., op, cit, p164.
[2] T. H. Sidibe, op, cit, p 134.

La notion de compétence a considérablement évolué au fil de ces dernières années, son importance s'est accrue de telle manière à la rendre incontournable.

Le débat sur la compétence prend de l'ampleur tant son apport est motivant. Son impact positif n'est plus à démontrer pour l'apprenant.

Consciente du rôle prépondérant de l'acquisition de compétences en langue étrangère, nous tenterons par le truchement de différentes applications pédagogiques d'arriver à doter nos apprenants de compétence communicative.

Etant donné son intérêt, les spécialistes de la Science de l'Education lui prêtent une valeur globale et prédominante.

Si à priori, le but de tout enseignement/ apprentissage d'une langue étrangère est d'arriver à doter l'apprenant de toutes les compétences dont il a besoin. Ceux sont là autant de raisons motivantes qui incitent les enseignants à relever le défi engagé pour atteindre la compétence.

La notion de compétence tant répandue, touche actuellement un grande nombre de secteurs d'activité.

Mais dans le monde scolaire, cette notion a pris des proportions tellement importantes qu'elle est devenue le moteur de tout le système scolaire.

I- 8- 1 Définitions de la notion de compétence :

La notion de compétence a été diversement définie par les chercheurs et les pédagogues de différentes nations et tendances. Cependant, nous avons relevé à travers ces définitions un certain consensus qui les rapproche.

Nous avons aussi constaté des convergences et des similitudes dans bon nombre de ces définitions. Toutes ces dernières que nous avons choisies pour étayer notre propos mettent l'accent sur un point commun : celui de savoir et savoir-faire qui impliquent « l'action » et « l'accomplissement » en vue d'atteindre un but.

Cependant des didacticiens de renom ont signalé la difficulté de donner à cette notion une définition précise. Son interprétation découle en partie de son emploi. Selon la conception de **Chomsky** :

« La compétence est une notion à la fois plus abstraite et plus dynamique puisque elle inclut la créativité »[1].

L'un des fondements sur lequel repose la notion de compétence est sans conteste la « créativité » soulignée avec force dans la théorie chomskyenne. Cette dernière s'appuie sur la faculté de créer et de comprendre des énoncés nouveaux.

Continuant à relever ce que nous considérons comme faisant partie des fondements de base nécessaires à acquérir une compétence. Nous avons pour cette fois-ci mentionné la notion « d'action ».

Devant une situation donnée, nous soyons en mesure de nous adapter et d'agir efficacement pour résoudre n'importe quel problème. A ce sujet **P. Perrenaud** dit :

[1] R. Galisson, D. Coste, op,cit, p 106 .

« La compétence est la capacité d'agir efficacement dans un type défini de situation »[1].

Dans le même élan, à savoir l'énumération des fondements constitutifs de toute compétence, nous avons encore une fois, relevé la notion de « tâche ». Sa réalisation implique un savoir-faire.

Pour arriver à faire acquérir à l'apprenant ce dont il a besoin de savoir et de savoir-faire, l'enseignant doit se fixer les objectifs à atteindre, c'est-à-dire : amener l'apprenant à parvenir à l'issue d'une séance, à réaliser ce qui lui a été demandé.

Dans le même ordre d'idée, l'apprenant doit être capable de donner du sens à son savoir. Pour ce faire, il doit dépasser la simple mémorisation à un meilleur usage. A cet effet, nous citerons les propos de **Bernard Rey** :

« La notion de compétence en tant qu'elle est une capacité à accomplir une tâche, permet d'introduire une vision renouvelée du savoir »[2].

En vue de mieux asseoir les fondements auxquels nous avons attribué tant d'importance, pour parvenir à mieux cerner la compétence. Celle-ci, est censée atteindre un objectif à finalité utile.

Etant donné que nous avons déjà traité la partie se rapportant à la réalisation d'une tâche, nous mettons l'accent sur la finalité à atteindre.

[1] P. Perrenaud, cité par B. Rey, V. Carette, A. Defrance, S. Kahn, *Les compétences à l'école. Apprentissage et évaluation*, De Boeck, 2003, p 14.
[2] B. Rey, *Compétences et connaissances*, deux points, ouvrez les guillemets, Lausanne, n° 04, Oct 1998, p 02.

L'acquisition d'une compétence, n'est possible, que dans la mesure où, elle débouche inéluctablement sur une activité efficace et utile, conséquente à un objectif fixé d'avance par l'enseignant chargé de son application.

Attirée par la simplicité de la définition avancée par le collectif de chercheurs de Sciences de l'Education, à savoir, **B.Rey**, **V. Carette**, **A. Defrance** et **S. Kahn** qui affirment que:

« Une compétence est le fait de savoir accomplir efficacement une tâche, c'est-à-dire une action ayant un but »[1].

I- 9 La compétence de communication : ses fondements

Nous avons essayé à mettre en évidence les fondements de la notion de compétence dans le système scolaire et ce de façon générale. Mais la compétence qui nous tient à cœur et dont nous sommes responsable de la développer et de la faire maîtriser par nos apprenants est sans aucun doute la compétence communicative.

Si la finalité de toute compétence consiste à amener l'individu à être capable d'affronter n'importe quelle situation et d'agir en conséquence. Pour la compétence communicative qui constitue le domaine de prédilection du monde scolaire, ici l'enseignant, en usant de son savoir-faire intervient habilement pour guider et aider l'apprenant à user de ses acquis antérieurs, ses connaissances linguistiques, ses connaissances socioculturelles, etc. pour dépasser toutes les difficultés inhérentes découlant de l'apprentissage de la langue enseignée, pour arriver à saisir le sens et

[1] B.Rey, V. Carette, A. Defrance et S. Kahn, op, cit, p33.

s'approprier au fil des années les rudiments de cette langue, de façon à pouvoir être capable de la parler et de l'écrire convenablement.

Cependant, nous avons pour mission singulière de suivre les méandres qui nous permettent de développer la compétence de compréhension de l'écrit. Celle-ci étant l'une des quatre habiletés fondamentales reconnues, qui réunies constituent la compétence communicative.

Le parcours de l'apprenant doit être jalonné d'activités d'évaluation afin de mesurer le degré constant de son apprentissage.

La compétence de communication, de par son importance constitue la composante fondamentale de tout le processus d'enseignement / apprentissage du français langue étrangère. C'est le créneau qui nous intéresse en premier lieu et qui focalise toute notre attention. C'est aussi vers lequel convergent tous nos efforts. Citer **J.P. Cuq** et **I. Gruca**, nous parait répondre à l'attente des enseignants de donner le meilleur d'eux même :

« L'enseignement d'une langue étrangère vise dans tous les cas un objectif capital, celui de faire acquérir une compétence de communication qui, malgré sa complexité, peut être abordée par les diverses composantes qu'elle implique »[1].

Depuis longtemps, la langue a été considérée comme le principal moyen d'expression par excellence. Nous retreindrons à titre d'exemple les travaux d'**André**

[1] J. P. Cuq, I. Gruca, op, cit, p 150.

Martinet, qui arriva dans les années soixante à souligner l'importance qu'il accorde à la langue en affirmant :

« En dernière analyse, c'est bien la communication, c'est-à-dire la compréhension mutuelle, qu'il faut retenir comme la fonction essentielle de cet instrument qu'est la langue »[1].

Si les linguistes s'intéressent au fonctionnement de la communication en utilisant leurs propres méthodes comme, la description et l'analyse ; les spécialistes de l'enseignement / apprentissage usent de tout leur savoir-faire pédagogique, en vue de parvenir à l'acquisition de la compétence communicative, au profit des apprenants. A ce propos **Sphie Moirand** conseille :

« *Il s'agit plutôt de savoir comment s'acquièrent des capacités de communication et quels type de compétence interviennent lors de la production et de l'interprétation des énoncés dans une situation de communication définie, afin de mettre en œuvre des stratégies d'enseignement pour apprendre à communiquer »*[2].

Au fil des années, la notion de compétence de communication s'est considérablement répandue, dépassant largement le cadre de la compétence

[1] A. Martinet, cité par, S. Moirand, in *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, « F », 1990, p08.
[2] S. Moirand, op, cit, p14.

linguistique. C'est ainsi, que d'autres compétences d'ordre psychologique, sociale et culturelle sont venues se greffer à celle-ci afin d'en préciser l'importance de la compétence communicative. C'est ce qui découle des propos avancés par **Hymes** :

« La compétence de communication relèverait de facteurs cognitifs, psychologiques et socioculturels dépendant étroitement de la structure sociale dans laquelle vit l'individu et reposerait donc, en simplifiant quelque peu, non seulement sur une compétence linguistique (la connaissance des règles grammaticales du système) mais aussi sur une compétence psycho – socio - culturelle (la connaissance des règles d'emploi et la capacité de les utiliser) »[1].

En passant par les différentes étapes et analyses menées aussi bien à travers les adeptes de la compétence linguistique, que ceux de la compétence communicative, nous assistons à un véritable débat qui tantôt favorise les unes au détriment des autres compétences, parfois les opposent et d'autres fois les rapprochent en les rendant complémentaires. C'est en partie, les résultats auxquels sont parvenues les chercheurs de différents horizons qui vont permettre aux enseignants d'utiliser les moyens qui en découlent pour enseigner aux apprenants la langue étrangère.

Ainsi, pour parvenir à cette fin, il faudrait négliger, ni la compétence linguistique, ni la compétence communicative, car selon Sophie Moirand, ces dernières seraient intimement liées

[1] D. Hymes, cité par S. Moirand, in *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, « F », 1990, pp 14 - 15.

« *On peut difficilement imaginer une compétence de communication s'exerçant sans un minimum de compétence linguistique et à l'inverse, quelqu' un qui produirait et interpréterait des énoncés dans une communauté donnée à partir de sa seule compétence linguistique apparaîtrait comme une sorte de monstre culturel »*[1].

Nous nous acheminons progressivement à intégrer la composante linguistique à l'ensemble des autres compétences constitutives de la compétence de communication. C'est d'ailleurs ce qu'affirme **S. Moirand**

« Il semble alors impossible de distinguer une compétence linguistique et une compétence de communication ; la tendance est plutôt de voir dans la compétence linguistique une composante, certes indispensable, d'une compétence plus générale, la compétence de communication »[2].

La lumière commence à pointer à l'horizon, notre vision de la compétence communicative sort elle aussi, petit à petit, de l'ombre et devient claire et nette.

Si nous considérions que le langage est l'élément clé de la compétence communicative, nous soutiendrons alors avec insistance la présence de compétences qui viennent se greffer en y gravitant tout autour.

[1] S. Moirand, op, cit, p 17.
[2] Ibid, p 17.

Nous nous sommes permise de nous référer au modèle de description des composantes d'une compétence communicative proposées par **S. Moirand**, qui aborde celui de **Hyms.**

- La composante linguistique : connaissance des éléments constitutifs du système de la langue, à savoir les éléments phonologiques, lexicaux, sémantiques, grammaticaux que textuelles.

- La composante discursive : c'est-à-dire la connaissance et l'appariation des différents types de discours à adapter en fonction de la situation de communication.

- La composante référentielle : c'est-à-dire la connaissance des domaines d'expérience et de référence.

- La composante socioculturelle : c'est-à-dire la connaissance et l'appropriation des règles sociales et du système culturel et des relations entre les objets sociaux.

A travers les différentes composantes de la compétence communicative, qu'il s'agisse de la compréhension que de l'expression qui engendre des progressions. Le but étant d'arriver ainsi à amener les apprenants à pouvoir utiliser convenablement la langue, en faisant appel à leurs connaissances personnelles antérieures, une fois devant des situations de communication les plus réelles, les plus authentiques et les plus complexes.

Conclusion :

Nous sommes partie de ce qui, considéré comme essentiel dans la compréhension, l'acte de lire. Nous avons pris le soin de définir la lecture et de développer les voies et moyens dont nous disposons en pédagogie, pour parvenir à une lecture convenable.

L'acte de lire, ne signifie rien, s'il n'est pas suivi de l'acte de comprendre, qui le complète et lui donne toute son importance. De ce fait, nous avons relevé les stratégies susceptibles de faire toute la lumière sur cette activité, qui constitue une compétence fondamentale pour tout apprentissage du français langue étrangère aux apprenants.

A l'évidence, la compréhension de l'écrit pour qu'elle soit fonctionnelle, effective et plus rentable, devrait inclure et impliquer d'autres mécanismes dont elle ne peut s'en passer à savoir : les connaissances sous toutes leurs formes.

Bien d'autres mécanismes interviennent et renforcent la compréhension. Il s'agit des structures du lecteur, dont les plus importantes sont, les structures cognitives et les structures affectives. L'impact de ces dernières s'avère si nécessaire.

Entre autres, nous avons retenu le rôle positif de l'imagerie mentale dans le processus de compréhension et dont les psychopédagogues soulignent tous les bienfaits.

En bref, l'apprenant conseillé et guidé par l'enseignant doit mettre tout en œuvre - mécanismes et stratégies- pour déboucher sur la compréhension de tous supports écrits.

A ce titre, la compétence de compréhension de l'écrit devrait servir de plate-forme pour tout apprentissage en classe de FLE.

Chapitre II :

La compétence culturelle, point d'appui à la compréhension de l'écrit.

« Découvrir l'autre, c'est s'ouvrir à une relation et non se heurter à une barrière »

Claude Lévi-Strauss

Introduction :

La vie en close n'est plus possible de nos jours. Nous sommes de plus en plus appelés à cohabiter avec l'Autre. Cet autre, l'étranger est différent de nous ; que nous devons tout faire pour le comprendre. Il n'y a pas de recette miracle pour y parvenir.

C'est grâce à sa langue que nous parviendrons à l'atteindre. C'est par cet incontournable phénomène social que doivent s'opérer toutes les tentatives visant à entrer en contact avec l'Autre, pour établir un échange, qui aboutirait en fin de compte, à la communication.

Pour réaliser une si importante entreprise de dimension universelle, des chantiers pluridisciplinaires installés aussi bien en Europe qu'en Amérique du Nord, ont entrepris des recherches, afin de dégager les voies et moyens qui permettraient aux Sciences de l'Education en particulier, de résoudre des problèmes épineux nés, des nouveaux rapports entre les Etats et peuples par suite de la mondialisation.

Avec ces multiples aspects et exigences, le culturel s'impose à nous. Les enjeux introduits par l'intérêt, incitent les sociétés à se rapprocher et à se connaître encore mieux. Ces nouvelles motivations suscitent un engouement sans précédent pour l'ouverture sur l'Autre.

Insister sur l'aspect culturel de la langue n'est-ce pas la meilleure manière pour arriver à comprendre l'Autre et à mieux respecter ses intérêts ? Aucun peuple n'est prêt à brader son identité et encore moins sa culture. A ce sujet **Mahatma Ghandi** affirmait :

« Je ne veux pas que ma maison soit entourée de murs de toutes parts et nos fenêtres barricadées. Je veux que les cultures de tous les pays puissent souffler aussi

librement que possible à travers ma maison. Mais je refuse de me laisser emporter par aucune »[39].

Mus par l'esprit de tolérance qui nous anime, nous acceptons l'Autre et par conséquence, nous déployons tous nos efforts - notamment par le biais de l'apprentissage de sa langue - à le découvrir à travers tous les domaines de la vie socioculturelle. A ce propos, **Michaël Byram** disait :

« Apprendre une langue, c'est apprendre une culture ; par conséquent, enseigner une langue, c'est enseigner une culture »[40].

Nous aborderons ce second chapitre en accordant : tout d'abord, une attention particulière à la notion de culture. Ensuite, nous tâcherons de parvenir à concilier l'enseignement de la langue avec celui de la culture dans une classe de FLE. Puis, nous nous intéresserons à développer la compétence culturelle, en tant qu'une composante socioculturelle de la langue. Pour déboucher sur l'enseignant qui représente de par sa présence, l'élément fondamental sur lequel repose toute la stratégie du système éducatif mis en place.

Enfin, nous signalerons l'importance accrue du lieu propice, la classe, où se pratiquent toutes les opérations d'apprentissage.

[39] M. Ghandi, cité par, A. Dakhia « Désir d'interculturalité : De cet idéal humain au devoir de partage », in *Synergie Algérie*, n° 02, 2008, p 149.
[40] M. Byram, op, cit, p 67.

II - 1 De la culture à l'interculturel.

Nous avons dans le chapitre précédent traité la partie relative à la compétence communicative et nous sommes parvenue à la conclusion suivante : que la langue était -sans en être exclusive- l'élément clé à toute communication.

Partant de cette affirmation qui donne toute son importance à la langue et par voie de conséquence à la communication, nous aborderons ici, la compétence culturelle. Tout comme la langue, la culture conditionne la communication.

De part la place qu'elle occupe au sein de cet ensemble, l'assise culturelle s'avère nécessaire aussi bien pour la compétence linguistique que pour la compréhension.

II -1-1 Culture ou civilisation ?

Depuis longtemps, les deux notions de « culture » et de « civilisation » étaient considérées comme des synonymes. Elles ont fait l'objet d'interprétations diverses de la part des historiens, des sociologues et des anthropologues. Selon ces experts, les deux termes peuvent entretenir des rapports plus au moins étroits. Nous retiendrons à titre d'exemple, le rapport « d'inclusion » relaté dans la définition de la notion de culture dans le **Petit Robert** :

« La culture, ensemble des aspects intellectuels d'une civilisation »[41].

[41] Petit Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1972, p 393.

Un autre rapport, celui « d'équivalence » entre les deux notions. Nous avons tendance à utiliser la notion de culture pour désigne la notion de civilisation et vice versa.

Le concept de culture s'affirme de plus en plus au file du temps, en raison de « l'évolution heureuse des mentalités collectives »[42].

Nous avons aujourd'hui tendance à abandonner le terme de civilisation pour celui de la culture. Après la mise au point ainsi faite, nous allons nous occuper exclusivement d'accorder à la notion de culture toute l'importance qu'elle mérite.

II- 1-2 La culture : définitions.

Vu l'importance qu'accorde l'ensemble des sociétés à la notion de culture ; définir cette notion en nous référant à un grand nombre de spécialistes de la question, nous parait opportun. Bien que donner une définition à la notion ne soit pas chose aisée.

C'est ainsi que nous avons choisi, en premier lieu, de recourir à la définition de l'UNESCO, qui de par son statut d'Organisation des Nation Unies pour l'Education, la Science et la Culture, qui a entre autres missions, « de promouvoir et de développer la culture à travers le monde ». C'est en ces termes que cette Institution Onusienne définit la culture :

[42] J-P. Cuq, I. Gruca, op, cit, p 83.

« La culture est l'ensemble de connaissances et de valeurs qui ne fait l'objet d'aucun enseignement spécifique et que pourtant tout membre d'une communauté sait ».[43]

La définition proposée ci-dessus, nous parait globale. Elle ne s'étend pas aux multiples facettes censées refléter cette notion, si complexe. Elle met tout simplement au devant de la scène, les composantes que recèle chaque individu appartenant à une société donnée. Elle insiste aussi sur le caractère acquis qui anime l'ensemble de ces acteurs.

Nous avons encore relevé une série de définitions, dont l'évolution s'inscrit dans une chronologie temporelle.

Etant donné que nous ne pouvons pas figer la notion de culture une fois pour toute. A cet effet, nous nous trouvons en face de multiples définitions. Chaque discipline oriente le concept et le définit en fonction de ses propres besoins. C'est ce qui ressort des propos de **G. Michaud** et **d'E. Marc** :

« On ne dispose pas vraiment d'une science unifiée de la culture et son étude est le bien commun de plusieurs disciplines : ethnologie, sociologie, littérature, histoire de l'art, etc., chacune orientant comme il est normal le concept en fonction de ses propres visées »[44].

[43] A. Blondel, G. Briet, L. Collès, L. Destercke, A.Sekhavat, *Que voulez-vous dire ? Compétence culturelle et stratégies didactiques*, Duculot (De Boeck et Larcier), 1998, p 07.
[44] G. Michaud, E. Marc, *Vers une science des civilisations*, Edition complexe, Bruxelles, 1981, p 31.

Nous sommes parvenue à travers les multiples définitions données par d'éminents spécialistes des sciences humaines et autres, à faire la distinction entre la culture « anthropologique » d'une part et la culture « cultivée » d'autre part. C'est ce que ces chercheurs ont regroupé sous différentes appellations. C'est dans cette perspective que nous avons décelé un ensemble dont la finalité serait d'ordre anthropologique et le chef de file de ce courant serait **Pierre Bordieu**.

« La culture, c'est certes la littérature, la musique, la peinture, etc. ,tout ce qu'on réunit depuis Pierre Bordieu sous l'appellation de « culture cultivée », mais aussi toutes les façons de vivre et de se conduire, qu'on réunit sous le nom de « culture anthropologique » »[45].

La culture n'étant pas une science exacte encore mois une science unifiée, ce qui a permis aux chercheurs du domaine de donner libre cours à leurs approches respectives.

C'est ainsi que nous retrouvons les concepts de *culture cultivée* et *culture anthropologique* autrement appelés mais de sens rapprochés, par tous ceux qui ont abordé la question.

Pour **Robert Galisson**[46], la *culture cultivée* s'oppose à la *culture comportementale* ou encore *ordinaire*. Dans le même ordre d'idée, le

[45] P.Bordieu, cité par J-P. Cuq, I. Gruca, in op, cit, p 83.
[46] R.Galisson, cite par, A. Blondel, G. Briet, L. Collès, L.Destercke, A. Sekhavat ,in op, cit, p 07.

lexicométhodologue **Alain Finkielkraut**[47] différencie la *culture savante* ou dite de *prestige* de la *culture partagée*.

Quant à **Wadi Bouzar**[48], il suggère en les distinguant la *culture vécue* de la *culture pensée*.

Pratiquement, la culture savante ou culture d'élite est réservée à une minorité. Elle est l'apanage d'un groupe qui s'est investi dans les études supérieures. Elle s'acquiert de façon volontaire et consciente. Elle implique la fréquentation de milieu de haute culture. Elle est valorisante et distinctive. Elle échappe à la masse. Elle n'est pas à la portée de tous. Cependant, elle est largement transculturelle, c'est-à-dire qu'elle permet de s'approprier le patrimoine culturel universel.

A l'inverse, la culture anthropologique, s'étend aux larges couches sociales. Elle n'a pas besoin pour son développement d'études spécifiques. Elle appartient à chaque membre d'une société donnée. Transmissible et évolutive, elle affirme l'appartenance identitaire au groupe social. Elle est acquise de manière inconsciente et non volontaire. C'est la culture de masse par excellence.

Persuadée du bien fondé de la culture pour le genre humain, nous précisons très modestement de concilier, si possible, toutes les définitions proposées par les experts du domaine, en vue de cerner dans la mesure du possible la notion de culture avec un grand « C » pour en faire *« un moule qui nous modèle tous »*[49].

[47] A Finkielkraut,cité par, A. Blondel, G. Briet, L. Collès, L.Destercke, A. Sekhavat ,in op, cit, p 07.
[48] W. Bouzar, *La culture en question*, ENAL, Alger, 1984, p 76.
[49] E. T. Hall, *Le langage silencieux*, Seuil, 1984, p 48.

De tout temps, les êtres humains ont parcouru la planète. A travers leurs déplacements, ils ont rencontré d'autres cultures. Leurs passages ont laissé des traces perceptibles. Nous mentionnerons à cet effet, les gravures rupestres ainsi que l'inestimable patrimoine architectural mondial.

Aujourd'hui, par l'entremise de l'avancée technologique accélérée, les contacts se sont multipliés, engendrant un flux de populations à travers toute la planète, créant ainsi une cohabitation de communautés multiethniques. Ces mouvements ont provoqué une mosaïque de population où sont confrontées les langues et les cultures. Nous nous arrêterons momentanément ici. Nous reportons à plus tard la suite que nous considérons plus en rapport avec la conception de l'interculturel que nous projetons d'en expliciter intensément le concept. Etant donné, qu'il constitue une des phases la plus importante de notre travail.

De tout temps, la culture à fait l'objet de nombreuses études par des chercheurs, de toutes sciences confondues. Ces dernières, ne sont pas parvenus à s'entendre et à unifier cette notion, qui en fait est bien commun de tous les humains.

En ce qui nous concerne, nous sommes séduite par la schématisation proposée par **Kohls**[50]. Il a su judicieusement, grâce à un choix éclairé, comparer la culture à un Iceberg. Nous avons alors cru indispensable de reproduire le schéma, tant la similitude de l'illustration est frappante. (Voir figure n°01)

L'objectif visé par **Kohls**, est certes la représentation imagée des deux composantes de l'Iceberg. La partie mineure ou visible de celui-ci, correspond à la

[50] Paru dans la Revue *Interculturels*, Sietar, Paris, n°14, 1992.

culture connue ou encore consciente qui englobe les arts, les lettres, les sciences, etc. A la partie immergente ou la partie cachée, correspond la culture inconnue et inconsciente où se mêlent et s'intègrent les valeurs, les perspectives, les visions du monde, les modes de pensées, etc. C'est aussi le foyer des composantes émotives importantes ou extrêmement importantes.

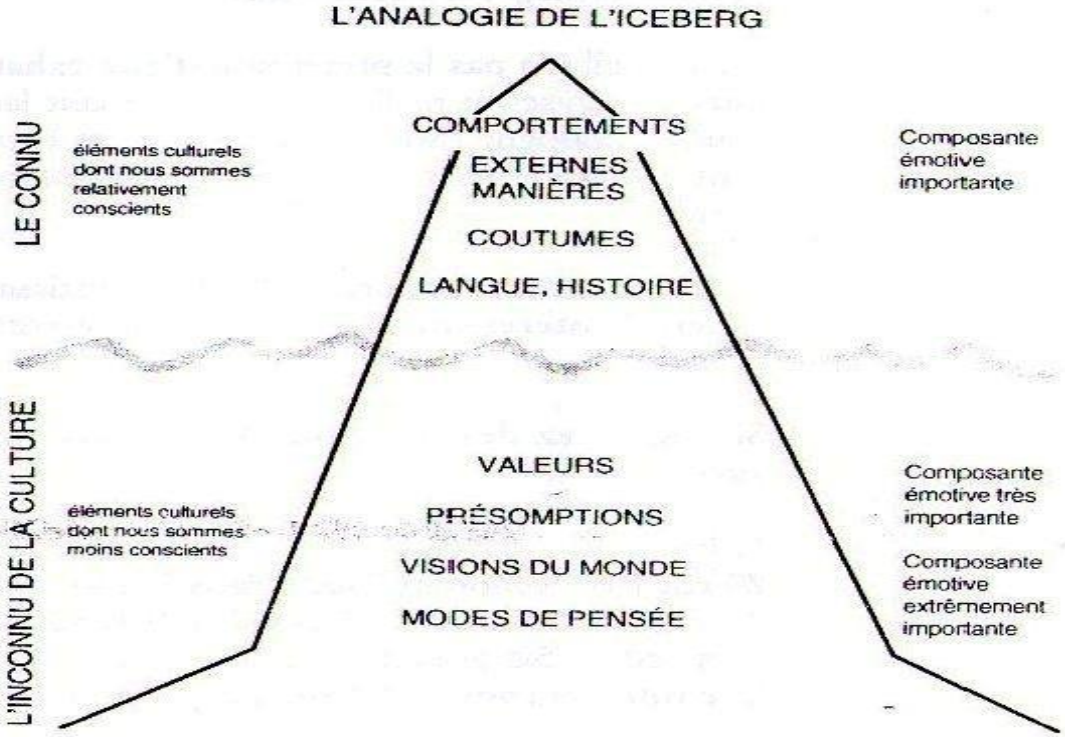


Schéma de Kohls (Figure n°01)

II- 2 De l'interculturel.

II- 2-1 Aperçu historique de l'interculturel.

Nous commencerons volontiers par donner un aperçu historique succinct de l'interculturel afin de mieux cerner cette terminologie dans son contexte éducatif.

La notion d'interculturel remonte aux années 1970 en Europe. C'est à **Louis Porcher**, qui à l'époque occupait les fonctions de Président du groupe « Migration » du Conseil de l'Europe que revient en partie la mise au point des fondements de l'interculturel ainsi que les obstacles qui s'y rattachent.

C'est du haut de ses trente années de recherches et d'expérience dans le domaine de l'interculturel qu'il donne la définition qui suit à la notion afin de la distinguer du terme de « multiculturalisme ».

« Dans " interculturel ", c'est le préfixe " inter" qu'il est important d'avoir à l'esprit. " Inter " suppose un échange, un enrichissement mutuel entre deux entités culturelles au moins. La dynamique est celle de l'échange »[51].

A la lumière de ce qui précède, nous retiendrons que l'interculturel met l'un en face de l'autre, deux entités à savoir, d'une part, sa propre culture et d'autre part, celle de l'autre. Celles-ci se confrontent sans se nier, s'échangent dans une parfaite cohésion et harmonie.

[51] L. Porcher, *« Les nouveaux visages de l'interculturel »* in Acte du Colloque Chemins d'accès, 18 Novembre 2004, p 01.

La conjoncture éducative actuelle encourage l'ouverture à l'international. Bien que les moyens audiovisuels se chargent de rapprocher les différentes cultures, ils restent cependant bien limités. Ce que préconisent les spécialistes de la question, pour arriver à développer l'interculturel, serait plutôt :

« L'articulation entre l'internalisation et la patrimonialisation. […] Nous avons tous en nous une dimension patrimoniale et une dimension internationale. Nous sommes donc définis à la fois par nos héritages et nos aspirations »[52], toujours selon **Louis Porcher.**

L'extrême importance de l'interculturel nous interpelle et exige de nous un choix de définitions en rapport avec l'ampleur de cette notion, combien indispensable pour la connaissance de l'Autre et de son respect.

Un grand nombre d'auteurs, spécialistes en Science de l'Education, ont essayé d'apporter leur précieuse contribution à l'édification de l'interculturel qu'ils ont, grâce à leurs travaux, propulsé au devant de la scène des Sciences de l'Education en particulier et des Sciences Humaines en général.

Consciente de l'importance et la nécessité de l'heure introduite par la notion de l'interculturel, **Martine Abdallah - Pretceille**, a tenté de répondre à bon nombre de questions qu'elle s'est posée afin de cerner la problématique née de cette question aussi difficile que pertinente. Ayant relevé à maintes reprises le rôle essentiel de la

[52] L.Porcher, op, cit. p 01.

culture et son enjeu historique, social, idéologique, etc., elle fait alors remarquer la délicatesse de la question. A cet effet, elle interpelle l'ensemble des acteurs sociaux à intervenir. Le monde étant en perpétuel changement, ce dernier se caractérise par une modernité plurielle qui met en action aussi bien la société et le système éducatif.

Plus que jamais, nous sommes conviée chacun de « savoir ce qu'il veut être » et le devoir de l'école est de *« savoir quel individu elle peut, elle veut et elle doit former pour la société de demain »*[53].

En ce sens, l'éducation interculturelle doit dépasser le simple stade de l'option éducative, elle exprime les besoins affectifs de la société. Cela implique de la part des décideurs et des acteurs sociaux une analyse aussi profonde que possible de toutes ses composantes socioculturelles.

Nous avons constaté que **Martine Abdallah - Pertceille** tend à développer ses constructions en vue de favoriser la compréhension des problèmes sociaux et éducatifs. Elle essaye d'y remédier en se basant sur la diversité culturelle. Nous retrouvons toutes ses préoccupations reprises dans la présente définition où elle évoque l'essentiel des enjeux de l'interculturel.

« L'interculturel se définirait comme un type de discours sur l'homme et ses actions, discours qui ne cherche pas à supplanter les autres et qui au contraire intègre dans son monde de recherche et d'interrogation du réel des données psychologiques,

[53] M.Abdallah –Pretceille, *L'éducation interculturelle*, PUF, « Que sais –je ? », Paris, n°3478, 1986, p 05.

sociales, historiques, politiques, culturelles…et bien d'autres encore… la spécificité du discours interculturel est l'intégration de la dimension culturelle, non pas comme épiphénomène, mais comme faisant partie intégrante du discours »[54].

Nous retiendrons que l'auteur par le biais de l'interculturel cherche à donner à la dimension humaine toute son importance. C'est ainsi qu'elle met les acteurs sociaux dans une position d'égalité. Pour se faire, elle intègre toutes les données relatives aux Sciences Humaines à savoir : la psychologie, la sociologie, l'histoire, la politique et le culturel, etc. Elle utilise à cet effet, la dimension culturelle qui serait indispensable.

Notre choix d'inclure la définition de l'interculturel conçue par **Claude Clanet** n'est pas fortuit. Il répond à notre empressement d'assouvir notre besoin de connaissances. Tout en puisant aux sources du culturel et de l'interculturel, consacrées par les travaux des chercheurs sus- référencés, que nous reproduisons la définition ci-dessous:

« L'ensemble des processus - psychiques, relationnels, groupaux, institutionnels - générés par des interactions de cultures dans un rapport d'échanges réciproques et dans une perspective de sauvegarde d'une relative identité culturelle des partenaires en relation »[55].

[54] M.Abdallah –Pretceille, *Vers une pédagogie interculturelle*, Paris, INRP, 1986, p 30.
[55] C Clanet , cité par A Eriksen Terzian, *Vidéo et pédagogie interculturelle* , Ed Economica, Anthropos, Paris, 1998, p 09.

C'est à travers la culture que chaque membre d'une communauté donnée acquiert son « identité culturelle ». Celle-ci n'étant pas définitive, car constamment influencée par l'environnement.

Cette identité devient particulièrement « dynamisée » dès qu'elle est confrontée à l'interculturel. C'est-à-dire, quand l'individu est impliqué dans des relations avec autrui, culturellement différentes.

Ce qui est mis en évidence dans l'interculturalité conçue par **Claude Clanet**, c'est cet ensemble de processus si complexe, qui sont issus d'interaction de culture dans un rapport d'échanges réciproques. Mais, l'essentiel reste à nos yeux, cette attitude résolue à garder son identité culturelle par chacun des partenaires en présence, en s'appuyant aussi bien sur un principe de décentration que d'ethnocentrisme.

Cette nouvelle façon de voir ouvre des perspectives nouvelles pour les enseignants/apprenants et constitue un moyen et une possibilité qui favorisent l'ouverture sur le monde, sur d'autres langues et d'autres cultures.

Nous sommes les témoins vivants de l'évolution empruntée par l'interculturel. Au départ, les concepteurs de cette notion visaient l'intégration des immigrants installés par centaines de milliers en Europe. Cette exigence de l'heure, a recommandé aux responsables de l'éducation de tous pays confondus à résoudre le problème de l'intégration des migrants.

La notion d'interculturel a fait coulé beaucoup d'encre depuis sa parution sur la scène de la Science de l'Education aux débuts des années 1970. Les efforts entrepris par les chercheurs versés dans cette discipline sont considérables.

Nous avons relevé sciemment une similitude de termes chez la plupart des experts de la question. C'est ainsi que des mots clés se sont imposés grâce à leur utilisation systématique par les uns et les autres.

A la notion d'interculturel pour les uns ou concept interculturel pour les autres ou encore discipline interculturelle pour le reste, des termes presque identiques voire unifiés viennent à chaque fois que nous parlons d'interculturalité.

C'est ainsi que ces mots phares s'imposent à l'exemple d'interaction entre deux entités, ou encore la mise face à face des différents acteurs sociaux.

Quand à l'échange réciproque, il devrait s'opérer dans la connaissance, l'égalité et le respect de l'Autre. L'importance accordée à la confrontation entre sa propre culture et la culture cible doit tenir compte de l'identité spécifique à chacun et qui se fonde impérativement sur la non négation de soi et de l'Autre. Une des finalités de l'interculturel serait à résoudre les problèmes sociaux engendrés par le mouvement intense et continu des communautés.

Quant à l'interculturel qui nous intéresse en tant qu'entité culturelle et identitaire si différente, se conçoit relativement à notre propre spécificité. L'interculturel doit répondre à notre but constant de nous ouvrir sur toutes les cultures en général et la culture française en particulier.

En raison des liens multiples qui nous unissent à la langue française : historique, géographique, socioculturel et économique. Notre insistance sans relâche à l'acquisition du français comme langue étrangère ne saurait se concevoir sans son rattachement à sa culture. A cet effet, **Louis Porcher** déclare avec force que :

« La communication en langue étrangère ne se réduit nullement à une quelconque maîtrise linguistico - linguistique étroite, et que celle-ci ne sert presque à rien si elle ne s'accompagne pas de compétences culturelles et interculturelles »[56].

Une surprenante juxtaposition s'en découle des hypothèses et des résultas des travaux menés dans ce domaine à l'effet de cerner de plus près l'interculturel. Nous assistons surpris par ce parfait consensus difficilement envisageable adopté comme d'un commun accord dans l'émergence de cette notion d'interculturalité, qui serait appelée à jouer un rôle prépondérant dans l'apprentissage des langues et des cultures.

II- 3 La culture : nouvelles perspectives.

A l'aube de ce XXI^{e} siècle, nous assistons à l'ouverture sans fin ni limite des relations humaines. Pour faire face aux nouveaux défis nés de ces nouvelles exigences de l'heure. Les nations ont initié d'ambitieux programmes de recherche scientifique et technique à l'effet d'insuffler à la communication une place de premier rang dans plusieurs domaines de la vie courante, actuelle et à venir.

Comme toute science digne de ce nom, la communication a permis aux hommes d'opérer des échanges intelligents mus par des intérêts réciproques.

L'usage plus fréquent, en vue de mieux comprendre le partenaire, a orienté l'esprit vers l'acquisition progressive de l'interculturel.

[56] L.Porcher, « Quelques états de la culture », in *Le français dans le monde*, Recherches et applications, Hachelle-Larousse, Paris, Numéro spécial, Janvier 1996, p04.

▪ Ne sommes-nous pas déjà sous l'emprise des nouvelles exigences imposées par la domination quasi- totale du phénomène de la mondialisation ?

Le nouvel ordre mondial qui englobe toutes les sphères de l'activité humaine bouscule toutes les notions préétablies antérieurement. Nous remarquerons la réhabilitation, la valorisation et la promotion dont bénéficie la communication censée favoriser et faciliter l'échange dans les relations, de toutes branches confondues.

Il en est de même pour le devenir de la culture. Celle-ci jouissant dorénavant d'une plus grande liberté soutenue par les politiques. C'est ce que traduisent fidèlement les propos de **Adbellouahab Dakhia**.

« Les politiques qui réglementent l'avancée de la mondialisation économique doivent promouvoir, plutôt qu'étouffer les libertés culturelles »[57].

C'est dans un espace ci propice que l'interculturel peut s'épanouir, *« où tout un chacun peut se situer et prétendre à être »*[58].

Nous avons essayé de suivre les étapes franchies par l'interculturel depuis ses débuts. Ce dernier a permis de résoudre de nombreux problèmes là où son application est suscitée.

- Il a contribué, tout d'abord, à faciliter l'intégration des migrants dans leurs pays d'accueil surtout en Europe occidentale et aux Etats Unies d'Amérique.

[57] A. Dakhia, « Désir d'interculturalité : De cet autre idéal humain au devoir de partage » in *Synergie Algérie*, n°02, 2008, p148.
[58] Ibid, p148.

- Ensuite, l'adoption et l'enseignement des langues étrangères par les pays qui optent pour l'acquisition d'une autre langue en plus de leur langue maternelle ou nationale.
- Enfin, l'émergence de l'interculturel comme voie incontournable instaurée par la mondialisation à l'effet de permettre le plein essors aux acteurs économiques et socioculturels de jouer chacun son rôle dans l'espace retenu pour ses besoins et ses intérêts particuliers.

Ainsi conçu, le nouvel ordre mondial préétabli, vise à opérer un changement radical des modalités. Une fois, l'individu débarrassé des tares psychologiques encombrantes qui résultent aussi bien de l'égocentrisme et de l'ethnocentrisme participe activement à jouer pleinement son rôle d'acteur social. Dans le même sens, **Dakhia Abdelouahab** émet en guise d'épilogue.

« L'univers interculturel doit comprendre toutes les sphères culturelles qui manifestent l'unité dans la diversité ; c'est la globalité où tous les systèmes découvrent leur place et leur importance. Car aucune culture inscrite dans l'interculturalisme ne peut vivre en autarcie, isolée des autres, mais en étroite corrélation malgré la complexité des tissus sociaux et des régimes politiques »[59].

Il est clairement admis, dans le monde de l'éducation, que la langue véhicule la culture. Partant de cette affirmation, nous suivons cette voie pour faire la lumière sur, en premier lieu, le rôle important de la langue comme moyen de communication.

[59] A. Dakhia, op, cit, pp148-149.

Les vertus de la langue sitôt découvertes, les peuples puis les Etats conscients de cette aubaine décident de donner à cette discipline toute l'importance qu'elle mérite. Enrichie par ses utilisateurs tout au long de son usage par les individus au fil du siècle, elle s'est imposée se frayant en chemin qu'elle a emprunté à la cadence des efforts entrepris par les premiers éducateurs.

Si le discours oral a développé la rhétorique et l'éloquence de la langue, c'est le transfert opéré par l'écrit qui confère à la langue sa composante et son plein épanouissement. Depuis lors, nous assisterons à l'éclosion incessante de la langue et à sa prise en change aussi bien quantitative que qualitative dans les programmes officiels.

Ainsi protégée, la langue bénéficiera depuis d'interminables recherches ouvrant ainsi des nouveaux horizons qui touchent et englobent diverses zones relevant de son domaine qui était méconnue à ce jour.

Le XX^{e} siècle, aura connu des noms grands qui ont imprégné les Sciences de l'Education de leur seau. Nous sommes à l'ère de la linguistique considérée comme : « *L'étude scientifique du langage et des langues »*[60].

De nouvelles découvertes ont vu le jour élargissant les perspectives aussi nombreuses que diversifiées, qui tendent à donner à la langue sa portée sociale déterminante. A la fin de la deuxième guerre mondiale et la reconstruction engagée par les pays qui étaient en conflit, une attention particulière était accordée à l'éducation, en général et à l'enseignement des langues, en particulier.

[60] R. Galisson, D. Coste, op, cit, p 307.

Les responsables ayant ressenti la nécessité de se rapprocher et de se comprendre, les uns les autres. Dans cette perspective, ils ont jugé utile de se doter de programmes ambitieux qui favorisent l'enseignement des langues étrangères.

Mises en application, ces nouvelles mesures connaîtront un engouement et une adhésion pleine et entière, aussi bien de la part des enseignants que des apprenants. Une passion soudaine, dans cette deuxième moitié du XX^{e} siècle, s'est emparée des jeunes et des adultes qui se sont mis à l'étude des langues.

A cette heureuse situation, sont venues s'ajouter conjoncturellement les indépendances recouvrées par d'anciennes colonies africaines et d'autres entre les années 1950 et 1970.

Si nous faisons allusion à cette donnée historique, c'est pour rattacher ce fait à un phénomène généralisé, qui s'est développé à cette époque précise. L'ensemble de ces anciennes colonies a opté pour le choix de la langue de l'ex-occupant comme langue nationale. Pour les pays possédant déjà une langue première ou une langue maternelle, ils ont opté pour qu'elle soit une langue seconde, ou étrangère à statut privilégié.

Cette situation inespérée a profité aux langues anglaise et française qui ont émergé du lot des langues vivantes, les plus en vue, à travers le monde, à savoir en plus des deux premières citées : l'espagnole, l'italienne et l'allemande.

Un événement aussi inattendu a influencé positivement sur l'intérêt croissant enregistré par l'enseignement des langues dans les établissements scolaires et universitaires à travers le monde ; il s'agit de la mondialisation qui, tel un tourbillon de dimension planétaire, a entraîné dans son sillage tout ce qui se dresse sur son chemin.

Pour répondre aux nombreux besoins nés de ce phénomène de l'heure, des méthodes expérimentées vues et revues seront mises en application, en vue de dispenser un enseignement / apprentissage des langues étrangères qualitatif et performant.

Les recherches entreprises, dans la totalité des Sciences de l'Education, aussi bien en Europe qu'au Etats-Unis d'Amérique et au Canada, ont relevé et affirmé avec force qu'une langue ne pouvait être étudiée en dehors de son milieu culturel naturel.

Dorénavant, les programmes se rapportant à l'enseignement des langues devraient introduire impérativement des données culturelles qui s'y rattachent.

L'instauration de la mondialisation a crée autour d'elle toute une panoplie de nouveaux créneaux dont elle a besoin pour son épanouissement. En plus des secteurs vitaux sur lesquels elle fonde toute sa stratégie, devenus traditionnelles, à l'exemple des finances, de l'économie, du marketing et de l'immobilier, pour ne pas citer que ceux là. Maintenant, elle oriente ses efforts, vers la communication et toutes les activités situées en amont et en aval de celle-ci. Parmi elles, nous noterons l'émergence du concept de *« commerce culturel »*, imposé par les nouvelles relations sous - jacentes à tous les progrès enregistrés par ce nouveau phénomène.

II- 4 L'enseignement du FLE en Algérie : quelle place pour le culturel ?

Nous évoluons dans un monde marqué par le développement vertigineux des technologies de l'information et de la communication. La prise en compte des

transformations que connaît notre pays -à l'instar des autres pays du monde -a conduit les décideurs algériens à entreprendre la refonte du système éducatif.

Le nouveau programme de français pour le secondaire se fixe, entre autres objectifs, l'amélioration qualitative de ce dernier. Dans leur ensemble, les nouveaux programmes auront pour visée principale, l'utilisation de l'apprentissage du français comme moyen d'éducation à une citoyenneté responsable et active des apprenants.

Nous relevons à ce sujet, l'absence de relation entre langue et culture. De ce fait, la langue française étrangère est enseignée et apprise, comme une sorte de savoir accessoire, susceptible de servir ultérieurement. Telle est la situation de l'enseignement du français en Algérie, comme il se pratique jusqu'à présent.

- En quoi consiste l'enseignement des langues étrangères en Algérie ?

Si cette question semble être à la portée de quiconque, nous pouvons d'ores et déjà nous mettre en garde, sur les ambiguïtés qui peuvent surgir des réponses formulées.

L'enseignement des langues étrangères obéit à plusieurs critères, dont le plus déterminant, à nos yeux, serait le programme officiel fixé par les responsables de l'Education Nationale de chaque pays. Dans le cas propre à l'Algérie, l'enseignement des langues étrangères et sur un plan plus spécifique, celui du français doit permettre [61]:

- L'acquisition d'un outil de communication permettant aux apprenants d'accéder aux savoirs.

[61] Programme du Ministère de l'Education Nationale, Direction de l'Enseignement Secondaire, O.N.P.S, Mars 2005, p 25.

- La sensibilisation aux technologies modernes de la communication.

- La familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre les dimensions universelles que chaque culture porte en elle.

- L'ouverture sur le monde pour prendre du recul par rapport à son propre environnement, pour réduire les cloisonnements et installer des attitudes de tolérance et de paix.

II- 5 Langue/culture : quelle relation dans l'enseignement du FLE ?

Parmi le nombre considérable des spécialistes de cette question, si importante relative à l'enseignement des langues étrangères, un nom s'est illustré par ses nombreux travaux menés durant des années - en tant qu'enseignant et chercheur à travers plusieurs pays d'Europe - à trouver les moyens les plus appropriés de parvenir à faire acquérir aux apprenants dont il avait la charge, une langue étrangère selon des méthodes expérimentales élaborées par ses soins. S'appuyant essentiellement sur ses nombreuses observations faites sur le terrain, **Michaël Byram** nous livre ci-contre, une de ses réflexions :

« L'enseignement des langues étrangères consiste, selon ma propre expérience en tant qu'apprenant et enseignant, et selon ma philosophie pédagogique, à s'affranchir des limites de son environnement culturel d'origine ; l'accent mis

actuellement sur l'apprentissage de compétences linguistique (skills) risque de faire perdre de vue cet aspect »[62].

Il existe dans la majorité des systèmes scolaires une discipline appelée « cours de langues étrangères ». Mais, au contraire, il n'a jamais été question d'un quelconque enseignement de la culture. Nous avons relevé ça et là des tentatives isolées tantôt « mode de vie » des pays en question, selon **M. Byram**.

Appréhender « l'étude de la culture » consiste à inclure des informations et des connaissances se rapportant à cette culture étrangère, objet même de l'enseignement des langues étrangères.

Si nous nourrissons réellement l'espoir de voir la culture - dont l'importance cruciale n'échappe à personne - bénéficier d'un statut de matière à part entière, comme c'est le cas pour les langues étrangères, à l'effet de la protéger de tout négativisme. Au besoin, elle devrait s'affirmer au même titre que toutes les composantes du programme.

Pour atteindre cet objectif, nous nous devons de conjuguer tous nos efforts, chacun de son côté - chercheurs, enseignants, apprenants - pour lui donner la place qu'elle mérite à l'échelle planétaire, au sein de l'enseignement/apprentissage des langues étrangères.

Des didacticiens et autres experts de l'enseignement des langues étrangères ont relevé à l'issue de leurs recherches expérimentales le rôle déterminant de cette dernière

[62] M.Byram, op, cit, p 11.

dans la création d'une meilleure communication. Comme elle a un apport non négligeable dans l'enseignement de la langue dans la mesure où :

« Les mots d'une langue étrangère renvoient à des significations que l'apprenant doit comprendre »[63].

Par un raisonnement aussi subtil que convaincant, **Michaël Byram**, arrive à nous faire admettre et accepter le fruit de ses importantes expériences menées dans les classes de langue. Il parvient ainsi, à mettre en évidence, l'importance de l'apprentissage des langues, qui dit on souvent ; « élargit les horizons ». Par conséquent, « elle possède une vertu éducative ».

Dans le même ordre d'idée, nous noterons avec satisfaction que : *« l'apprentissage de la culture résulte de l'apprentissage de la langue ».* Affirme toujours le même auteur ; et de poursuivre dans le même sens : *« une fois cela connu, le besoin d'une bonne pédagogie de la culture est établi ».* Il terminera ainsi, son analyse systématique et rigoureuse de l'étude de la culture et dira en substance :

« Mon objectif consiste à élaborer une didactique adéquate de l'apprentissage culturel ; je me propose à présent de dresser les grandes lignes sur lesquelles il est possible de fonder une telle didactique »[64].

[63] M.Byram, op, cit, p 18.
[64] Ibid, p18.

Nous pouvons ajouter avec insistance, que la langue est indissociable de la culture, car toutes deux sont, selon les termes **d'Emile Benveniste**, *« les deux facettes d'une même médaille »*[65].

En effet, toute langue véhicule et transmet par l'intermédiaire de ses diverses composantes des « schèmes culturelles » des groupes qui la parlent. Elle offre ainsi, des « visions du monde » spécifiques, différentes de celles offertes par d'autres langues. A l'inverse, *« toute culture régit les pratiques linguistiques ou qu'il s'agisse, des conventions collectives d'usage des langues »*[66].

Donc, selon le même auteur : *« une culture serait un ensemble de schèmes interprétatif, c'est- à- dire un ensemble de données, de principes et de conventions qui guident les comportements des acteurs sociaux »*[67].

Nous insistons avec force sur la nécessité impérieuse d'accorder à l'enseignement des langues étrangères, comme nous contenons, la complémentarité existante entre la langue et la culture car, comme préconisé par **Ali Kharbeche** :

[65] E. Benveniste, cité par P. Blanchet, *« L'approche interculturelle comme principe didactique et pédagogique structurant dans l'enseignement/ apprentissage de la pluralité linguistique », CRDLF, p 02.*
[66] Ibid, p 02.
[67] Ibid, p 02.

« Une langue décontextualisée de ses aires culturelles, dans tous les sens de ce terme s'acheminerait indéniablement vers les ambiguïtés de l'informel et de l'abstraction »[68].

Si nous projetions -selon les termes contenus dans le programme arrêté par le Ministère de l'Education Nationale Algérien -à :

- La familiarisation avec d'autres cultures francophones pour comprendre la dimension universelle que chaque culture porte en elle. La culture devrait s'affirmer irrévocablement comme une nécessité annonciatrice d'une nouvelle ère culturelle.

II- 6 L'enseignement de la culture : consensus ou attitude mitigée ?

L'intérêt sans cesse grandissant accordé à l'enseignement des cultures en langues étrangères et des problèmes nés des confrontations entre différentes cultures, incitent les Etats et les peuples à trouver les voies et moyens à mettre en place, pour dépassionner et dépolitiser cette hégémonie due, en partie, à l'absence et à l'insuffisance de communication entre les pouvoirs et les communautés. Ces dernières font endosser toutes les crises engendrées par les différences culturelles qui les opposent.

[68]A. Kherbache, « Quel enseignement des langues - cultures étrangères : Formes et/ou contenu ? », *in Synergie Algérie*, n°02, 2008, p 31.

Le but fixé par l'enseignement du français langue étrangère dans nos établissements secondaires en Algérie, étant celui de développer une compétence communicative à nos apprenants.

Que nos jeunes soient en mesure de, entre autres Skills, comprendre à la fin du cursus du secondaire tout support écrit. C'est à cette finalité, que nous devons- nous autres enseignants en particulier- nous mobiliser et doubler d'efforts pour assurer à cette noble mission, les meilleurs résultats possibles.

Selon nous, toutes les composantes constitutives de la compétence communicative sont d'égale importance. A ce titre, elles devraient bénéficier chacune d'elles, d'une prise en charge conséquente et effective.

La compétence culturelle n'est pas des moindres et mérite, à cet égard, toute notre attention. Celle-ci *« n'est rien d'autre que la composante socioculturelle de la compétence communicative »*[69].

La prise en compte de cette composante suivant des méthodes et des moyens didactiques adéquats, devrait nous permettre à son tour, d'aboutir à une meilleure compréhension du support écrit, cible principale de notre travail.

C'est en classe, que toute notre activité scolaire trouve ses champs de prédilection. Nous aborderons ici, l'acquisition de la compétence culturelle, par le biais de supports écrits qui véhiculent toutes informations relatives aux multiples traits, se rapportant à l'aspect socio -psycho -culturel de la langue enseignée.

[69] A. Blondel, G. Briet, L. Collès, L.Destercke, A. Sekhavat , op, cit, p 08.

Pour se faire, nous devons avoir présent à l'esprit, l'importance que revêt l'étude de la langue comme véhicule de la culture.

L'application de cette méthode permettrait à nos apprenants d'acquérir la connaissance qui leur ouvrirait les perspectives du savoir-faire.

Il ressort de ce qui précède, que la compétence culturelle serait incontournable si, nous voulons asseoir une communication de bonne facture et fiable. Celle-ci éviterait toutes difficultés qui peuvent en résulter. Dans le même ordre d'idées, **G**. **Gshwind - Holtser** considère que :

« Communiquer efficacement dans l'échange interculturel présuppose la connaissance de normes réglant les conduites communicatives dans la culture de l'autre, la possession d'une compétence culturelle de communication permet tant d'éviter certains blocages interactifs »[70].

II- 7 La classe : lieu privilégié où s'effectue l'éclosion de la dimension culturelle da la langue

La classe par définition est le creuset et le lieu propice où toutes les connaissances et savoirs se moulent en prenant forme ; sous l'œil perspicace de l'enseignant et avec la complicité volontaire et attentive de l'apprenant, avide de connaissances.

[70] G. Gshwind - Holtser, cité par L.Amargui « Quelle place pour le culturel en langue étrangère ? », L'interculturel : Réflexion pluridisciplinaire, in *Etudes Littéraires Maghrébines,* L'Harmattan, n° 06, 1995, p 182.

Nous savons que la majorité des enseignants de langue étrangère, ne font que simuler des situations de communication, à l'effet d'expliciter la compréhension et la connaissance de toutes informations contenues dans le texte, soumis à l'étude, alimentant ainsi les besoins de l'apprenant.

Parvenir à insérer la régulation de la communication dans la culture étrangère n'est pas chose facile à réaliser. Cette entreprise demanderait des moyens considérables pour parvenir à réaliser un programme d'une telle ampleur, aussi bien pour les enseignants que les apprenants.

C'est dans cette optique, que nous citons **Geneviève Zarate**, qui définit ainsi la compétence culturelle comme n'étant pas :

« Une addition de savoirs, mais plutôt la familiarité avec un nombre réduit de connaissances, limitées à une expérience plus ou moins riche du monde »[71].

Enseigner et comprendre une langue étrangère relèverait du domaine de l'inaccessible, il serait plutôt préférable de se contenter d'une initiation minimale efficace.

Au risque de nous éloigner du vif de notre sujet, nous tâcherons de centrer tous nos efforts afin d'élucider, du mieux que nous pouvons, les difficultés qui pourraient surgir lors de l'apprentissage d'une langue étrangère.

[71] G. Zarate, « Objectiver le rapport culture maternelle/culture étrangère », in *Le Français dans le monde*, n°181, Novembre/Décembre, 1983, p 34.

- Quel espace conviendrait-il le mieux pour pratiquer toutes les opérations visant à distiller et à dispenser le savoir et la connaissance à nos jeunes apparents, garants du devenir de la nation Algérienne ?

Dans tous les cas, c'est en classe que se conçoit le travail -des deux partenaires en présence, enseignant / apprenant -à l'effet de tirer le maximum d'informations susceptibles d'être fournies par un document soumis à l'apprentissage.

Chaque document est caractérisé par son mode d'écriture. Une méthodologie adéquate, permet l'exploitation du dit support. Il en résulte de l'interprétation des signes et indices, une signification que l'apprenant devrait assimiler facilement.

Cette *« approche dite sémiologique »*, introduite par **F. Delyser**, *« aidera à reconnaître, à interpréter, à comprendre et à mettre en rapport les significations, les sens, les connotations culturelles véhiculées par les faits et documents de civilisations »*[72].

Le support pédagogique, qu'il soit (écrit, oral, sonore, visuel ou autre) présenté à l'apprenant, doit comporter, en plus des habituelles informations un ensemble de renseignements, d'allusions, d'implicites, qui le rattachent à une culture déterminée.

Nous avons tendance, à considérer le support / texte, comme pièce maîtresse. Dans cette nouvelle manière de faire, l'apprenant devrait arriver à repérer tous les éléments constitutifs du type de support ; les marques énonciatives, les marqueurs sociaux, les allusions voilées. Enfin d'exploitation, le document livre ainsi tout son contenu.

[72]F. Debuser, cité par G. Zarate, *Enseigner une culture étrangère*, Hachette, « F », Paris,1986, p 119.

Une documentation aussi dense que diversifiée, renvoie à un contexte culturel que nous cherchons à rassembler et à reconstituer, en vue d'une utilisation adéquate.

C'est en partie, grâce à une didactique bien élaborée qui est mise à contribution, pour en expliciter et généraliser l'efficacité recherchée. Cette démarche, nous permet d'extraire le maximum d'informations contenues dans le texte, plus particulièrement son aspect socio -culturel.

Toute démarche, qui ne vise pas à atteindre la référence d'un savoir essentiel, est voué d'avance à l'échec.

Nous sommes loin des représentations classiques de la connaissance, fondée sur l'accumulation de savoirs.

Nous devons assouvir, grâce à, la découverte des faits culturels étrangers tout ce qui pourrait avoir un effet positif sur nos apprenants, en vue d'arriver à appliquer dans les faits, l'ouverture de l'espace scolaire dont la classe en est la principale composante.

Soucieuse d'insuffler à l'espace scolaire une ouverture sur le monde extérieur, nous proposons d'introduire en classe -en plus des documents déjà existants -des supports à connotation culturelle, qui permettraient de sensibiliser nos apprenants aux différences culturelles existantes.

Diversifier en les multipliant aussi bien qualitativement que quantitativement, le nombre de supports, à l'effet d'aboutir à une meilleure sensibilisation à la réalité culturelle.

Nous nous posons inlassablement la question suivante :

- Comment devrions-nous procéder pour concilier l'enseignement de la langue indissociablement de sa dimension culturelle à nos apprenants ?

Cette interrogation nous semble déterminante eu égard aux nombreux liens qui nous unissent à cette langue. Nous sommes constamment, à la recherche des voies et moyens susceptibles de l'enseigner par des méthodes pédagogiques et des moyens didactiques appropriés.

A l'évidence, cette indissociabilité langue / culture, n'est plus à démontrer. Les différentes facettes de la culture en question, transmettent tel un kaléidoscope l'innombrables images de celle-ci.

Quand nous abordons un texte en classe, le repérage du culturel se fait systématiquement par les apprenants, qui en tirent une somme d'informations, se rapportant à la culture de la langue qu'ils apprennent. **Mariet François** dit à ce sujet :

« Lorsqu'on enseigne, on transmet toujours aussi une certaine image de la culture, une certaine idée d'un pays et d'une civilisation »[73].

La démanche ainsi poursuivie, permet à nos apprenants de découvrir les contenus sémantiques que recèle la culture en question.

Il nous arrive fréquemment de nous appuyer sur les données culturelles de la langue pour en faciliter la compréhension linguistique.

[73] M. François, « Présentation », in *Etudes de Linguistique Appliquée*, Didier, Paris, n° 47, Juillet / Septembre 1982, p 05.

Encourager l'enseignement de langue / culture cibles ne veut pas dire exclure ou nier la langue / culture mères. Elles doivent être, au contraire, abordées en parallèle et dans une parfaite égalité. **Jean Claud Beacco**, nous avertit des dangers qui pourraient surgir de toutes attitudes maladroites possibles.

« Ne pas accorder le monopole à la culture -cible, précisément en faisant entrer en ligne de compte la culture native des apprenants. Réévaluation de celle-ci, relativisation de celle-là d'un même mouvement, tout volontariste, les cultures sont posées comme égales, indépendamment des influences réelles qu'elles exercent les unes sur les autres »[74].

Une fois l'égalité entre les deux cultures établie, nous procédons très habilement à amener l'apprenant à se débarrasser surtout des préjugés qu'il se fait de la langue/ culture étrangères.

Si nous arrivons à ce résultat, nous aurons atteint, en partie, notre objectif pédagogique qui consiste à mettre l'apprenant en position idéale d'apprentissage.

C'est à partir de cette importante étape que la complicité recherchée s'installe entre les deux partenaires en présence, enseignant / apprenant. Toutes les conditions d'efficacité sont ainsi réunies.

[74]J. C. Beacco, « La civilisation entre idéologie et méthodologie », in *La Civilisation*, Clé International, Paris, p 105.

II- 8 Enseignant/apprenant : la complicité engagée

Ce n'est que justice rendue et reconnaissance de notre part tous, de donner à l'enseignant, la place qui lui échoit dans le processus d'enseignement de la langue française en classe.

C'est à travers ce praticien incontournable, que revient l'application de l'enseignement programmé.

Plus que jamais, l'enseignant devrait bénéficier d'une attention particulière, de la part des responsables du Département de l'Education Nationale. Une valorisation dans tous les domaines, lui permettrait de vivre décemment.

Le corps enseignant – toutes classifications confondues – qu'il soit du primaire, du moyen ou du secondaire, est chargé, chacun selon le pallier auquel il est rattaché, de s'acquitter d'une mission éducative dans une classe.

C'est dans cet endroit éminemment symbolique où se transmet le savoir. L'enseignant au milieu d'apprenants, dispense les connaissances à ses jeunes, futurs espoirs de la Nation.

Devant la tâche ardue, qui incombe à ce praticien de l'éducation, nous sommes en droit d'être exigeants dans notre choix du futur enseignant.

-A quel profil devait répondre notre enseignant ?

L'enseignant doit réunir les conditions spécifiques exigées pour répondre aux besoins des multiples tâches d'éducation auxquelles il serait capable de faire face. En plus des diplômes universitaires nécessaires, l'acquisition d'aptitudes professionnelles

qui le prédisposent à s'acquitter de nombreuses missions qui lui seront dévolues, est souhaitée.

Il est constamment appelé à une réactualisation et à une mise à jour de ses connaissances pédagogiques et d'autres informations ayant une étroite relation avec les Sciences Humaines.

Sans cesse aux aguets de toutes les nouveautés qui se rapportent à sa profession. Il devrait, grâce à des recyclages cycliques, être à la pointe de toutes les innovations introduites par les recherches et les découvertes effectuées sans relâche dans le domaine des Sciences de l'Education, en général et de l'enseignement des langues, en particulier. A cet effet, **J. P. Cuq** et **I. Gruca** préconisent qu' :

« Un perfectionnement linguistique et culturel est parfois indispensable »[75].

Confier à un enseignant non natif, l'enseignement de la langue étrangère profite aussi bien à l'enseignant qu'à l'apprenant. Les deux partenaires partagent les mêmes avantages d'une expérience d'apprentissage. Ils seront aptes à lever les zones d'ombre qui constituent la difficulté majeure dans l'apprentissage de la langue.

La conception de l'enseignant a complètement changé, comme d'ailleurs, celle de l'enseignant dit « classique ».

Nous sommes en présence d'une nouvelle terminologie, ainsi que de nouveaux rôles ont apparu. Nous vivons grâce à de nouvelles approches introduites dans

[75] J. P. Cuq et I. Gruca, op, cit, p 138.

l'enseignement. Ces dernières, ont engendré des conceptions plus ouvertes de l'enseignant.

De dépositaire, l'enseignant est devenu « co-constructeur »-avec l'apprenant-du savoir. Dans sa nouvelle fonction tripartite, il est à la fois selon **J. P. Narcy**[76] :

- Organisateur et gestionnaire de formation ;
- Conseiller des apprenants (ou encore « tuteur ») ;
- Interlocuteur des apprenants.

Le nouveau profil de l'enseignant moderne, en plus de la connaissance / maîtrise de la langue et de son fonctionnement, il doit être capable de conduire le groupe d'apprenants. Il serait en outre, un fin observateur doté d'un esprit d'écoute et un habile animateur doublé d'un guide clairvoyant.

Une des qualités et qui n'est pas des moindres, réside dans sa capacité à gérer le programme qu'il applique à la lettre ; en développant de surcroît, *« l'apprentissage autodirigé »*[77].

Cette nouvelle technique, requiert un savoir-faire hautement élaboré, qui nécessite l'utilisation d'un matériel conséquent, qu'il doit mettre à la disposition des apprenants. Ceci étant valable pour l'enseignant de façon général.

Par contre, dans le cas précis qui se rapporte à l'enseignement d'un support écrit à connotation culturelle dans un cours de langue française ; c'est en fonction de l'image

[76] J. P. Narcy, cité par J. P. Cuq et I. Gruca, op, cit, p 140.
[77] H. Holec*, L'apprentissage autodirigé, une autre offre de formation*, Education, Stratégies dans l'apprentissage et l'usage des langues, Conseil de l'Europe, 1996, p 77.

qu'il se fait de la langue / culture étrangères que dépend, en partie, la réussite ou l'échec de son cours.

Cette relation, n'échappe pas du coup aux apprenants, qui en calquent intuitivement l'intérêt qu'ils accordent à la langue étrangère conformément à l'attitude affichée par leur enseignant.

Nous sommes confrontée à un manque alarmant de documents spécialisés en données culturelles. Dans de pareilles situations, l'enseignant doit compter uniquement sur sa propre initiative pour pallier à l'insuffisance.

Pour atteindre l'efficacité, objectif visé par tout enseignant, « *les éléments enseignés doivent être objectivés et explicités »*[78], comme l'affirme **Louis Porcher**.

[78] L. Porcher, « Remises en question », in *La Civilisation*, Clé International, Paris, p 26.

Conclusion :

L'idée essentielle de ce chapitre réside dans la place occupée par le culturel dans l'enseignement des langues étrangères, en général et du FLE, en particulier.

Aussi avons-nous donné la primauté à la compétence culturelle, dont l'intervention avec la compétence linguistique est nécessaire pour la compréhension de tout support écrit.

Toutes nos activités d'apprentissage devraient comporter des objectifs culturels, qui permettraient aux apprenants algériens une ouverture consciente et tolérante sur l'Autre, ainsi que le plaisir de le connaître dans sa vie quotidienne.

Réaliser une aussi noble tâche ne devient possible que, grâce à la complicité pleine et entière entre les deux partenaires essentiels de la classe de FLE, enseignant/apprenant**.**

Deuxième partie

La classe : lieu d'éclosion de la composante culturelle pour une meilleure compréhension de l'écrit

Chapitre I:

Attitudes des enseignants du secondaire vis-à-vis de l'intégration de la composante culturelle dans l'approche des textes écrits.

« *C'est autant par l'originalité de ses initiatives que par la rigueur de sa planification, que le professeur réussit à nouer des relations privilégiées avec ses élèves* »

G. Mathis

Introduction

Pour donner plus de crédibilité à notre travail, nous avons consacré une partie, que nous avons intitulée partie pratique, à l'effet de recueillir les expériences du terrain, vécues et menées par les enseignants qui ont bien voulu contribuer à notre étude.

Dans tout processus d'enseignement/apprentissage des langues étrangères, dans notre cas le FLE, la classe constitue le lieu de prédilection où tous les partenaires se rencontrent.

Nous avons fait de cet espace hautement symbolique, le lieu propice de nos expériences pratiques.

Etant donné le rôle prépondérant qu'occupe l'enseignant, en tant que guide et praticien de l'application de tout acte d'enseignement, il nous fera profiter de son savoir- faire grâce aux réponses faites au questionnaire, que nous avons confectionné , spécialement à son intention, en vue de nous livrer ses points de vue.

Nous nous sommes intéressée aussi, aux apprenants en les soumettant à un test qui porte essentiellement sur quelques données relatives à la France, pays de la langue qu'ils étudient.

Nous cherchons à savoir, à travers ce test, le degré de connaissances culturelles qu'ils ont au préalable.

Nous avons parlé des enseignants puis des apprenants. Nous allons consacrer aux moyens pédagogiques nécessaires une importance égale aux deux précédentes composantes. Nous dirons d'ores et déjà, que l'enseignement des langues nécessite de

grands moyens, dont le plus important, serait sans aucun doute, le support écrit, auquel nous accordons un intérêt particulier

I- 1 Description du questionnaire :

Nous avons, dans un souci de recueillir le plus grand nombre possible de points de vue diversifiés, jugé nécessaire de recourir aux questions/ réponses entre les enseignants chargés d'enseigner le français langue étrangère au secondaire.

Pour atteindre notre objectif, nous avons pris le soin d'accès nos efforts sur l'élaboration du questionnaire. Pour ce faire, nous nous sommes assignée la démarche suivante :

Dans un premier temps, nous avons confectionné un questionnaire composé de dix sept questions. Celles-ci ont un lien étroit avec le thème de notre travail. L'élaboration du questionnaire obéit selon nous, à une démarche que nous avons voulu chronologique.

Voulant laisser plus de liberté aux enseignants d'exprimer leurs points de vue, nous avons opté pour des questions, dont la majorité sont ouvertes.

Puis, afin d'éviter les réponses évasives, nous avons aimablement demandé des justifications, quand c'est nécessaire, pour permettre aux questionnés de nous faire bénéficier des fruits de leurs expériences personnelles vécues par chacun dans sa propre classe.

Dans un dernier temps, les résultas ainsi obtenus nous renseigneraient sur leurs attitudes vis-à-vis de la prise en compte de la compétence culturelle pour une meilleure compréhension du texte écrit.

Pour la réalisation de cette tâche, nous nous sommes rapprochée de quatre établissements du secondaire trois lycées implantés à travers la wilaya de Blida. Il s'agit du :

- Lycée Diar El Bahri, Beni Mered, Blida.
- Lycée Oulad Yaiche, Blida.
- Lycée de La Réconciliation Nationale, Beni Tamou, Blida.

Le quatrième lycée se trouvant dans la wilaya de Médéa en l'occurrence, le lycée Khadîdja Benrouissi, Médéa.

Les lycées sus - cités ont bien voulu nous accorder leur aide. Nous avons lors de ces contacts, trouvé toute la compréhension auprès de l'ensemble du personnel, aussi bien administratif que pédagogique. Nous ne manquerons pas de remercier, par avance aussi bien l'administration que les enseignants de leur précieux soutien.

I- 2 Analyse des réponses obtenues :

Après avoir récupéré le questionnaire auprès des enseignements, qui ont bien voulu contribuer à notre étude, nous avons procédé à l'analyse systématique des réponses obtenues dans l'ordre que nous avons arrêté au départ.

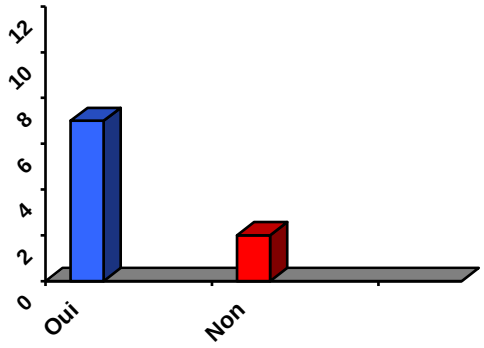
Question n°01

Vous êtes chargés de l'enseignement de la langue française.

- Que pensez- vous de cette matière ?

Tableau n° 01

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	7	2



Représentation graphique n° 01

A la première question, sept enseignants sur douze (7/12) considèrent que l'enseignement de la langue française est important, intéressant et positif.

Trois sur douze (3/12) estiment qu'il s'agit d'une langue faisant partie du programme officiel. Donc, elle doit être enseignée.

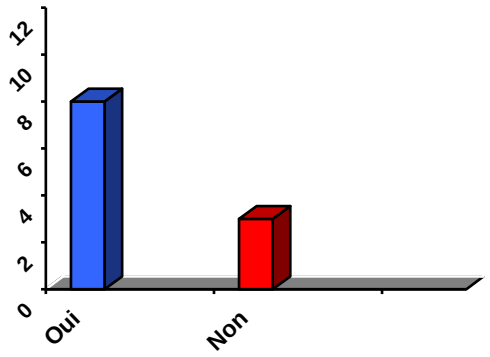
Le reste, c'est-à-dire, deux sur douze (2/12) pensent que l'enseignement du français est difficile.

Question n°02 :

Pensez-vous que l'enseignement de la langue française doit accompagner l'enseignement de sa culture ?

Tableau n° 02

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	9	3



Représentation graphique n° 02

Les neuf enseignants ayant répondu OUI à cette deuxième question, jugent que la langue et la culture sont indissociables car la langue véhicule la culture. Ils affirment que, le cours du français doit toucher les deux composantes, à savoir linguistique et culturelle. Ils soutiennent qu'il leur arrive souvent d'avoir recours à des notions sur la culture française et vice-versa pour aboutir à la compréhension d'un texte proposé à l'étude.

Pour eux, cette indissociabilité langue/culture permet inéluctablement à l'apprenant d'identifier similitudes et différences entre langue mère/langue cible. Ils ajoutent encore bien qu'elle favorise la connaissance de l'Autre.

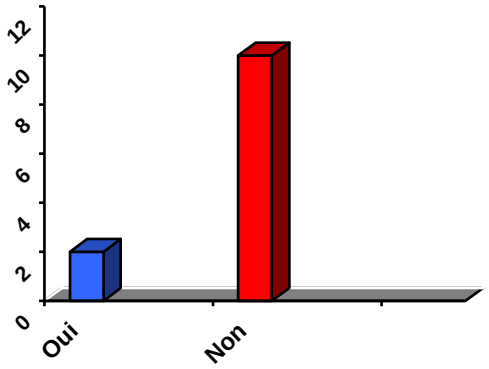
Trois enseignants pensent que l'enseignement d'une langue étrangère ne nécessite pas toujours l'enseignement de la culture. Ils annoncent qu'ils sont tenus d'exécuter un programme officiel dont l'objectif premier serait de mettre l'accent sur l'aspect linguistique de la langue sans pour autant s'appuyer sur l'aspect culturel.

Question n°03 :

Le nouveau programme du secondaire prend-t-il en considération l'aspect culturel de la langue française?

Tableau n° 03

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	2	10



Représentation graphique n° 03

Deux enseignants parmi les douze questionnés (2/12) affirment que le nouveau programme du secondaire prend en considération l'aspect culturel de la langue enseignée. Pour ces enseignants, l'indissociabilité de l'enseignement de la

langue/culture inclut inéluctablement des textes qui véhiculent l'aspect culturel de la langue en question.

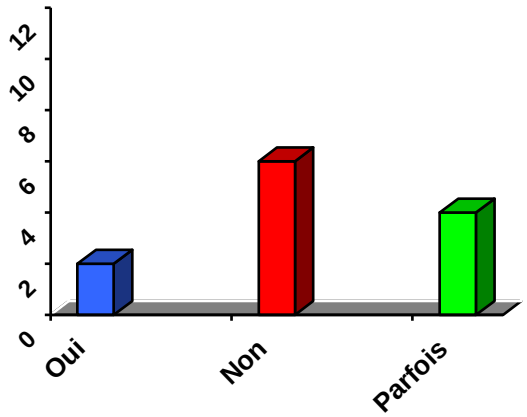
Les dix autres, déclarent que les supports proposés sont certes d'auteurs français, mais n'abordent nullement l'aspect culturel de la langue française. Pour eux, au contraire, cette composante reste bel et bien marginalisée. Ils avancent comme argument, que nous sommes confrontés la plupart du temps, à des supports qui ne comportent aucunes données essentielles sur l'auteur, son courant littéraire, le lieu, l'époque, les circonstances, l'aspect socioculturel, etc.

Question n°04:

Pensez-vous que les textes proposés dans les manuels scolaires prennent-ils en considération la composante culturelle de la langue en question ?

Tableau n° 04

Réponses obtenues :	Positives	Négatives	Hésitation
Nombre de réponses :	2	6	4



Représentation graphique n° 04

La moitié des enseignants (6/12) attestent que la dimension culturelle de la langue français dans les supports proposés à l'étude est inexistante.

Par ailleurs, quatre autres, trouvent que les textes soumis à l'étude traitent parfois de la composante culturelle, ce qui atteste que l'aspect culturel n'est pas pris en considération d'une façon conséquente.

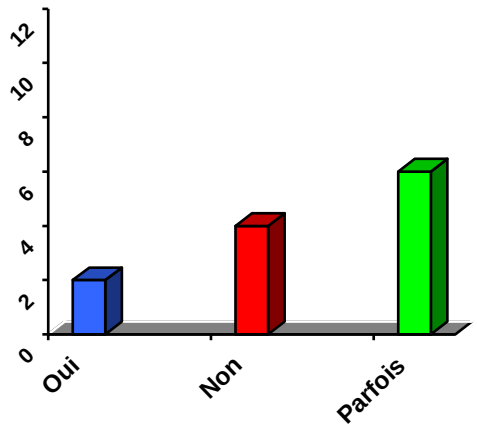
En outre, les deux restants insistent sur le fait que le manuel de la deuxième année secondaire comporte bel et bien la dimension culturelle de la langue enseignée.

Question n°05:

L'enseignement de la culture française occupe- t- il une place dans vos cours ?

Tableau n° 05

Réponses obtenues :	Positives	Négatives	Hésitation
Nombre de réponses :	2	3	7



Représentation graphique n° 05

Deux enseignants parmi les consultés sur cette question, précisent et déclarent à l'unanimité, la présence de l'enseignement de la culture française dans leurs cours respectifs.

Cependant, sept d'entre eux font appel, si nécessaire, à des exemples pris dans la culture française, pour assurer à l'étude de la langue la compréhension souhaitée.

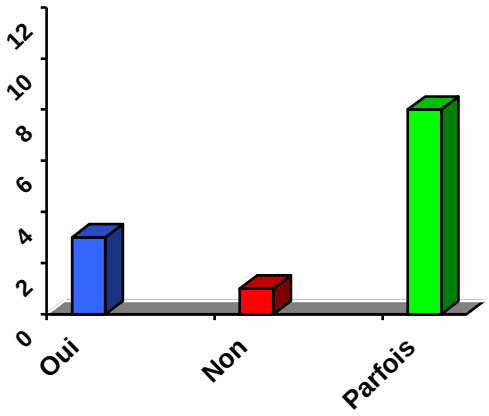
Le reste à savoir, trois enseignants sur douze (3/12) reconnaissent le bien fondé de la culture française. Néanmoins, l'enseignement de celle-ci n'est pas un objectif en soi.

Question n°06:

Vous arrive- t-il de communiquer vos compétences culturelles de langue française à vos apprenants?

Tableau n° 06

Réponses obtenues :	Positives	Négatives	Hésitation
Nombre de réponses :	3	1	8



Représentation graphique n° 06

Le quart des enseignants s'appuient sur leurs propres compétences culturelles pour atteindre leurs objectifs linguistiques. Dans ce cas précis, ils estiment que la complémentarité est plus que souhaitée, elle serait plutôt nécessaire.

En revanche, les deux tiers (8/12) des questionnés introduisent, si nécessaire, dans leurs cours respectifs des informations relatives à la culture française pour faciliter la compréhension des supports pédagogiques.

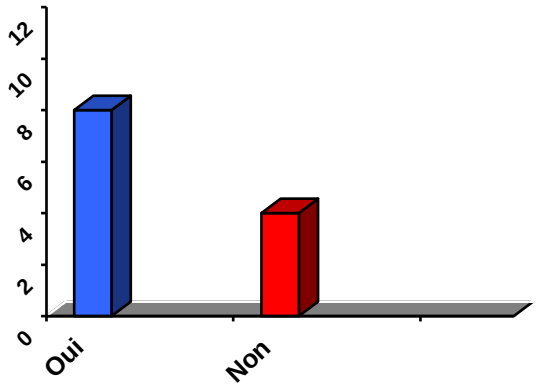
Selon l'enseignant qui a répondu Non à cette question, il n'est point utile de transmettre ses compétences culturelles à ses apprenants.

Question n°07:

Que pensez- vous de l'interculturalité en classe de français langue étrangère ?

Tableau n° 07

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	8	4



Représentation graphique n° 07

La majorité des réponses obtenues, soit huit sur douze (8/12) soulignent l'utilité et l'importance de l'interculturalité en classe de FLE. Les huit questionnés se rejoignent pour dire qu'il serait bénéfique à l'apprenant de mettre les deux systèmes linguistiques en confrontation et de ce fait, les deux systèmes culturels.
Intelligemment appliquée, cette variante permet l'ouverture sur l'Autre, l'échange et l'interaction.

Ils mentionnent aussi que l'application de l'interculturel leur permet de garantir la compréhension aussi bien de l'oral comme celle de l'écrit.

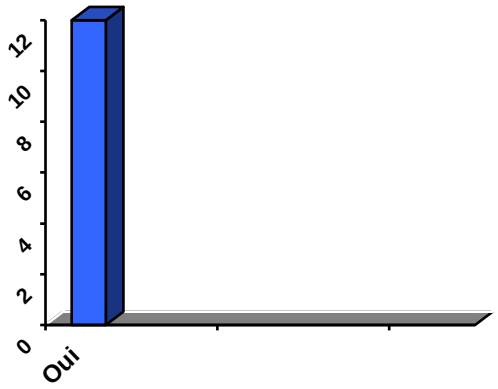
Le reste des réponses obtenues, quatre sur douze (4/12), sont contre l'interculturalité en classe de FLE et ils n'avancent aucune justification.

Question n°08:

Etes-vous pour l'acquisition d'une compétence culturelle pour vos apprenants ?

Tableau n° 08

Réponses obtenues :	Positives
Nombre de réponses :	12



Représentation graphique n° 08

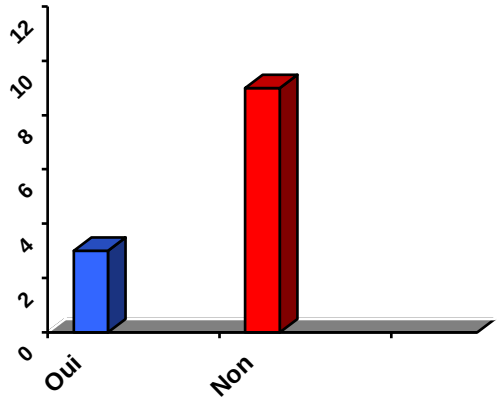
L'ensemble des enseignants qui ont accepté de participer à la réalisation de cette étude s'accorde à l'unanimité à prodiguer à leurs apprenants aussi bien l'apprentissage de la langue française que de la culture qui s'y rapporte.

Question n°09:

En vous basant sur l'importance que vous accordez à l'enseignement de la culture française, la culture d'appartenance peut- elle- être marginalisée ?

Tableau n° 09

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	3	9



Représentation graphique n° 09

La majorité des enseignants (8/12) trouvent qu'en accordant l'importance à la culture de la langue enseignée, l'apprenant tirerait plus d'avantages, car en sus de son acquis culturel de base, il enrichirait et s'ouvrirait sur une autre culture que la sienne.

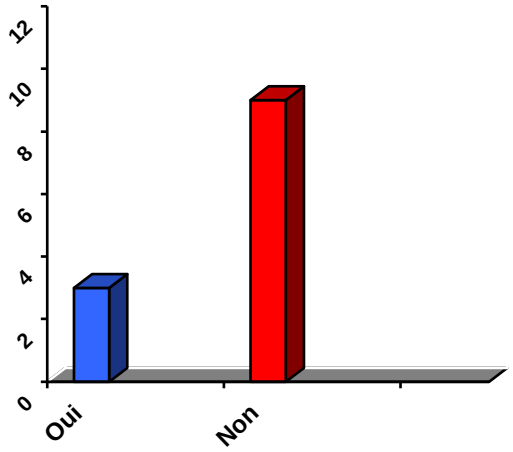
Par contre, le reste considère qu'en accordant l'importance à la culture française, la culture d'appartenance serait négligée. Cependant, ils ne donnent aucune justification à cette affirmation.

Question n°10:

Pensez-vous que l'histoire de l'Algérie coloniale peut être un obstacle pour l'enseignement de la langue/culture étrangères ?

Tableau n° 10

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	3	9



Représentation graphique n° 10

Pour le quart des enseignants consultés (3/12) la période coloniale de l'Algérie constitue un obstacle à l'enseignement du culturel.

Le reste, soit (9/12) pensent que l'époque coloniale est une période qui a marqué profondément le peuple algérien. Une fois l'indépendance acquise, une nouvelle ère s'ouvre. Elle est faite de tolérance, de pardon et d'espoir en des jours meilleurs entre les deux peuples qui ont choisi d'aborder l'avenir en commun.

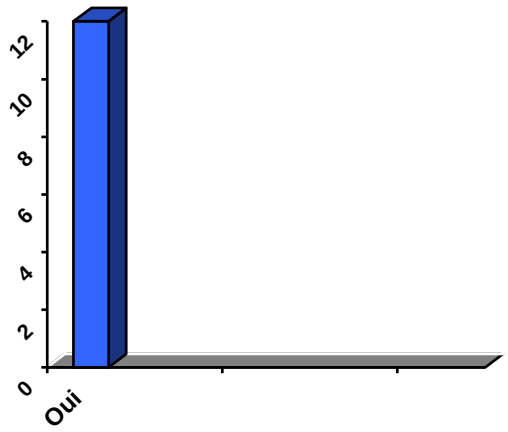
Ces enseignants soutiennent que cette démarche ne peut être concrétisée que grâce à, la prise en compte de la composante culturelle de la langue que nous enseignons.

Question n° 11:

Outre la culture française, que pensez- vous de l'introduction de la culture francophone (de la Belgique, de la Suisse, du Québec, etc.) ?

Tableau n° 11

Réponses obtenues :	Positives
Nombre de réponses :	12



Représentation graphique n° 11

L'ensemble des enseignants, ayant répondu à cette question, s'accordent à l'unisson à mettre en exergue l'intérêt de l'utilisation de textes traitants de différentes cultures dont le dominateur commun est la langue française.

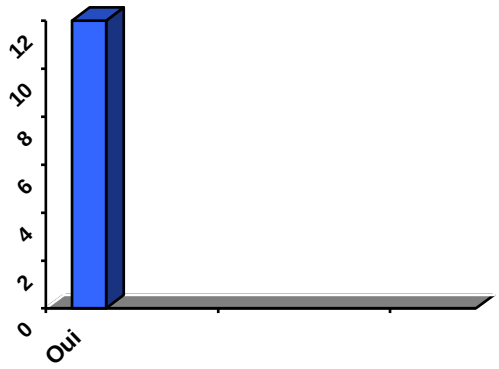
Les enseignants en question ont le mérite de présenter dans leurs cours des supports d'auteurs d'expression francophone, contribuent à élargir et à diversifier les compétences culturelles de leurs apprenants.

Question n° 12:

Pensez- vous que la compétence culturelle favorise-t-elle mieux la compréhension des supports proposés à l'étude en classe de FLE ?

Tableau n° 12

Réponses obtenues :	Positives
Nombre de réponses:	12



Représentation graphique n° 12

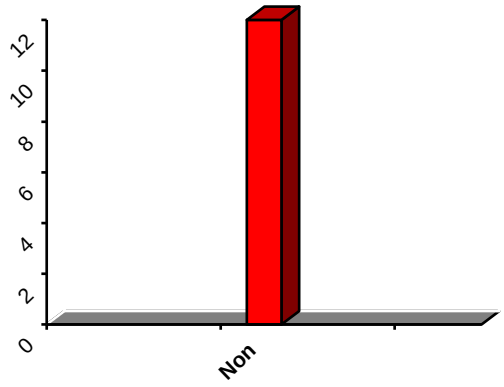
Toutes les réponses obtenues soulignent l'importance de la compétence culturelle. L'objectif visé, étant une meilleure compréhension des supports par nos apprenants.

Question n° 13:

En vous référant à votre expérience personnelle, estimez- vous que la séance de compréhension de l'écrit permet-elle uniquement l'acquisition d'une compétence linguistique à vos apprenants?

Tableau n° 013

Réponses obtenues :	Négatives
Nombre de réponses :	12



Représentation graphique n° 13

L'essentiel d'une leçon de compréhension de l'écrit, ne doit pas se limiter seulement à l'acquisition d'une compétence linguistique. Tel est l'avis de l'ensemble des enseignants questionnés.

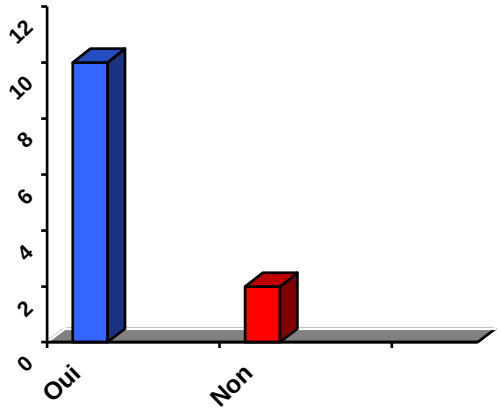
En fin de séance, l'apprenant devrait être capable de réemployer ses acquis dans des situations d'oral ou d'écrit.

Question n° 14:

Vous arrive-t-il d'entamer votre séance relative à l'enseignement de la compréhension de l'écrit par une brève introduction de la culture française ou d'autres cultures francophones ?

Tableau n° 014

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	10	2



Représentation graphique n° 014

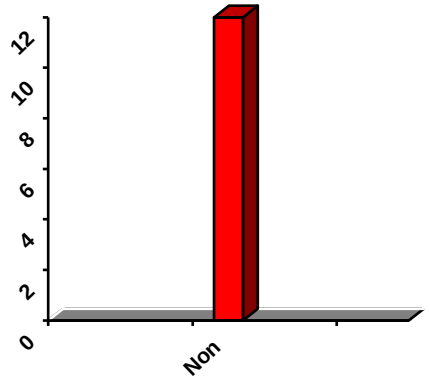
Tous les enseignants, excepté l'avis de deux, débutent leurs cours de compréhension de l'écrit- à chaque fois que c'est nécessaire-en y consacrant quelques minutes pour *« l'éveil d'intérêt »* ou de *« mise en situation »*, afin de susciter l'intérêt des apprenants. L'enseignant peut, pour les besoins de la compréhension, envisager des données culturelles pour une meilleure imprégnation.

Question n°15:

Disposez – vous de supports pédagogiques nécessaires pour enseigner la culture de la langue en question ?

Tableau n° 15

Réponses obtenues	Négatives
Nombre de réponse	12



Représentation graphique n° 15

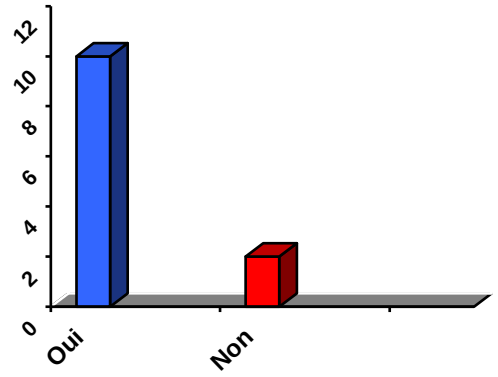
Les enseignants soulignent une carence quasi-totale des moyens pédagogiques nécessaires à l'enseignement des langues, en général, et de la culture, en particulier. Quant au temps imparti à cette importante discipline langue/culture s'avère nettement insuffisant.

Question n°16:

Est- il possible d'enseigner le culturel en exploitant des textes algériens d'expression française, dans une classe de FLE ?

Tableau n° 16

Réponses obtenues :	Positives	Négatives
Nombre de réponses :	10	2



Représentation graphique n° 016

Il serait souhaitable d'encourager le recours à des supports de langue français d'auteurs francophones algériens. C'est ce qui ressort des réponses formulées par dix enseignants sur douze (10/12).

L'expérience à l'appui, ces mêmes enseignants affirment que la compréhension des supports écrits serait mieux appréciée et plus rapidement assimilée par les apprenants.

Se prononçant contre l'exploitation de supports français produits par des auteurs algériens francophones, les deux enseignants restants, n'ont fourmi aucune justification à leurs affirmations.

Question n°17:

Quel est selon vous l'intérêt d'un enseignement/ apprentissage de la compréhension de l'écrit tenant compte la composante linguistique/culturelle, dans une classe de FLE à vos apprenants ?

Acquérir toutes les compétences nécessaires pour aboutir en fin de compte à une compétence communicative. C'est l'objectif à atteindre diront, à l'unanimité, l'ensemble des enseignants qui ont bien voulu répondre à cette dernière question. Tous les questionnés s'accordent qu' il faut encourager un enseignement de la langue avec toutes ses composantes.

I- 3 <u>Synthèse :</u>

Les réponses obtenues font ressortir que les répondants dans leur majorité accordent une place importante à l'enseignement du français. Ils estiment que le français est une langue vivante dont l'acquisition ouvre des horizons nouveaux dans les nombreux domaines du développement de la science et des technologies de pointe.

Quant à l'indissociabilité langue/culture est acceptée et défendue par l'ensemble des enseignants. Ils considèrent qu'il serait inconcevable de décontextualiser la langue de sa culture d'appartenance et que le rôle de la langue véhicule la culture est établi de façon définitive.

Les manuels scolaires mis à notre disposition, notent les enseignant, ne prennent pas en considération l'aspect culturel de la langue, ce dernier étant négligé.

Pour les enseignants qui désirent enrichir leurs cours en données culturelles, quand c'est nécessaire, ils doivent fournir des efforts louables pour trouver la documentation en question et l'adapter au profil des apprenants.

Cet exercice n'est malheureusement pas à la portée de tous les enseignants. Il aurait souhaité que l'enseignement de la langue/ culture soit une fois pour toute

institutionnalisé. A l'unanimité, les répondants trouvent que l'apprenant assimile mieux un texte écrit à connotation culturelle.

Ils relèvent avec satisfaction l'attachement à leur propre culture, dès qu'ils arrivent à la confronter à la culture étrangère. Ils envisagent l'ouverture sur l'autre tout en s'affirmant soi même.

Les praticiens de l'enseignement affirment dans leur majorité d'être pour l'acquisition d'une compétence culturelle qui serait selon eux, incontournable pour favoriser la compréhension de tout support écrit, et par voie de conséquence de la langue.

L'ensemble des enseignants notent avec regret, le manque frappant de moyens pédagogiques fiables. Ils souhaiteraient bénéficier de l'apport acceptable des moyens d'enseignement nécessaires à l'accomplissement de leurs tâches.

I- 4 Description du test d'évaluation :

Afin de se faire une idée des connaissances préalables des apprenants de la classe de deuxième année secondaire expérimentale (2ème ASE), nous avons préconisé un test composé de vingt questions. Chaque question comporte trois variantes de réponses où il est demandé à l'apprenant de choisir une réponse parmi les trois proposées. A chaque fois que la réponse est exacte, l'apprenant bénéficiera d'un point. Il totalisera une vingtaine de points après avoir réussi à répondre correctement au test.

Nous avons opté pour une série de questions repères. Nous avons suggéré, à cet effet, des indices se rapportant essentiellement aux données suivantes, la situation géographique de la France, l'histoire, les grands écrivains, la vie au quotidien, les grandes villes, la culture générale, etc.

Les réponses collectées, nous renseigneraient sur le niveau de connaissance que possèdent nos apprenants sur la France, pays dont ils apprennent la langue.

- Test pratique relatif aux connaissances des apprenants du français langue étrangère : groupe ciblé les apprenants de la deuxième année secondaire (2eme AS Scientifique).

1 : Dans quel continent se trouve la France ?

- L'Afrique.
- L'Amérique.
- L'Europe.

2 : La France est connue aussi sous la nomination suivante, laquelle ?

- L'Hexagone.
- Le Pentagone.
- L'Octogone.

3 : Les personnes qui parlent français sont des :

- Germanophones.
- Francophones.
- Anglophones.

4 : La mer qui sépare l'Algérie de la France est :

- La mer rouge.
- La mer noire.
- La mer méditerranée.

5 : Quelle est la capitale de la France ?

- Paris.
- Lyon.
- Marseille.

6 : La France est- elle ?

- Un royaume.
- Une république.
- Une principauté.

7 : Lequel des trois présidents est français ?

- Bush .J.w.
- Sarkosi.
- Bachar El Assed.

8 : Un des trois écrivains suivants est français, lequel ?

- Tolstoï.
- Victor Hugo.
- Goethe.

9 : Ou se trouve la montagne du Jura ?

- Italie.
-

- France.
- Belgique.

10 : Dans quelle partie de la France est située la ville de Marseille ?

- Au Nord.
- Au Sud.
- Au Centre.

11 : L'un des trois pays suivants n'a pas de frontières avec la France, lequel ?

- La Suède.
- L'Espagne.
- L'Italie.

12 : Quelle est la monnaie française ?

- Le Dollar.
- L'Euro.
- La Livre- Sterling.

13 : Un des titres de la presse écrite n'est pas français,lequel ?

- Le Times.
- Le Figaro.
- Le Monde.

14 : En France, le week-end est prévu les :

- Jeudi – Vendredi.
- Samedi – Dimanche.
-

- Lundi – Mardi.

15 : Parmi les trois capitales suivantes, quelle est celle qui occupe la première place dans le domine de la mode et de la haute couture ?

- Londres.
- Paris.
- New York.

16 : La fête nationale français est fêtée chaque année ?

- Le 01 Novembre.
- Le 08 Mai.
- Le 14 Juillet.

17 : La France est-elle un pays ?

- Producteur de pétrole.
- Producteur de gaz.
- Industriel.

18 : Le fleuve La Seine coule-t-il ?

- En Allemagne.
- En Angleterre.
- En France.

19 : A l'Ouest, la France est bordée par un océan, lequel ?

- L'océan Pacifique.
- L'océan Atlantique.
-

- L'océan Indien.

20 : Quel animal symbolise la France ?

- L'Ours.
- Le Lion.
- Le Coq.

N.B : Il vous est demandé de cocher la réponse exacte.

I- 5 Interprétation des réponses obtenues :

L'interprétation des résultats, nous a permis d'avoir une idée bien précise sur les connaissances préalables de l'ensemble des apprenants de la classe de deuxième année science expérimentale, vis-à-vis de la France, pays dont ils apprennent la langue

Nous avons pu clairement remarquer que les apprenants en question étaient à l'aise devant ce type de test.

Aussi, ils ont pris conscience que cette évaluation était nécessaire pour notre étude, dans la mesure où elle nous reflète leurs acquis.

Nous avons été favorablement surprise des réponses obtenues, que nous avons jugée plus que bonnes. Ces résultats ont été autant de critères qui nous ont encouragée de poursuivre notre travail et d'entamer la phase expérimentale de notre étude.

Conclusion :

L'opportunité du questionnaire s'est avérée d'un apport considérable pour notre étude. Les résultats que nous avons obtenus auprès des enseignants traduisent la parfaite similitude des problèmes que nous rencontrons au quotidien, lors de l'accomplissement de notre métier d'enseignant.

Toutes les remarques qu'ils ont faites, les insuffisances, les carences ou bien encore les suggestions qu'ils ont émises ou encore les souhaits formulés sont identiques.

C'est en ce sens, que nous considérons que le questionnaire, nous a livré les secrets du métier d'enseignant. Pour les présentes raisons, nous nous proposons de redoubler d'efforts pour insuffler à notre mission éducative plus de rigueur et d'efficacité, en prodiguant à nos apprenants, un enseignement de qualité qui viserait de faire d'eux, des citoyens compétents en tous points de vue.

La complicité enseignant / apprenant, n'est plus à démontrer dans le monde de l'éducation. En ce qui concerne les apprenants et suite au sondage auquel ils ont été soumis, ces derniers nous ont prouvé que leurs connaissances vis-à-vis de la France étaient encourageantes. Ce qui nous incite, à profiter de ces connaissances préalables de l'apprenant pour exploiter cet acquis et le rentabiliser dans ses études de la langue qu'il a choisi d'apprendre.

Chapitre II:

Le culturel au service des apprenants : application en classe de 2eme AS

« Former l'homme, c'est prendre en change l'esprit et le corps, dans le déroulement temporel de leurs activités. Le module de la journée constitue l'unité élémentaire du faire et du vivre qui, dans l'éducation comme plus tard dans la vie active définit une société ».

J. Starobinski

Introduction :

Nous avons axé tous nos efforts, dans le présent chapitre, afin d'inscrire le processus conjoint d'enseignement de la compréhension de l'écrit dans une perspective nouvelle, qui se veut au service exclusif de l'apprenant, en tant que premier acteur social.

Pour valider et rendre notre recherche plus fiable, nous avons pris le soin de l'appliquer en classe, où tous les actants sont en interaction directe. En ce sens, *« La classe est un système complexe d'actants, qui interagissent les uns sur les autres et fonctionnent en étroite complémentarité. Que l'un vienne à ne plus jouer son rôle et c'est la totalité du système qui s'en trouve affectée »*[79].

Autrement dit, tous les partenaires en présence sont en situation authentique d'interaction. Ce qui à notre avis serait plus profitable à nos apprenants.

Les confronter à des textes, dont les thèmes, leurs permettent l'enrichissent de leurs connaissances relatives aux faits culturels, à l'effet de faire sortir l'enseignement de la compréhension de l'écrit de sa léthargie. La condition est si nécessaire, que la composante culturelle ne soit pas une variable supplémentaire dans nos cours respectifs, mais au contraire, elle consolide les enjeux des autres variables.

Nous envisagerons par l'entremise de notre présente expérience, d'aider nos apprenants à

- Se défaire des anciennes approches égocentriques véhiculées par la culture mère.
- Les encourager à abonder en toute sérénité et respect la culture de l'Autre.

[79] R. Galisson*, D'autres voies pour la didactique des langues étrangères*, Hatier, Paris, 1985, pp 40-41.

- Attirer leurs attentions sur les codes culturels qui régissent les différents écrits et déterminent les genres.

Pour ce faire, nous nous sommes référée au principe d'autonomisation des apprenants. Nous avons jugé utile de choisir des textes, dont les contenus répondent à leurs besoins, âge et centre d'intérêt : les loisirs, les études, la mode, etc.

II - 1 Dispositions méthodologiques

II- 1- 1 Conditions générales de l'expérimentation

Pour assurer à notre étude une meilleure réalisation, nous avons jugé utile de présenter une vue d'ensemble, de tous nos choix que nous avons effectués, avant de mettre en pratique l'enseignement de l'expérimentation.

II- 1-1-1 La classe échantillon

Partant de l'idée qui affirme, que la classe est le lieu propice pour la didactisation de tout savoir. Nous avons pris le soin d'y mettre en application notre étude, dans l'espoir de traduire, aussi fidèlement que possible, toutes nos observations faites sur le terrain.

La population ciblée par notre recherche est une classe mixte, composée de seize apprenants de deuxième année expérimentale de l'enseignement secondaire (2eme AS), conformément à la liste arrêtée par l'administration du lycée, dont l'âge varie entre quinze (15) et dix sept (17) ans.

II-1-1-2 Choix des supports

Afin de susciter l'intérêt de nos apprenants et de les faire bénéficier de l'étude, nous avons fait recours à des textes supports à thèmes diversifiés. Tout en respectant le programme officiel de l'enseignement du français, nous avons fait en sorte que le choix des textes soit du type où l'information culturelle est abondante.

A l'occasion, notre choix s'est porté sur des supports de type argumentatif et descriptif, visant la motivation des apprenants, l'appropriation de la langue ainsi qu'à l'initiation à la culture qu'elle véhicule.

II -2 Les différentes étapes de l'expérimentation

II -2-1 Lieu et durée de l'expérimentation

Notre étude s'est déroulée dans un lycée situé dans la wilaya de Blida, plus spécifiquement, dans un établissement du secondaire, dans la commune de Beni Mered Khazrouna, auprès d'une classe de 2eme AS, comme mentionné ci-dessus dans la partie précédente de ce chapitre.

Il est à signaler aussi, que cette expérimentation a duré au total seize heures d'enseignements, réparties entre d'une part, deux heures (02 heures) pour un pré-test destiné aux apprenants qui nous a renseignée sur leurs connaissances préalables ainsi que sur leurs représentations vis-à-vis de la langue et de la culture françaises.

D'autre part, il a fallu douze heures (12heures) de temps pour la familiarisation et l'étude des textes. Notant au passage, l'indisponibilité des textes à connotation culturelle. Ces derniers, demeurent rares car font partie des ouvrages les plus recherchés. Nous sommes parvenue, malgré tout, à sélectionner quatre textes qui comportent des informations sur la culture française, répondant à nos objectifs visés et à la portée de nos apprenants. Il s'agit de :

- Le premier texte de Michel Hanoun, intitulé : « *La solitude en sueur* ».

- Le second, extrait des méthodes de français, ayant pour titre : *« Yves Saint Laurent, un célèbre couturier français ».*
- Le troisième, extrait des méthodes de français, *« Les vitrines de Noël ».*
- Enfin le quatrième texte, tiré de www.bonjourdefrance.fr, *« Les nouveaux étudiants de l'université ».*

Enfin, les deux heures (02 heures) restantes, ont été utilisées pour une épreuve de rédaction (un prolongement écrit), à l'effet de mesurer la compétence de compréhension des textes ainsi que le degré de perception et d'imprégnation des données culturelles contenues dans les textes, qui leurs ont été proposés. Le travail a été réalisé par groupe de quatre apprenants. Il a été demandé à chacun des groupes de traiter un thème distinct.

Pour faire bénéficier l'ensemble des partenaires de l'effort fourni par les uns et les autres, un échange des travaux s'est effectué, entre les groupes en présence.

II- 2-2 Préparation de l'expérimentation

Pour ne pas déranger les habitudes prises par les apprenants pendant les cours, avec leurs enseignants respectifs, nous avons gardé intactes toutes les dispositions dans lesquelles ils travaillaient.

Nous avons procédé à une permutation momentanée entre, l'enseignante qui s'est portée volontaire pour mener l'expérimentation à terme et nous même, qui avons occupé la position d'observatrice, afin de noter toutes les réactions émanant des apprenants.

Concernant le déroulement de l'enseignement, l'activité de compréhension des textes a suivi les mêmes étrapes. Sauf que, pour cette fois-ci, nous aurons en plus des objectifs linguistiques inclus des objectifs culturels à atteindre. La démanche ainsi adoptée est la suivante :

- Observation et exploitation des indices périphériques du texte : titre, paragraphes, auteurs et sources s'ils sont disponibles.
- Formulation des hypothèses de sens sur le contenu du texte.
- Questionnement pour orienter les apprenants dans leurs lectures.
- Analyse et interprétation des informations contenues dans le texte.

II-3 Mise en application de l'enseignement

Séance n° 01 :(Pré- test)

Durée : 02 heures.

Objectifs visés :

Linguistiques :

- Tester la niveau linguistique des apprenants se rapportant à, la construction des phrases et à l'emploi des règles grammaticales et orthographiques.

Culturels :

- S'assurer au préalable de leurs connaissances relatives à la culture française.
- Se faire une idée de l'image qu'ils ont de la France et de sa culture.

Exploitation :

Les phrases formulées ainsi que les réponses obtenues reflètent bien, les connaissances préalables des apprenants, vis-à-vis de la France, pays dont ils apprennent la langue.

A partir de ce pré-test, nous avons pu constater que les apprenants font dans la plupart des cas, une comparaison entre, d'une part, leur langue et leur propre culture, d'autre part, le français et la culture française qu'ils sont censés étudier. De ce fait, ils font ressortir ce que nous avons de semblables et de différents.

Toutes ces remarques relevées du pré-test sont autant de critères qui nous encouragent de poursuivre et notre étude et notre expérience.

Nous nous devons de tirer le maximum d'avantages, des particularités que, nos apprenants, à ce stade précis de la scolarité, arrivent à distinguer les caractéristiques propres à chaque peuple, à sa langue et à sa culture.

Toutes ces raisons, sont autant de points encourageants qui leurs permettent d'aborder l'apprentissage du FLE, avec aisance.

Séance n°02

Durée : 03 heures.

Texte support : *La solitude en sueur, de Michel Hanoun.*

Objectifs visés

Linguistiques :

- Faire ressortir la thèse défendue dans le texte.
- Identifier les arguments avancés par l'auteur pour étayer sa thèse.
- Distinguer les avantages et les inconvénients des salles de gymnastique.
- Reconnaître les causes qui poussent les gens à pratiquer ce type de sport.

Culturels :

- Se faire une idée des pratiques sportives des français.
- Découvrir les comportements des sportifs dans les salles de gym.
- Commenter les pratiques sportives exécutées par les français, en les comparant à celles des algériens.
- Faire ressortir le sérieux et la discipline affichés par les sportifs tout au long des exercices.

Exploitation :

Le présent texte, « La solitude en suer », de Michel Hanoun, était à notre avis une occasion à nos apprenants pour prendre conscience des habitudes sportives des français et leur souci permanant de garder ferme, attirant et harmonieux le corps. Ils entretiennent ainsi la culture physique, dirons nous ?

Dans un premier temps, il ressort clairement que les apprenants étaient à l'aise devant ce type de texte. Ils ont pu faire une idée des usagers qui fréquentent ces lieux. Aussi, ils ont pris conscience que ce sport est pratiqué aussi bien par les femmes que par les hommes, sans distinction.

L'intervention de l'enseignante, qui a posé quelques questions, a permis aux apprenants d'ouvrir un débat, mettant en comparaison les pratiques sportives des français ainsi que celles des algériens. Aussi elle leurs a demandé, dans un second temps de parler de façon personnelle, chacun de son coté, du sport qu'il aime exercer.
La majorité des réponses émanant des filles étaient négatives. Ce qui affirme leur distanciation vis-à-vis du sport généralement.

Le dernier paragraphe a bien illustré l'importance du culte du corps. Ici, l'auteur pour montrer le sérieux accordé aux sports, surtout les week-ends, arrive à comparer les salles de gym aux églises. Ceci explique le respect solennel que vouent les français aux sports de façon générale.

En faisant sortir la thèse et les arguments, une discussion s'est engagée entre les apprenants au cours de laquelle plusieurs sujets sportifs ont été abordés et où le foot – balle, sport roi a focalisé l'essentiel.

En nous basant sur toutes les observations faites lors de cette séance, nous avons décidé de poursuivre notre travail, en utilisant d'autres textes, étant donné l'intérêt réel qu'ils offrent aux apprenants.

Séance n°03

Durée : 03 heures.

Texte support : *Les nouveaux étudiants de l'université.*

Objectifs visés

Linguistiques :

- Identifier le thème traité dans le texte.
- Dégager les arguments avancés par l'auteur pour étayer sa thèse.
- Rappeler l'importance des articulateurs logiques dans un texte argumentatif.

Culturels :

- Sensibiliser les apprenants à l'université inter - âge.
- Mettre en exergue l'intérêt illimité qu'accordent la France et les français à la pérennité du savoir.
- Faire prendre conscience à nos jeunes, qu'il n'y a pas de limite d'âge pour les études.

Exploitation :

Le présent texte a été choisi dans le but de montrer aux apprenants l'entière disponibilité des français pour les études. Dans un premier temps, il représente un début de sensibilisation à ce type d'université. Dans un seconde, il a permis de prendre conscience que les études n'ont pas d'âge.

Certes, si elles sont entamées des le jeune âge, elles seront plus bénéfiques. De nos jours, il est possible de poursuivre ses études même après la retraite.

Comme phase d'imprégnation, l'enseignante a aiguisé la curiosité de ses apprenants, en posant une série de questions, de type :

- L'université serait-elle le rêve de chacun de vous ?
- Quelles branches (spécialités) désirez-vous suivre ?
- Que voulez-vous devenir dans le futur ?

Toutes ces interrogations ont permis de déboucher sur un échange fructueux, au cours duquel chacun a exprimé clairement ses idées concernant les études.

L'activité de compréhension du texte a commencé par son observation, Ensuite la recherche des réponses aux questions formulées par l'enseignante et enfin l'indentification des arguments.

Ce que nous avons pu noter au cours de cette séance, se résume comme suit :

- Aborder le thème des études, était motivant pour les apprenant et cela s'explique par leurs attitudes.

L'ensemble des apprenants a émis le vœu de réussir au BAC afin de s'inscrire à l'université. C'est dans ce haut lieu du savoir qu'ils prépareront, chacun selon son propre désir, l'avenir qu'il aimerait réaliser.

Sensibilisés à cette expérience, combien bénéfique pour les personnes de tous âges, ils ont souhaité que de pareils projets se réalisent dans notre pays. « C'est une expérience qui nous tenterait tous, nous aimerions la vivre ». En outre, « qui n'aimerait pas rester en contact permanent avec la connaissance et le savoir ». Les apprenants ont exprimé ainsi leurs satisfactions.

Le présent texte a exhorté nos apprenants à s'inspirer positivement de l'expérience française, en matière d'université continue. L'enseignante a pu travailler les objectifs linguistiques qu'elle s'est fixés. En amont, elle est parvenue à atteindre son ultime objectif à savoir, la sensibilisation des apprenants pour l'engouement qu'éprouvent les retraités français pour le retour à l'université, sachant qu'ils n'ont rien à perdre mais tout à gagner.

Arriver à un tel résultat, est en lui même une excellente chose.

Séance n°04

Durée : 03heures.

Texte support : *Yves Saint-Laurent, un célèbre couturier français.*

Objectifs visés

Linguistiques :

- Faire découvrir le lexique spécifique relatif à la haute couture et familiariser les apprenants à ce nouveau vocabulaire.

Culturels :

- Faire connaître une composante essentielle du capital socio - culturel français.
- Sensibiliser les apprenants à ce savoir-faire unique en son genre.
- Expliquer comment s'organisent les défilés de mode, de haute couture et de beauté.

Exploitation :

De tout temps, la France a connu de célèbres couturiers de réputation mondiale. Toutes les célébrités, femmes et hommes se rendent hiver comme été, pour assister aux collections de haute couture, dont les défilés sont une attraction réservée aux riches.

Yves Saint-Laurent, Christian Dior et bien d'autres, sont un label qui rehausse le prestige culturel de la France.

Nous avons, par le choix de ce texte, voulu présenter aux apprenants, un thème porteur d'aspects culturels propre à la société française à savoir : la haute couture, la mode, la joaillerie, les parfums et les cosmétiques.

Afin d'éveiller leurs intérêts, ultime objectif de la séance, une première activité leurs a été demandée. Il s'agit de souligner tous les mots ou expressions figurants dans le texte et se rapportant au domaine de la mode. L'étude du présent texte nous a permis de noter les observations suivantes.

Il était très bénéfique pour nos jeunes, d'avoir à traiter un pareil sujet, dont la particularité est exclusivement française. L'ensemble de la classe a exprimé sa volonté de s'informer sur ces nouvelles données, dont l'authenticité les a fortement intéressés, surtout les filles.

En guise d'admiration pour ce que les français offrent de féerique, d'élégance et de finesse dans le domaine de la mode, de la haute couture, des bijoux, des parfums et autres cosmétiques. Une de nos apprenants, s'est déclarée volontaire pour suivre la mode. Une autre dira en substance : « je voudrais devenir couturière »

Après avoir pris connaissance de l'ensemble du texte, les apprenants informés et sensibilisés, ont pris conscience que c'est vers Paris, capitale de la France, que se tournent les yeux de toutes les célébrités de ce monde. Participer à toutes les activités de défilés et d'expositions qui touchent ce vaste domaine de la mode, devient le rêve de tous les fins connaisseurs de ce domaine, fait d'émerveillement, dont la France détient le monopole.

A cette occasion, plusieurs sujets ont été évoqués ainsi que des marques de qualité sont citées. Les apprenants ont relevé à travers ce texte, le don de création de ces stylistes de classe universelle.

En réalité, ce texte qui traite de la mode et de la haute couture française, a constitué un fort stimulant pour nos jeunes. Il a même renforcé l'admiration et le respect pour les créateurs français, qui ont su grâce à leur savoir-faire placé la France au premier rang de la mode.

Séance n°05

Durée : 03heures.

Texte support : *Les vitrines de Noël.*

Objectifs visés

Linguistiques :

- Familiariser les apprenants au lexique de la fête.
- Travailler la caractérisation : qualifiants, complément de noms et subordonné relative.

Culturels :

- Faire connaître l'importance cruciale accorder à cette fête.
- Donner le plus d'informations possibles aux apprenants concernant la Noël.
- Présenter les préparatifs qui précédent cette fête.
- Faire découvrir les traditions ainsi que les implications culturelles qui s'y rattachent.

Exploitation :

« Les vitrines de Noël », texte support tiré d'un méthode de français destiné aux apprenants du FLE et visant à inclure l'enseignement de la compréhension de l'écrit dans une perspective interculturelle.

En évoquant le thème de la fête de Noël, un désintéressement visible s'est fait ressentir auprès de l'ensemble des apprenants, croyant que nous allions évoquer la fête religieuse. Alors que le thème traite les préparatifs particuliers à cette cérémonie.

Pour établir un certain parallèle entre les fêtes célébrées en France et celles que nous fêtons chez nous, l'enseignante a demandé aux apprenants de citer toutes celles qu'ils connaissent et qui font partie du patrimoine culturel algérien.

L'enseignante intervient pour faire le rapprochement qui précède les deux fêtes célébrées, des deux cotés de la méditerranée. La Noël, fête chrétienne au cours de laquelle est célébrée la naissance de Jésus Christ. Quant au Mouloud El Nabawi El Charif, il célèbre la naissance du Prophète Mohamed, que la prière et le salut soient sur lui, par les musulmans.

La fête de Noël, objet de notre leçon, c'est la mise en exergue des grandioses préparatifs organisés à Paris, à l'occasion de cette cérémonie.

Lors de cet événement, toutes les vitrines de la capitale scintillent de lumière aveuglante. Les jouets pour les enfants emplissent les étalages. C'est la féerie !

Nous retrouvons chez nous aussi presque la même ambiance. Les bougies allumées couvrent de grands espaces. Les gâteaux, les amandes, les dattes, le henné, l'encens aux multiples odeurs se répand à travers toute la ville. Les enfants habillés pour la circonstance chantent des mélodies glorifiant le Prophète.

La présente séance, nous a été profitable et enrichissante. Elle a permis à l'ensemble des participants enseignante - apprenants un échange intéressant sur la célébration des différentes fêtes aussi bien en France qu'en Algérie.

Séance n°06

Durée : 03heures.

Objectifs visés

- Susciter la créativité des apprenants, en leurs demandant, de résumer par groupe ce qu'ils ont retenu des textes étudiés.

Exploitation :

Après douze (12) heures d'enseignement des textes et afin de s'assurer des différents acquis des apprenants, après l'expérimentation, nous leurs avons demandé de se constituer en groupe de quatre. Chacun choisi un thème qu'il doit travailler et présenter en fin de séance.

Pour que l'intérêt soit général, nous leurs avons, par ailleurs, demandé d'échanger leurs écrits entre eux. Ceci afin de les habituer au travail collectif.

Remarque

Nous signalons que chaque groupe a choisi librement le thème qu'il a décidé de résumer. (Voir tableau ci-dessous)

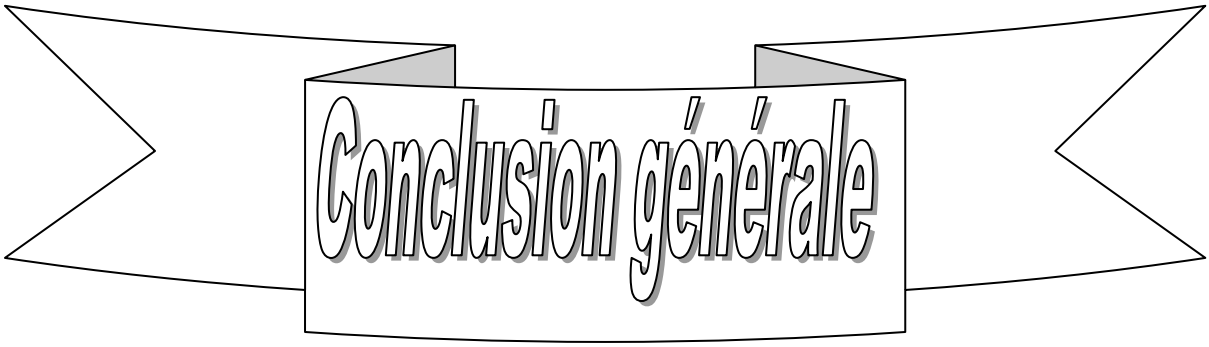
Groupes	Thèmes traités
Groupe n° 01 : composé de 04 apprenants.	- La pratique du sport en France.
Groupe n° 02 : composé de 04 apprenants.	- L'université inter âge.
Groupe n° 03 : composé de 04 apprenants.	- La haute couture et la mode en France.
Groupe n° 04 : composé de 04 apprenants.	- Les préparatifs de Noël.

Conclusion :

Confronter nos jeunes apprenants à des textes porteurs de variantes culturelles, pendant des cours de compréhension de l'écrit, leur a été profitable. Dans la mesure où, ils ont pu développer et acquérir des données linguistiques et culturelles relatives à la langue qu'ils étudient.

Nous avons pu atteindre les objectifs que nous nous sommes assignés au cours de la mise en application de la partie pratique de notre travail ; qui consistait en l'expérience sur le terrain (la classe). Avec d'une part l'enseignante qui a bien voulu vivre l'expérience avec nous et d'autre part, nos propres apprenants.

L'assimilation du vocabulaire culturel contenu dans les textes proposés comme assise expérimentale, s'est faite sans aucune difficulté ; ce qui nous a encouragé à entreprendre d'autres expériences, étant donné qu'elles sont dans leur totalité concluantes .



« Il faudrait ne pas perdre de vue que nous n'ambitionnons pas de former des jeunes « cultivés » en français, mais capables de comprendre et d'être compris par l'autre » **.**

Luc Collès

L'idée d'accorder une importance majeure à la composante cultuelle en classe de FLE, plus particulièrement dans la compréhension de l'écrit, nous est venue par suite de constats faits sur le terrain, dans nos classes.

La non jonction du linguistique et du culturel dans l'approche des textes écrits, nous a incité à orienter notre recherche, qui se veut profitable et bénéfique pour l'apprenant.

La langue est en perpétuelle évolution et doter nos apprenants d'un moyen de communication fiable ne peut se réaliser sans l'association du linguistique et du culturel. En ce sens, Galisson considère que.

« La langue s'est habillée d'une composante culturelle qui doit lui permettre de dépasser la compétence linguistique stricto-sensus et devenir un « outil didactique » à part entière, dans le montage de la compétence communicative »[80]

L'insertion des deux composantes dans nos cours de langue, permet à nos apprenants de saisir plus aisément certaines significations, valeurs et conceptions propres à la langue étudiée . D'ailleurs, c'est ce que nous retenons des propos de Castelloti et de Carlo quand ils affirment que :

« Pour amener l'apprenant à découvrir une véritable compétence de communication, il sera désormais nécessaire de lui faire découvrir la réalité socioculturelle qui sous- tend tout énoncé linguistique »[81].

Vouloir donner au processus conjoint d'enseignement / apprentissage du FLE un contenu nouveau, par notamment l'introduction du culturel dans le linguistique, en vue

[80] R. Galisson, *D'hier à demain l'interculturel à l'école*, in ELA, Didier, Paris, n° 94, 1994, p 17.
[81] V. Castelloti, M. De Carlo, *La formation des enseignants de langue*, Clé International, Paris, 1995, p 85.

de parvenir à assurer la compréhension de l'écrit est plus que souhaité, encouragé, voir officialisé par certains pays.

Ce n'est à notre humble avis un des moyens à mettre en œuvre à l'effet d'améliorer et de rehausser convenablement l'enseignement du FLE dans notre pays.

Résolument tournée vers la phase pratique mise à notre disposition pour concrétiser notre objectif, celui de doter nos apprenants des compétences nécessaires leur garantissant la maîtrise de la compréhension de l'écrit. Car dans la théorie, nous sommes parvenue au prix de multiples recherches, de démontrer, l'étroite relation qui existe entre le linguistique et le culturel.

Le champ d'application en classe, a été une expérience très riche en enseignement. Grâce à des textes que nous avons pris le soin de choisir en fonction de leur richesse aussi bien linguistique que culturelle. Ces derniers, nous ont permis d'atteindre à chaque fois les objectifs que nous nous sommes fixée d'avance.

Nous avons, en outre, été fortement surprise de l'intérêt suscité auprès de la majorité de nos apprenants.

Confrontés aux données culturelles véhiculées par les textes, ils sont, au fur et à mesure, débarrassés des tares qu'ils avaient auparavant.

Nos activités d'apprentissage ainsi renforcées par les objectifs culturels qui répondent à nos attentes et à celles des apprenants, leurs ont permis une ouverture consciente, responsable et tolérante sur l'Autre.

Nos ambitions sont aussi grandes que l'immensité de notre pays et de ses moyens humains et matériels.

- Nous nous sommes limitée, en ce qui nous intéresse, de donner la priorité à la formation de l'enseignant chargé de l'enseignement du français. C'est sur et avec lui

que se réalisent toutes les nouveautés pédagogiques que nous comptons atteindre à l'effet de hisser notre enseignement au niveau enregistré par, notamment certains pays de l'Union Européenne.

- Nous préconisons pour atteindre ce but, des cycles de formation pour les nouveaux et des recyclages périodiques pour les plus anciens, où le culturel occuperait à l'occasion une importance capitale qui leur permettrait une intime familiarisation avec la culture du pays d'accueil.

- La tenue de journées pédagogiques d'information et de vulgarisation pendant lesquelles, l'enseignant est mis au courant de toutes les innovations relatives à sa fonction.

- Pour pallier le manque alarmant de documents écrits en livres spécialisés, nous lançons un appel pressant aux chefs d'établissements du secondaire de faire un effort supplémentaire pour doter chaque lycée d'une petite bibliothèque de section, où seront rangés les exemplaires les plus représentatifs de la langue et de la culture française, à côté d'ouvrages d'auteurs francophones étrangers les plus connus dans le domaine de la production de l'esprit.

- L'abonnement aux plus importantes revues spécialisées dans toutes les sciences de l'éducation devraient, elles aussi figurer, au sein de cette bibliothèque qui rendrait un immense service aussi bien aux enseignants qu'aux apprenants.

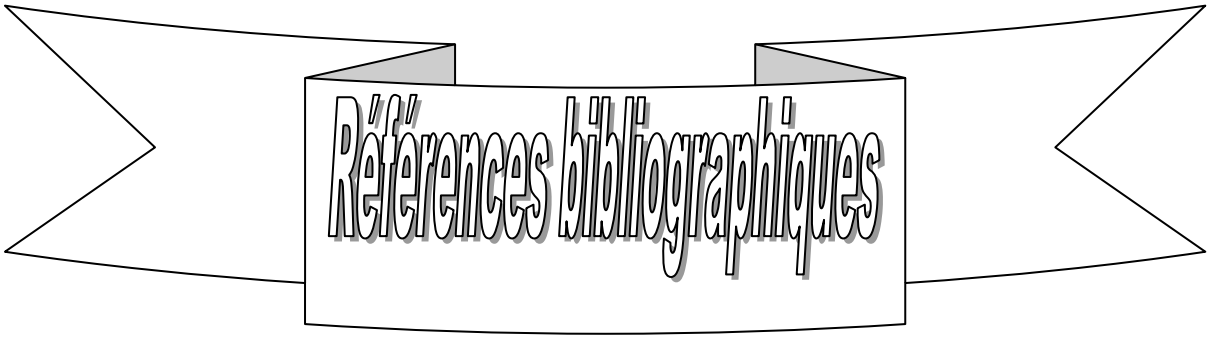
- Pour être au diapason de l'avancée technologique qui domine le monde, nous exprimons le vœu de voir les TIC se généraliser à travers nos lycées, qui du coup bénéficieraient des avantages énormes qu'offrent ces technologies de pointe.

- La création d'un bulletin spécialisé, réalisé par et pour les enseignants de langue française. Cette revue serait le trait d'union entre les professionnels de la matière.

- Comme il serait par ailleurs souhaitable d'envisager et d'organiser à l'intention des enseignants et des apprenants des voyages de perfectionnement, pour les uns, linguistiques et culturels pour les seconds, sachant que de tels échanges seraient bénéfiques à plus d'un titre pour leur formation. C'est aussi lors de ces contacts divers avec les français sur leur propre terroir que nos enseignants et nos apprenants vivront aussi bien les réalités linguistiques que culturels de leurs hôtes français.

Nous sommes persuadée que toutes les préoccupations qui nous tiennent à cœur seraient réalisées. D'autant que, l'Etat algérien ne lésine pas sur les moyens, surtout lorsqu'il s'agit d'un secteur aussi important que l'Education Nationale.

Rien ne pourrait être aussi important pour nous que de doter nos jeunes d'un Savoir et d'un Savoir - Faire qui garantirait un présent confiant ainsi qu'un avenir futur fait d'espoir, digne d'une grande Nation comme l'Algérie.



Livres :

01- Abdallah –Pretceille. M, *L'éducation interculturelle*, Ed PUF, « Que sais –je ? », n°3478, Paris, 1986.

02- Abdallah –Pretceille. M, *Vers une pédagogie interculturelle*, INRP, Paris, 1986.

03- Blondel.A, Briet.G, Collès. L, Destercke. L, Sekhavat. A, *Que voulez-vous dire ?*

Compétence culturelle et stratégies didactiques, Duculot (De Boeck et Larcier), 1998.

04- Byram. M, C*ulture et éducation en langue étrangère*, Didier, LAL, Paris, 1992.

05- Castelloti. V, De Carlo. M, *La formation des enseignants de langue*, Clé International, Paris, 1995.

06- Cornaire. C, *Le point sur la lecture*, Clé International, « Didactique des langues étrangères », Paris, 1999.

07- Cuq. J. P,Gruca. I, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Presses Universitaires de Grenoble, Collection FLE, 2003.

08- Eriksen Terzian. A, *Vidéo et pédagogie interculturelle*, Ed Economica, Anthropos, Paris, 1998.

09- Galisson. R, Coste. D, *Dictionnaire de didactique des langues*, Hachette, « F », 1976.

10- Galisson. R, *D'autres voies pour la didactique des langues étrangères*, Hatier, Paris, 1985.

11- Giasson. J, *La compréhension en lecture*, De Boeck, 1990 [2000].

12 - Hall. E. T, *Le langage silencieux*, Seuil, 1984.

13 - Holec. H*, L'apprentissage autodirigé, une autre offre de formation, Education, Stratégies dans l'apprentissage et l'usage des langues*, Conseil de l'Europe, 1996.

14 - Martinez. P, *La didactique des langues étrangères*, PUF, « Que sais-je ? », Paris, 1996.

15 - Michaud. G, Marc. E, *Vers une science des civilisations*, Edition complexe, Bruxelles, 1981.

16 - Moirand. S, *Situation d'écrit. Compréhension, production en langue étrangère*, Clé International, « Didactique des langues étrangères », 1979.

17- Moirand. S, *Enseigner à communiquer en langue étrangère*, Hachette, « F », 1990.

18- Programme du Ministère de L'Education Nationale, O.N.P.S, Mars 2005.

19- Rey. B,Carette. V,Defrance . A, Kahn. S, *Les compétences à l'école. Apprentissage et évaluation*, De Boeck, 2003.

20- Zarate. G, *Enseigner une culture étrangère*, Hachette, Paris, 1986.

Articles de revues :

01- Amargui. L *« Quelle place pour le culturel en langue étrangère ? », L'interculturel : Réflexion pluridisciplinaire,* in Etudes littéraires maghrébines, L'Harmattan, n°06, 1995.

02- Beacco. J. C, *« La civilisation entre idéologie et méthodologie »,* in La Civilisation, Clé International, Paris.

03- Blanchet. Ph, *« L'approche interculturelle comme principe didactique et pédagogique structurant dans l'enseignement/ apprentissage de la pluralité linguistique », CRDLF, 2002.*

04- Boudechiche- Hani. N, « Effet de la prise en compte du contexte linguistique et culturel de l'apprenant dans la construction des connaissances scientifiques en LE », in Synergies Algérie. Langues, Cultures et Apprentissages, n°02, 2008.

05- Dakhia. A, « *Désir d'interculturalité* : De cet idéal humain au devoir de partage », in Synergie Algérie, Langues, Cultures et Apprentissages, n°02, 2008.

06- François. M, in « Présentation », in Etudes de Linguistique Appliquée, Didier, Paris, n°47, Juillet / Septombre1982.

07- Galisson. R, *D'hier à demain l'interculturel à l'école*, in Etudes de Linguistique Appliquée, Didier, Paris, n° 94, 1994.

08- Kherbache. A, « *Quel enseignement des langues - cultures étrangères : Forme et/ou contenu* ? », in Synergie Algérie, Langues, Cultures et Apprentissages, n°02, 2008.

09- Porcher. L, *« Les nouveaux visages de l'interculturel* » in Acte du Colloque Chemins d'accès, 18 Novembre, 2004.

10- Porcher. L, « *Quelques états de la culture* », in Le français dans le monde, Recherches et applications, Numéro spécial, Hachelle-Larousse, Paris, Janvier 1996.

11- Porcher. L, « *Remises en question* », in La Civilisation, Clé International, Paris.

12- Revue *Interculturels*, Sietar, Paris, n°14, 1992.

13- Rey. B, « *Compétences et connaissances*, deux points, ouvrez les guillemets », Lausanne, n° 04, Octobre 1998.

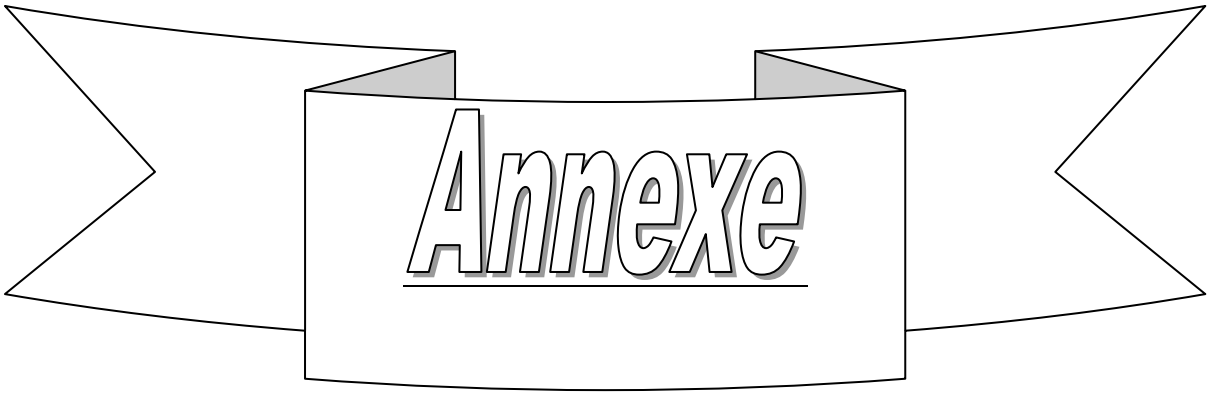
14- Sidibe. T. H, *« Lecture et compréhension écrite. Que d'herméneutique »,* in

Revue Electronique Internationale de Sciences du Langage, n°08, 2007, sur : http://www.sudlangues.sn/, consulté le 19/12/2008.

15- Zarate. G, *« Objectiver le rapport culture maternelle/culture étrangère »*, in Le Français dans le monde, n°181, Novembre/Décembre1983.

Dictionnaire :

01- Petit Robert, *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, 1972.



Annexe n° 1 :

Questionnaire destiné aux enseignants du secondaire.

Nous sollicitons votre précieuse collaboration à la réalisation d'une étude scientifique qui s'intéresse à la prise en compte de la compétence interculturelle dans la compréhension de l'écrit. A cet effet, nous vous proposons le questionnaire ci-joint, auquel nous vous prions de bien vouloir y répondre avec dextérité.

Question n°01

Vous êtes chargés de l'enseignement de la langue française.

- Que pensez- vous de cette matière ?

Question n°02 :

Pensez-vous que l'enseignement de la langue française doit accompagner l'enseignement de sa culture ?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n°03 :

Le nouveau programme du secondaire prend-t-il en considération l'aspect culturel de la langue française?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n°04:

Pensez-vous que les textes proposés dans les manuels scolaires prennent-ils en considération la composante culturelle de la langue en question ?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n°05:

L’enseignement de la culture française occupe- t- il une place dans vos cours ?

- Oui
- Non

Question n°06:

Vous arrive- t-il de communiquer vos compétences culturelles de langue française à vos apprenants?

- Oui
- Non

Question n°07:

Que pensez- vous de l’interculturalité en classe de français langue étrangère ?

- Oui
- Non

Question n°08:

Etes-vous pour l’acquisition d’une compétence culturelle pour vos apprenants ?

- Oui
- Non

Question n°09:

En vous basant sur l’importance que vous accordez à l’enseignement de la culture française, la culture d’appartenance peut- elle- être marginalisée ?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n°10:

Pensez-vous que l'histoire de l'Algérie coloniale peut être un obstacle pour l'enseignement de la langue/culture étrangères ?

- Oui
- Non

Question n° 11:

Outre la culture française, que pensez- vous de l'introduction de la culture francophone (de la Belgique, de la Suisse, du Québec, etc.) ?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n° 12:

Pensez- vous que la compétence culturelle favorise-t-elle mieux la compréhension des supports proposés à l'étude en classe de FLE ?

Question n° 13:

En vous référant à votre expérience personnelle, estimez- vous que la séance de compréhension de l'écrit permet-elle uniquement l'acquisition d'une compétence linguistique à vos apprenants?

- Oui
- Non

Question n° 14:

Vous arrive-t-il d'entamer votre séance relative à l'enseignement de la compréhension de l'écrit par une brève introduction de la culture française ou d'autres cultures francophones ?

- Oui

- Parfois
- Non

Question n°15:

Disposez – vous de supports pédagogiques nécessaires pour enseigner la culture de la langue en question ?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n°16:

Est- il possible d'enseigner le culturel en exploitant des textes algériens d'expression française, dans une classe de FLE ?

- Oui
- Parfois
- Non

Question n°17:

Quel est selon vous l'intérêt d'un enseignement/ apprentissage de la compréhension de l'écrit tenant compte la composante linguistique/culturelle, dans une classe de FLE à vos apprenants ?

Annexe n° 2 :

- Test pratique relatif aux connaissances des apprenants du français langue étrangère : groupe ciblé les apprenants de la deuxième année secondaire (2eme AS Scientifique).

1 : Dans quel continent se trouve la France ?

- L'Afrique.
- L'Amérique.
- L'Europe.

2 : La France est connue aussi sous la nomination suivante, laquelle ?

- L’Hexagone.
- Le Pentagone.
- L’Octogone.

3 : Les personnes qui parlent français sont des :

- Germanophones.
- Francophones.
- Anglophones.

4 : La mer qui sépare l’Algérie de la France est :

- La mer rouge.
- La mer noire.
- La mer méditerranée.

5 : Quelle est la capitale de la France ?

- Paris.
- Lyon.
- Marseille.

6 : La France est- elle ?

- Un royaume.
- Une république.
- Une principauté.

7 : Lequel des trois présidents est français ?

- Bush .J.w.
- Sarkosi.
- Bachar El Assed.

8 : Un des trois écrivains suivants est français, lequel ?

- Tolstoi.
- Victor Hugo.
- Goeth.

9 : Ou se trouve la montagne du Jura ?

- Italie.
- France.
- Belgique.

10 : Dans quelle partie de la France est située la ville de Marseille ?

- Au Nord.
- Au Sud.
- Au Centre.

11 : L'un des trois pays suivants n'a pas de frontières avec la France, lequel ?

- La Suède.
- L'Espagne.
- L'Italie.

12 : Quelle est la monnaie française ?

- Le Dollar.
- L'Euro.
- La Livre- Sterling.

13 : Un des titres de la presse écrite n'est pas français,lequel ?

- Le Times.
- Le Figaro.
- Le Monde.

14 : En France, le week-end est prévu les :

- Jeudi – Vendredi.
- Samedi – Dimanche.
- Lundi – Mardi.

15 : Parmi les trois capitales suivantes, quelle est celle qui occupe la première place dans le domine de la mode et de la haute couture ?

- Londer.
- Paris.
- New York.

16 : La fête nationale français est fêtée chaque année ?

- Le 01 Novembre.
- Le 08 Mai.
- Le 14 Juillet.

17 : La France est-elle un pays ?

- Producteur de pétrole.
- Producteur de gaz.
- Industriel.

18 : Le fleuve La Seine coule-t-il ?

- En Allemagne.
- En Angleterre.
- En France.

19 : A l'Ouest, la France est bordée par un océan, lequel ?

- L'océan Pacifique.
- L'océan Atlantique.
- L'océan Indien.

20 : Quel animal symbolise la France ?

- L'Ours.
- Le Lion.
- Le Coq.

N.B : Il vous est demandé de cocher la réponse exacte

Annexe n° 3:

Pré-test:

- Connaissances préalables des apprenants vis-à-vis de la France, sa langue et sa culture :

Pour se faire une idée sur les connaissances préalables des apprenants se rapportant à la France, sa langue et sa culture, nous avons pris le soin de classer toutes les réponses obtenues.

- La France est un pays Européen.
- Les français sont très développés.
- Ils sont des chrétiens.
- Les français lisent beaucoup.
- En France, il y a deux monuments célèbres : la tour Eiffel et les Champs Elysés.

- Les algériens sont des musulmans.
- Le week-end en France, est le Samedi et le Dimanche.
- Les français respectent la femme.
- Moi, j'aime la France.
- La France est un pays industriel : elle fabrique les meilleures marques de voitures : Peugeot et Renault.
- La France est très forte en football.
- Les traditions en France sont différentes des nôtres.
- Les français sont très ouverts.
- Le système éducatif de la France est plus développé que le notre.
- En France, il y a de très belles régions : la cote d'Azure et Nice.
- L'Algérie est plus vaste que la France.
- Notre pays a été occupé par la France.
- La fête de l'indépendance de l'Algérie est le 05 Juillet.
- En France, il y a le Saint Valontin.
- La France est le pays de la mode.
- Son président est Sarkouzi.
- Ses hôpitaux sont très développés.
- Il y a des auteurs littéraires très connus : Voltaire, Guy de Maupassant, Albert Camus, les poèmes de Victor Hugo, et les fables de la Fontaine.
- La famille algérienne est très nombreuse, par contre la famille française ne l'est pas.
- Prendre le vin est normal en France.
- En Algérie il y a le « hidjeb », par contre en France, non.

- En France il y a l’Arc de Triomphe.
- Elle est connue par ses baguettes de pain et ses gâteaux.
- Il y a des très beaux jardins publics et musées.
- La fête nationale de la France est 14 Juillet.
- Il y a des vêtements de marque.
- Marseille est la 1ere ville d’accueille des immigrés.
- Notre pays est plus beau que la France.
- Les chocolats et les petits fours français sont les plus bons.
- La cuisine française est différente de la nôtre.
- Ses travailleurs sont très sérieux.
- La population française est vieille.
- La France est riche par sa culture de mode. Elle est la source de plusieurs créateurs.
- Mon rêve et de terminer mes études, en France.

Annexe n° 4:

Texte 01

La solitude en sueur

L'expression « être mal dans sa peau » traduit généralement le malaise psychique de la personne qui la reprend à son compte. Assez significativement, elle établit une relation entre le corps et l'esprit que considèrent avec beaucoup d'attention les personnes qui ont besoin de prendre soin de leur forme et de leur ego. Parmi elles, et peut-être plus que toutes autres, les célibataires, qui représentent les trois quarts de la clientèle des salles de gym. « A partir de 30 ans, il faut jouer serré avec son corps, dit Joëlle (34 ans, étalagiste dans un grand magasin). Si on l'oublie, on est fichue. On passe, sans s'en rendre compte, de l'état de célibataire à celui de vieille fille »

Ce souci esthétique est-il plus spécifiquement féminin que masculin ? Oui, si l'on considère que le culte de la beauté physique est plus important chez les femmes que chez les hommes. Non, si l'on tient compte que les hommes, et plus particulièrement les hommes célibataires, ont également de plus en plus le souci d'avoir un corps attirant et harmonieux.

Du coup, les salles de gym s'emplissent. Elles connaissent un tel succès que, pour faire face à la demande, on a dû les multiplier, parfois en nombre pléthorique et importer des Etats-Unis de nouvelles formes de gym (aérobic, bodybuilding, stretching, gym tonic,…)

Pourtant, ce culte parait mener ses fidèles à la communion. La salle de gym devient une église pour certains, comme la nature un temple pour d'autres. Soit qu'ils se lèvent un peu plus tôt le matin, soit qu'ils prennent sur le temps du déjeuner, soit enfin qu'ils rentrent un peu plus tard le soir : ils sont nombreux qui, à matines, à vêpres ou complies, célèbrent leur dieu : le corps sportif. Ils sont de tous les âges et de toutes les conditions qui participent chaque dimanche matin à la grande messe en plein air : nos campagnes environnantes et nos espaces verts urbains sont hebdomadairement investis de solitaires qui marchent, courent, soufflent, suent et parfois dans l'espoir de garder la forme.

***Michel Hanoun**. « Nos solitudes, enquête sur un sentiment », 1991*

Annexe n° 5:

Texte 02

Les nouveaux étudiants de l'université

Les études ne sont plus réservées aux jeunes et les facultés françaises ouvrent leurs portes aux plus âgés. L'Université inter - âge offre aux adultes qui en ont le temps, la possibilité de venir " encore " ou " enfin " se cultiver. Ce phénomène de société touche au moins 250 000 personnes dans toute la France. Pourquoi cet engouement pour le retour sur les bancs de l'Université?

L'espérance de vie s'est considérablement allongée. La retraite, voire la préretraite, marquant la cessation des activités professionnelles, libère des hommes et des femmes encore jeunes -60/65 ans- des contraintes de la vie dite active : enfin, on a le temps, et ce temps, on a le souci de le remplir le plus intelligemment possible. La connaissance, quels que soient l'âge et la formation initiale de chacun, est le seul moyen d'élever son esprit et de cultiver à la fois sa personnalité et sa sociabilité.

Les cours proposés sont-ils les mêmes que ceux que suivent les " vrais " étudiants, ceux qui entrent à l'université pour préparer leur avenir et en sortent avec des diplômes qui sont censés leur ouvrir les portes de la vie active ? Les amphithéâtres des facultés de Lettres, de Droit, de Médecine, de Sciences...voient-ils s'asseoir côte à côte le grand-père et le petit-fils tout juste bachelier ? L'université a compris que la course aux diplômes et à la réussite, avec le stress qu'elle engendre , n'est plus de mise pour ces étudiants d'un " autre âge ". Si l'on fréquente l'université, ce n'est plus par obligation mais par plaisir, qui rime avec désir, et l'on s'y presse le jour de la rentrée solennelle (et pourquoi pas festive!). Voir des centaines de personnes -et les effectifs connaissent un rajeunissement certain- assises sur les bancs des " amphis ", debout, massées dans les escaliers ou les entrées faute de places, ne saurait laisser indifférent .

Les conférences succèdent aux cours, les ateliers aux labos : la littérature étrangère ou française, la philosophie, les arts, l'histoire des sociétés ou des civilisations, l'astronomie et la géologie... L'étudiant de l'université inter - âge court vers la culture et, avec le même bonheur, vers les terrains de golf, les chemins de randonnées, les salles de gymnastique ou de yoga.

***Anne Jeannet**, sur www.Bounjour de France.fr*

Annexe n° 6:

Texte 03

Yves Saint - Laurent, un célèbre couturier Français

La France est le pays de la haute couture. Du monde entier, les yeux des professionnels de la mode se tournent toujours vers les modèles présentés par les couturiers français. Ceux-ci présentent leurs créations chaque année au cours d'un défilé prestigieux, retransmis par les télévisions et les magazines dans toutes les langues. Un des plus prestigieux couturiers français de la deuxième moitié du xx^{e} siècle se nomme Yves Saint-Laurent. Successeur de Christian Dior, il règne dans sa célèbre maison de couture située à Paris au 5 de l'avenue Marceau. C'est là qu'il dessine ses modèles. « Lorsque je prends un crayon, nous dit-il, je ne sais pas à l'avance ce que je vais dessiner. Je commence par le visage d'une femme puis peu à peu ses vêtements naissent sous mes doigts ».Il fait un croquis, puis le donne dans ses ateliers où ses ouvrières confectionnent le modèle avec beaucoup de soin. Chaque création demande de nombreuses heures de travail, quelquefois plus de cent heures. Le jour du défilé il faudra présenter deux cents modèles portés par de jeunes femmes grandes et minces : les mannequins. C'est Yves Saint-Laurent qui le premier a féminisé en créant pour les femmes le blazer, la saharienne, le tailleur et le costume pantalon, désormais très classiques.

Yves Saint- Laurent a pris sa retraite au début de l'année 2003, mais ses modèles et tout ce qu'il a créé autour, (comme les produits de beauté, de maquillage, les parfums, la lingerie masculine et féminine) continueront longtemps à promouvoir l'élégance et le raffinement de la haute couture française à travers le monde.

M. Barthe, B. Chovelon,A. M. Philogone,
Le Français par les textes, PUG, 2003

Annexe n° 7:

Texte 04

Les vitrines de Noël

En décembre lorsque le ciel est si souvent gris, les vitrines des magasins se transforment en véritables tableaux de lumière et d'imagination. Ces décorations font partie d'une longue tradition, qui a commencé en France en 1909. En effet en ce début de siècle, la ville de Paris est entièrement électrifiée depuis peu de temps. « Le Bon Marché », un des premiers grands magasins de la capitale propose pour la première fois une vitrine animée, grâce à des automates électriques. Le succès est considérable. Dès l'année suivante les autres grands magasins comme « Le Printemps » ou les « Galeries Lafayette » préparent eux aussi des vitrines animées qui très vite attirent un immense public. La tradition est née et gagne les grandes villes de province et les pays étrangers.

Les vitrines de Noël représentent un grand spectacle de rue gratuit, ouvert à tous, petits et grands, accompagné de musique, de flocons de neige, d'odeurs de marrons grillés. Les personnages de. Walt Disney, les princesses des contes de fées, les poupées familières et les « nounours » dansants prennent vie sous les yeux des enfants émerveillés. Le Père Noël, toujours présent devant les magasins, circule au milieu de la foule. Les enfants pensent à la fameuse lettre qu'ils ont écrite pour exprimer leurs rêves. La magie est totale.

Personne ne songe aux exploits techniques que représentent de tels spectacles de rues. Depuis le mois de juin, des décorateurs, des metteurs en scène, des ingénieurs, des électriciens, des charpentiers, des couturiers pour les costumes, des éclairagistes sont au travail et disposent d'un budget fabuleux. Rien que pour la façade éblouissante du magasin des « Galeries Lafayette » transformé en Palais des Mille et une Nuits il a fallu 150000 ampoules électrique et 40 personnes au travail depuis six mois ! Vive les vitrines de Noël !

M. Barthe, B. Chovelon,A. M. Philogone
Le Français par les textes, PUG, 2003

Annexe n° 8:

- Productions des apprenants après l'expérimentation.

Groupe 01 :

Résumé du texte se rapportant à la mode et à la haute couture

Quand on parle de la mode et de la beauté, la première idée qui nous vient à l'esprit c'est Paris, ville de la mode.

Comme par ses défilés de mode prestigieux élégants et raffinés, Paris présente chaque année ses collections célèbres, préparées par les professionnels de la haute couture du monde entier.

C'est Yves Saint-Laurent, qui est le leader de ce vaste domaine. Cet artiste aux doigts d'or a le don et la passion de dessiner et de créer des styles féeriques. D'ailleurs, c'est lui qui a eu la première idée de féminiser le costume pantalon, le blazer et la saharienne.

Yves Saint-Laurent, a laissé son nom gravé dans l'histoire de la mode à l'échelle universelle, non seulement pour la création de vêtements mais aussi dans les produits de beauté, les cosmétique, les parfums et la lingerie fine.

Groupe 02 :

Résumé du texte se rapportant à la pratique de gymnastique.

Le sport le plus pratiqué par les français, afin qu'ils prennent soin de leurs formes, c'est sans conteste la gymnastique. Cette dernière emmagasinée par le corps. La majorité des participants sont des célibataires.

Il y a de nos jours, un grand nombre de personnes des deux sexes qui fréquentent les salles de gym. Le culte du physique l'emporte souvent sur celui de l'esprit.

De nouvelles formes de sport ont vu le jour, ce qui entraîne de nouvelles adhésions dans ces lieux, où les pratiquants cherchent surtout la beauté du corps.

En un mot, la gym est une pratique très développée en France, qui reconnaît une seule condition : la volonté.

Groupe 03 :

Résumé du texte se rapportant à l'université inter - âge.

Il fut un temps les études étaient réservées qu'aux jeunes mais ce n'est plus le cas en France. Car le retour aux bancs de l'université se fait de plus en plus.

En effet, des personnes âgées, préretraitées et retraitées prennent plaisir à y retourner pour remplir le vide, le plus intelligemment possible.

Ce phénomène touche un nombre important de gens du troisième âge, dans toute la France. Aussi grands pères et petits fils partagent le même espace et aspirent aux mêmes diplômes.

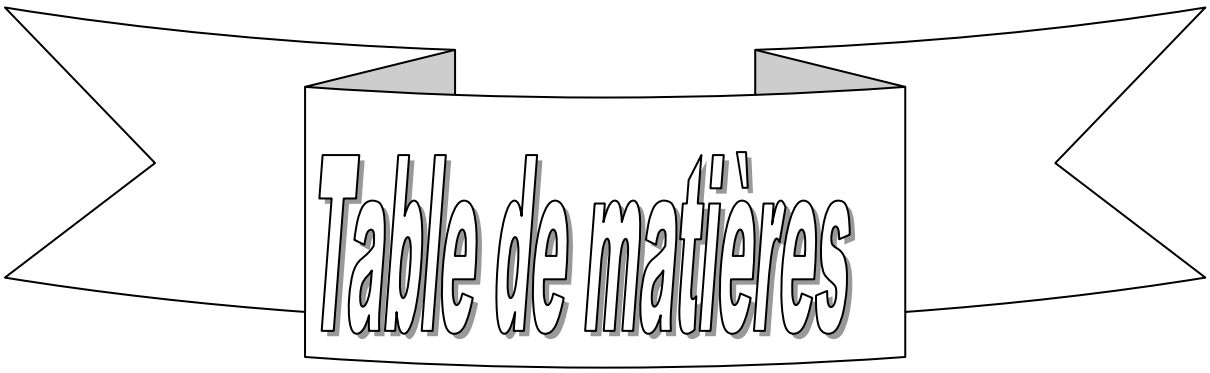
Groupe 04 :

Résumé du texte se rapportant aux vitrines de Noël.

Dans le texte « Les vitrines de Noël », les auteurs veulent attirer l'attention des lecteurs sur la façon dont les français attendent la fête de Noël.

Les préparatifs débutent le mois de juin pour s'achever en Décembre. Nous assistons à un grand spectacle de rue. Les vitrines des grands magasins de Paris comme le « Printemps » les galeries « La Fayette » éliminés de mille feux offrent un tableau impressionnant. Nous vivons un vrai conte de fée

Le père Noël avec sa hôte pleine de jouets se balade au milieu des enfants émerveillés. La magie est totale à travers les villes et villages de France où Noël est célébré avec échant. Vive Noël !


Table de matières

Introduction générale……..... **01**

PREMIERE PARTIE

Partie théorique

Compréhension de l'écrit : creuset où se moulent les compétences linguistique et culturelle.

Chapitre I : La compétence de compréhension de l'écrit dans l'enseignement / apprentissage du FLE

Introduction…….. **10**

I- 1 ***De l'acte de lire à l'acte de comprendre***…….. **12**

-Eléments de définitions……. **13**

I-1-1 *La lecture* **:**……. **13**

I-1-2 *La Compréhension*……. **15**

I- 2 ***La compréhension de l'écrit : activité fondamentale***……. **17**

pour tout apprentissage en classe de FLE

I- 3 *L'approche globale des textes écrits*…… **20**

I- 4 *Implication des connaissances dans la compréhension*…… **22**

I- 4-1 *Connaissances antérieures du lecteur***:**……..... **23**

quel impact en compréhension ?

I- 4-1-1 *Les connaissances sur la langue*…….. **24**

I- 4-1-2 *Les connaissances sur le monde*…….. **24**

I- 4-2 *Les structures du lecteur* …… …… **26**

I- 4-2-1 *Les structures cognitives* **26**

I- 4-2-2 *Les structures affectives* …….. **27**

I- 5 *Emergence de l'imagerie mentale* ……...……. **27**

I- 5-1 *Les effets positifs de l'imagerie mentale en lecture* ……... **28**

I- 6 *De l'information du texte aux connaissances*…..…….. **29**

I- 7 *Intervention de l'enseignant dans la compréhension* :…….. **30**

I- 8 *La compétence en milieu scolaire* :……. **33**

I- 8-1 *Définitions de la notion de compétence* **:**…… **34**

I- 9 *La compétence de communication : ses fondements*……. **37**

Conclusion …… **43**

Chapitre II : La compétence culturelle, point d'appui à la compréhension de l'écrit.

Introduction…… **45**

II -1 ***De la culture à l'interculturel……..……*** **47**

II- 1-1 *Culture ou civilisation ?*.....**47**

II- 1-2 *La culture : définitions*……..**48**

II- 2 ***De l'interculturel……*** **54**

II- 2-1 *Aperçu historique de l'interculturel*……..… **54**

II- 3 ***La culture : nouvelles perspectives……*** **60**

II- 4 ***L'enseignement du FLE en Algérie* :……..** **65**

quelle place pour le culturel ?

II- 5 ***Langue/culture quelle relation?*.....** **67**

dans l'enseignement du FLE ?

II- 6 ***L'enseignement de la culture :*** **71**

consensus ou attitude mitigée ?

II- 7 ***La classe : lieu privilégié où s'effectue……*** **73**

l'éclosion de la dimension culturelle da la langue

II- 8 ***Enseignant/apprenant : la complicité engagée……*** **79**

Conclusion…… **83**

DEUXIEME PARTIE

Partie pratique

La classe : lieu d'éclosion de la composante culturelle pour une meilleure compréhension de l'écrit.

Chapitre I : Attitudes des enseignements vis-à-vis de l'intégration de la composante culturelle dans l'approche des textes écrits.

Introduction …….. **86**

I-1 ***Description du questionnaire destiné aux enseignants…...*** **88**

I-2 A*nalyse des réponses obtenues*…….. **89**

I- 3 ***Synthèse…….*** **107**

I- 4 ***Description du test d'évaluation des apprenants…..……*** **108**

I- 5 ***Interprétation des réponses obtenues……*** **113**

Conclusion…… **114**

Chapitre II : Le culturel au service des apprenants : application en classe de 2eme AS

Introduction……. **116**

II -1 ***Dispositions méthodologiques…..……*** **118**

II- 1-1 *Conditions générales de l'expérimentation……...……* **118**

II- 1-1-1 *La classe échantillon…….……* **118**

II- 1-1-2 *Choix des supports…….……* **118**

II- 2 ***Les différentes étapes de l'expérimentation……*** **119**

II- 2-1 *Lieu et durée de l'expérimentation……* **119**

II- 2-2 *Préparation de l'expérimentation…….* **120**

II-3 ***Mise en application de l'enseignement……..*** **122**

Conclusion…… **135**

Conclusion générale …… **136**

Bibliographie …….. **141**

Annexe……. **145**

Table de matières……...…… **166**